

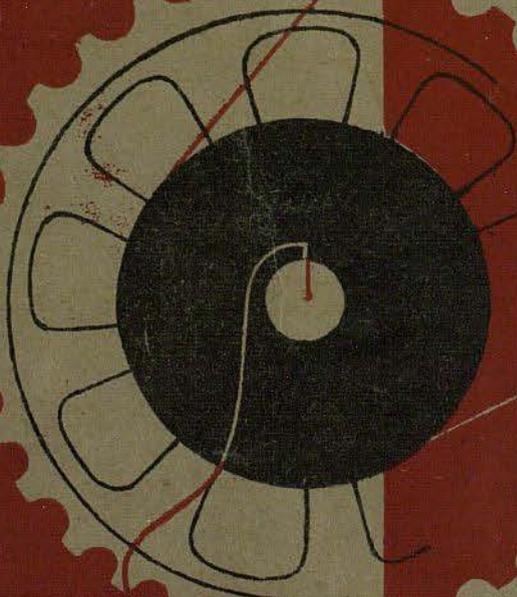
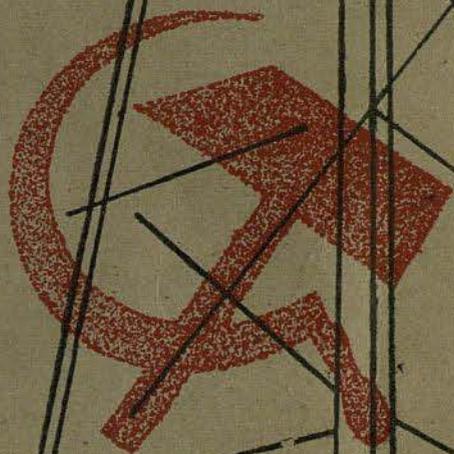
# LA VIE

ECONOMIQUE

DES

# SOVIETS

REVUE BIMENSUELLE



N° 1

1 MARS  
1925

G. A.

EDITION DE LA  
REPRÉSENTATION COMMERCIALE U.R.S.S. EN FRANCE

# LE COMMERCE D'ÉTAT

de la République Socialiste Soviétique de l'Ukraine

*Conseil d'Administration* : KHARKOV, Rue Liebknecht, 64

TÉLÉPHONE : 17-17 et 10-60

## Les Exportations les plus importantes de l'Ukraine :

LA SOIE DE PORC, LE CRIN, LE CHANVRE, LE DUVET ET LA PLUME, LES FOURRURES BRUTES, LES TABACS, MAKHORKA (*une sorte de tabac de qualité inférieure*), LES JAMBONS, LES PORCS, LE POISSON, LES CHAMPIGNONS.

*PRODUITS D'INDUSTRIE*: LA SOUDE, LE BICARBONATE DE SOUDE, LA SOUDE CAUSTIQUE, LE BICARBONATE DE SODIUM CALCINE, L'HUILE DE TOURNESOL, L'HUILE DE LIN, LES PRODUITS RESINEUX, LE KAOLIN, LES MACHINES AGRICOLES, LES BLES, LE MAIS, LES HARICOTS, LES GRAINES DE TOURNESOL, ETC... ; LES ŒUFS, LA VOLAILLE; *LES PRODUITS FORESTIERS* : LES RIVURES, LE BOIS DE CHENE, LES PLANCHES, LES TRAVERSES, LES POUTRES DE SAPIN.

## Les importations les plus importantes en Ukraine pour tout ce qui concerne :

APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE UKRAINIENNE EN OUTILLAGE ET MATIÈRES PREMIÈRES; APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES COMMERCIALES DE L'UKRAINE EN MATÉRIEL ÉLECTRIQUE, POMPES À INCENDIE ET MATÉRIEL D'AUTOMOBILES.

IMPORTATION DES TRACTEURS, DES MACHINES AGRICOLES, DES PRODUITS CHIMIQUES POUR L'INDUSTRIE ET LA CONSOMMATION.

## IMPORTATION et EXPORTATION

pour le compte des organisations coopératives et de l'État

*COMPTOIRS A KIEFF, NICOLAIEV, EKATERINOSLAV, MARIOUPOL, POLTAVA ET ALEXANDOV.*

*AGENCES ET CENTRES D'APPROVISIONNEMENT: DANS TOUTES LES LOCALITES DE L'UKRAINE.*

*REPRESENTATIONS: A BERLIN, LONDRES, CONSTANTINOPLE, VIENNE, PRAGUE, VARSOVIE ET RIGA.*

1<sup>re</sup> ANNÉE. — N° 1.

LE NUMÉRO :

1<sup>er</sup> MARS 1925.

2 FRANCS

# LA VIE ÉCONOMIQUE DES SOVIETS

REVUE BI-MENSUELLE

de la Représentation Commerciale de l'U.R.S.S. en France

ABONNEMENTS :

FRANCE ET COLONIES

Trois mois, 10 fr. — Six mois, 20 fr. jusqu'à la fin de l'année — (10 mois-20 numéros) 30 fr.

ETRANGER

Six mois, — 30 fr.; jusqu'à la fin de l'année — 50 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

55, Rue de Rivoli, PARIS — Téléph. : Louvre 63-83, 63-84, 63-85

## SOMMAIRE :

La reconnaissance des Soviets et la reprise des relations économiques — *A. Chlapnikof*

L'U. R. S. S. et la France. — *Ch. Eisenstadt*

La situation juridique des Missions Commerciales de l'U. R. S. S. à l'Étranger — *Alexandre Rappoport*

La réforme monétaire et la stabilisation du rouble de l'U. R. S. S. en 1924 — *V. Slansky*

L'année économique 1923-24 — *N. Chapochnikoff*

Les concessions étrangères dans l'U. R. S. S. — *Jules Goldstein*

**A TRAVERS LA PRESSE FRANÇAISE.** — Les polémiques s'apaisent. — Le traité russo-japonais. — La nécessité d'un rapprochement franco-russe. — Les prochaines négociations.

**REVUE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE.**

**Agriculture.** — Les perspectives de la récolte. — La situation de l'élevage en Russie.

**Industrie.** — L'industrie métallurgique en 1923-24; son programme de production pour 1924-25. — La réorganisation de l'industrie du naphte à Bakou.

**Commerce Extérieur.** — La quatrième année du Commerce Extérieur.

**Finance et crédit.** — Le développement des institutions de Crédit dans l'U.R.S.S.

**DROIT SOVIETIQUE** — La nouvelle loi russe sur les brevets. — Les dispositions concernant la sortie et le transport des valeurs à l'étranger. — La protection des « modèles » du commerce et de l'industrie.

**AVIS ET COMMUNICATIONS OFFICIELLES.** — L'activité de la représentation commerciale de l'U.R.S.S. en France en janvier 1925. — Le Comptoir des Centres Panrusse de la coopération rurale à Paris. — l'U.R.S.S. à la Foire de Lyon. — L'activité du Syndicat du naphte « Neftosyndicat ».

**CHRONIQUE.** — Foires et expositions dans l'U.R.S.S. — Les travaux d'électrification. — Les tracteurs des usines Poutiloff. — Divers.

# La Reconnaissance des Soviets et la Reprise des Relations Economiques

La politique hostile du gouvernement français à l'égard des peuples de l'Union des Républiques Socialistes, a pris fin au courant de l'année dernière et le gouvernement actuel de la Russie Soviétique a été officiellement reconnu.

Les relations diplomatiques régulières étant ainsi renouées, le premier pas a été également fait vers la collaboration économique des deux peuples.

Le second pas qui s'imposerait donc en ce moment, après la reconnaissance politique, pour le rapprochement de nos peuples, serait un effort mutuel dans le but d'étudier les conditions d'existence et d'activité commerciale et industrielle des deux pays.

Mais la première question que se pose chaque industriel, financier ou commerçant français désirant entrer en relations d'affaires avec l'U. R. S. S., est la suivante : « Est-il possible de traiter des affaires avec notre pays, vu l'organisation particulière de sa vie économique ? ».

Après tant d'années d'éloignement, ces doutes nous paraissent tout à fait naturels. Mais nous saurons prouver non seulement en paroles, mais aussi par des actes, que ces doutes sont mal fondés. C'est précisément notre système économique, tendant à réaliser la synthèse de l'économie nationale désagrégée par la guerre et la révolution qui lui communiquera un caractère d'unité organique; c'est ce système qui va assurer le développement des forces productrices du pays, provoquera la demande toujours croissante des produits industriels et simplifiera par conséquent la reprise de transactions entre les deux pays.

L'industrie française a réalisé, depuis les dix dernières années, de très grands progrès. Elle possède actuellement une très forte industrie métallurgique, une industrie chimique très développée, ne le cédant en rien à celle des autres pays, et plusieurs autres branches d'industrie très importantes.

La France peut donc contribuer très utilement à l'œuvre de reconstruction de la vie économique de nos Républiques soviétiques. D'autre part, les richesses inépuisables de notre vaste pays, avec ses 130 millions d'habitants, ouvrent à l'industrie française de larges horizons et un débouché considérable lui assurant son propre développement.

Le monopole du commerce extérieur adopté par le gouvernement soviétique, en supprimant les intermédiaires, ne peut que faciliter aux industriels, commerçants et financiers français, la reprise des relations commerciales avec notre pays.

Il est vrai qu'il existe entre nos deux pays tout un passé lourd de rancunes, qui pèse sur l'avenir de notre amitié et de notre collaboration économique et politique.

En France, ce sont les questions de dettes et de l'intervention armée dans les affaires intérieures de l'U. R. S. S.

En Russie, ce sont les souvenirs de l'appui matériel et moral que certains milieux politiques français ont prêté au tsarisme russe, appui destiné à renforcer le féodalisme russe et à maintenir l'esclavage des peuples de la Russie.

Ce sont aussi les souvenirs de la lutte à outrance contre la révolution russe qui fut soutenue avec un manque de clairvoyance étonnant par certains milieux français.

Mais il appartient aux hommes politiques des deux pays de s'élever au-dessus de ce passé ; il leur faut beaucoup de tact et d'habileté pour sacrifier à l'avenir, les mesquines exigences immédiates, pour voir plus loin et plus clair.

Et c'est ainsi qu'ils pourront travailler pour l'avenir des deux pays et assurer dès aujourd'hui leur étroite collaboration amicale.

**A. Chliapnikoff.**

# L'U.R.S.S. et la France

Les relations entre l'U. R. S. S. et la France reprennent sous des auspices singulièrement favorables. Les anciens équilibres économiques sont rompus, la circulation des biens cherche d'autres canaux, la physionomie des pays qui dirigent la politique et l'économie mondiales a pris un aspect qui ne rappelle que de fort loin les contours figés d'avant-guerre.

Avant la guerre, la France était par devant tout un *marché de capitaux* pour la Russie. Le capital français alimentait l'industrie russe et en retirait de sérieux profits. Quand Bismark, en 1887, retrancha une grande quantité de valeurs russes, des valeurs servant de base aux crédits offerts par la Banque Impériale d'Allemagne, le ministre Vychnegradsky lia amitié avec un groupe de banquiers français, à la tête desquels se trouvait M. Hosquier, et depuis lors, la Russie devint pour le capital financier de la France une source abondante de profits. Ce fut le capital français appliqué à l'industrie russe qui donna le ton aux relations franco-russes. Les *relations commerciales* entre les deux pays sont alors peu importantes. La France ne vient qu'au quatrième rang parmi les nations commerçantes de la Russie. Le tableau suivant caractérise la place tenue par les grandes puissances économiques dans le commerce de la Russie d'avant-guerre :

Pays	% du commerce dans le commerce extérieur de la Russie.
Allemagne .....	41,5
Grande-Bretagne .....	16,5
Hollande .....	7,5
France .....	5,9

Quant à la place tenue par la Russie dans le commerce extérieur de la France, elle était plus modeste encore. La Russie n'y tenait que la dixième place, envoyant 6,7 % des importations en France et n'absorbant que 1,5 % des exportations françaises.

Les échanges commerciaux entre la Russie et l'Allemagne étaient plus de six fois supérieures au commerce franco-russe.

Actuellement les conditions qui déterminent les relations économiques entre les deux Etats sont bouleversées de fond en comble. Deux faits capitaux dominent la situation. D'abord la France est devenue une *puissance industrielle* de premier ordre, la plus grande puissance métallurgique de l'Europe. Il résulte de ce fait que le problème des *débouchés* est devenu pour l'économie française le problème le plus urgent.

Ensuite la Russie se trouve dans une phase ascendante de son développement économique et les ca-

pacités *d'absorption* du *marché russe* se sont merveilleusement *accrues*.

Ainsi, les deux économies se trouvent être complémentaires l'une de l'autre. Mais, d'une façon qui tranche complètement avec la façon dont elles l'étaient avant la guerre. Ce n'est plus le « bas de laine » de *l'épargne française* qui cherche son placement dans l'industrie russe, mais la production française qui cherche à se frayer un chemin jusqu'au consommateur russe et à doter l'industrie russe des *moyens de production* dont elle a le plus grand besoin.

Nous n'entendons pas énumérer tous les symptômes d'une vigoureuse reprise de la vie économique de l'U. R. S. S. Rappelons seulement l'analyse faite par L. Kameneff, le 24 janvier 1925 et qui résume la situation économique très clairement et nettement en trois points principaux. C'est la *réforme monétaire* d'une part, c'est le relèvement de la *productivité de l'industrie* d'autre part, c'est enfin la croissance de la *capacité d'achat* du *paysan russe*, croissance déterminée par le développement de la *coopération agricole*.

De profondes modifications se sont donc opérées dans l'économie de la Russie des Soviets. La réforme monétaire qui avait soulevé d'abord tant de scepticisme, a fini par aboutir après deux années d'efforts soutenus par l'U. R. S. S. à une *monnaie stable*, dont la stabilité égale et même dépasse celle de la livre anglaise. Au 1<sup>er</sup> janvier 1925, la quantité de monnaie stable en circulation se chiffrait par 731 millions de roubles or contre 304 millions au 1<sup>er</sup> janvier et 117 millions au 1<sup>er</sup> janvier 1923. Au bout de deux ans, grâce à une intelligente politique financière ont réussi à remettre debout un système monétaire miné pendant les années de gaspillage du régime tsariste, puis, bouleversé par la guerre et la révolution. En outre, la *capacité d'achat* du rouble n'a pas diminué. Au contraire, elle s'est *accrue*, comme le démontre clairement *l'index des prix de gros*.

Le second fait qui caractérise l'ascension économique de l'U. R. S. S. est un accroissement rapide de la productivité de *l'industrie*. Si nous considérons les industries principales, nous pouvons enregistrer partout une augmentation très sensible des chiffres de la production. La production de la *houille* surpasse même les besoins de l'industrie en combustible et il a fallu, comme l'a souligné dans son analyse, L. Kameneff, réduire la production du charbon, afin qu'elle ne dépasse pas les besoins immédiats. La production de la houille a été de 902 millions de pouds en 1923-24. Le programme de production pour l'année en cours ne fixe la production qu'à un niveau légèrement supérieur — 921 millions de pouds, chif-

fre suffisant pour les besoins industriels. La production d'un autre combustible, le *naphthe*, suffit complètement aux besoins du marché intérieur, le surplus de production cherche des débouchés au dehors et constitue un poste particulièrement actif de notre balance commerciale.

Il en est de même pour la *métallurgie*, le « Conseil du Travail et de la Défense » (le « STO »), a adopté un programme de production qui comporte une augmentation de 40 % sur la production de l'année précédente — d'une valeur globale de 273 millions de roubles (au taux d'avant-guerre) contre 198 millions de roubles. Mais après les trois premiers mois d'exécution ce programme a subi une augmentation de 15 %. Cela revient à dire que la production de l'année précédente doit être dépassée de 60 % à 65 %.

La production *textile* se trouve également dans une période d'expansion intensive. L. Kameneff évalue l'augmentation de production à 50 % de la valeur globale de la production textile de 1923-24.

Qu'il nous soit permis de citer un fait qui n'a pas trouvé place dans la relation de L. Kameneff, mais qui date du même jour (24 janvier), et qui est particulièrement caractéristique du développement des forces productives de l'U. R. S. S. Il s'agit de l'inauguration des *chantiers de navigation* de Léninegrad. Quatre bateaux, destinés au transport des bois, d'un tonnage de 3.450 tonnes chacun, et dont la construction doit être terminée en deux ans, constituent le premier problème productif, que se posent les chantiers de navigation de Léninegrad. « Notre flotte marchande se monte à 180.000 tonnes. Il nous faut un tonnage minimum de trois millions de tonnes », proclamait une des affiches qui ornaient le chantier, le jour de cette inauguration.

Ce programme d'expansion maritime ne tardera pas à devenir une réalité. Les chantiers et les usines de construction, (le « Balte », les « Chantiers du Nord », le « Nevsky », les « Chantiers de Navigation Maritime »), qui, avec leurs annexes, (Société Franco-Russe », « Usine Métallurgique », le « Diesel Russe » et les « Usines Radio-Télégraphiques »), constituent un puissant organisme de production. Le Conseil du Travail et de la Défense a tracé à l'activité de cet organisme un programme comprenant la construction de 20 unités d'une flotte marchande, dont l'exécution doit demander un délai de 5 ans (jusqu'en 1929), et qui nécessite une dépense de 20 millions de roubles.

Pour caractériser l'élan pris par l'industrie russe, Kameneff cite encore des chiffres marquant l'augmentation de la valeur globale de la production (1.663 millions de roubles d'avant-guerre contre 1.222 millions de l'an passé), ainsi que l'accroissement de la quantité de main-d'œuvre. Les ouvriers salariés sont au nombre de 1.460.000 contre 1.222.000 pour la période correspondante de 1923-24.

Cette rapide *ascension* de l'industrie a eu pour condition préalable une augmentation de la *capacité d'achat* de la *masse paysanne* et c'est en cela que ré-

side le troisième facteur d'importance capitale pour le développement économique du pays. « Le développement du *marché agricole* devient la base essentielle du développement de la *grande industrie mécanique* », dit dans son discours Kameneff. On peut constater une vraie « faim » de marchandises chez le paysan. Cette faim dépasse les possibilités actuelles de notre production industrielle. Elle a pu être apaisée partiellement par une diminution des *prix de vente* des produits industriels, *diminution* qui se chiffre en moyenne par 30 % et qui est le résultat d'une politique voulue et consciente. Cette baisse de prix a été obtenue grâce à un relèvement de la productivité du travail, à une diminution des frais de production et par un resserrement de l'appareil organisateur de la production.

A cette baisse des prix des produits industriels, correspond une augmentation des prix des produits agricoles, notamment du seigle, qui a été acheté par le gouvernement au prix de 84 copeks par poud au lieu de 50 copeks payés l'an passé.

Mais ce qui constitue le facteur le plus important dans l'augmentation du pouvoir d'achat de la masse paysanne et ce qui promet de devenir une force sociale de premier ordre dans l'avenir économique de l'U. R. S. S., c'est l'application du principe de la *coopération à l'économie paysanne*.

C'est surtout dans le domaine de la *vente* des produits agricoles que se manifeste la supériorité du principe collectif de la vente par l'intermédiaire de sociétés coopératives sur la vente par le producteur isolé, qui le livrait poings liés à l'acheteur et faisait de lui un jouet du marché capitaliste. Les sociétés de vente et d'achat en commun pullulent dans la Russie agricole de nos jours; le programme de la *coopération agricole* tracé par Lénine est exécuté dans toute son étendue et la coopération promet de devenir dans l'économie paysanne une force de cohésion remarquable. « Une vaste coopération basée sur une participation réelle des grandes masses de la population à la vie économique d'une part et le développement de l'industrie urbaine d'autre part, tels sont les points saillants de notre programme ». C'est ainsi que Kameneff terminait la relation dans laquelle il résumait la situation économique actuelle.

Nous avons dit que la reprise des relations franco-russes s'ouvrirait sous des auspices particulièrement favorables. Notre brève analyse de la situation réciproque de deux organismes économiques prouve l'exactitude de cette assertion.

L'U. R. S. S. représente un organisme économique en pleine croissance. Les facultés de consommation de sa population et ses facultés de production croissent en même temps.

Que lui faut-il pour satisfaire à ses besoins de croissance ? Une certaine quantité de produits finis pour sa consommation (produits d'alimentation, textiles, etc.), mais en mesure bien plus considérable, des *moyens de production* pour son industrie en voie de croissance. Il lui faut des produits de l'industrie mé-

canique, des moteurs, des autos, des machines agricoles, des produits de l'industrie électrotechnique.

C'est cette importation de *moyens de production* qui constitue une nécessité économique vitale pour la Russie. C'est une *importation de capitaux* si l'on veut, mais une importation de capital sous sa forme immédiate, palpable, prête à la consommation productive et qui ouvre en même temps un débouché à l'industrie des moyens de production en France. La France ne donnera plus le contenu de son bas de laine; elle donnera à l'U.R.S.S. le produit vivant de son travail. Il ne s'agira plus d'emprunts à placer, comme jadis, mais de *crédits à longue échéance*, qui faciliteront à l'U. R. S. S. l'achat de *moyens de production en France*. Ce ne seront plus des crédits financiers, ce seront des crédits marchands, c'est-à-

dire la forme la plus mobile et la plus productive de crédit qui existe.

En échange des moyens de production qu'elle recevra, l'U. R. S. S. pourra donner à la France les *matières premières*, indispensables à l'industrie française, qu'elle détient. En dehors du blé, la Russie peut donner à la France du lin, des tourteaux, du bois de construction, du naphte, du manganèse et bien d'autres produits du sol et du sous-sol susceptibles d'alimenter l'industrie française. C'est ainsi que s'établira un échange productif entre les deux pays qui donnera aux relations franco-russes un aspect essentiellement différent de celui que leur avait donné avant la guerre l'introduction en Russie par la France de son « capitalisme colonisateur ».

Ch. Eisenstadt.

---

## La Situation Juridique des Missions Commerciales de l'U.R.S.S. à l'Étranger

En ce qui concerne le commerce extérieur, la législation de l'Union Soviétique incorpore les missions commerciales aux ambassades de l'U. R. S. S. Ainsi, la situation des missions commerciales, en tant que représentation d'un Etat étranger sur le territoire de l'Etat qui reçoit l'ambassade, est nettement établie. Si pourtant quelques Etats hésitent à reconnaître ce principe de la législation soviétiste, c'est que les étrangers n'ont pas une connaissance suffisante de ce qu'est le monopole du commerce extérieur.

Il existe bien, depuis longtemps, dans le monde entier, une monopolisation par l'Etat de quelques branches de l'économie nationale. Mais ce qui, du point de vue du droit international et national constitue un fait nouveau, c'est la conception de « l'Etat commerçant ». Or, la pénétration de cette conception dans le droit international est seule de nature à faire admettre la reconnaissance de l'exterritorialité des missions commerciales, reconnaissance revendiquée par le gouvernement soviétiste.

Dans l'U. R. S. S., le monopole du commerce extérieur représente une des principales fonctions de l'Etat en tant que souverain. Si dans certains Etats capitalistes, la fabrication et la vente de quelques produits (alcool ou tabac, par exemple) sont monopolisées, cette monopolisation ne constitue dans un système général d'économie privée qu'une exception faite au bénéfice de l'Etat. En l'occurrence, l'activité économique de ces Etats se lie au système d'économie privée en usage dans les Etats capitalistes et est absorbée par ce système. L'activité économique de ces Etats n'est donc, pour eux, qu'une fonction accessoire. En conséquence, les organismes qui, dans

ces Etats, exercent cette activité économique, ne sont pas, à proprement parler, des organismes d'Etat, mais des organismes privés agissant pour le compte de l'Etat.

Dans l'Union Soviétique l'activité économique de l'Etat est juridiquement tout à fait différente. Ici, le système économique dominant n'est pas capitaliste, privé, mais étatique. En monopolisant le commerce extérieur, le gouvernement soviétiste le rattache à la chaîne continue et fermée de ses droits souverains. Dans cet Etat soviétiste dont la vie économique est étatisée, il est naturel que le commerce extérieur soit monopolisé. Le commerce extérieur est dans l'U. R. S. S. un élément de la souveraineté, comme le sont, dans les autres états, la législation, l'administration, la juridiction.

Ce fait nouveau doit être compris par les Etats qui ont reconnu l'Union Soviétique « de jure ». La reconnaissance « de jure » d'un Etat signifie avant tout la reconnaissance de ses droits souverains dans tous les domaines. Rappelons que c'est peu à peu, progressivement, à mesure de la stabilisation de la puissance étatique, c'est-à-dire de la conception d'une communauté nationale indépendante intérieurement et extérieurement, que, le droit international moderne s'étant constitué, furent discernés les éléments de la puissance de l'Etat, éléments universellement reconnus aujourd'hui comme émanations de la souveraineté. Actuellement quand un Etat reconnaît la souveraineté d'un autre Etat, il reconnaît implicitement chacun des éléments de cette souveraineté.

Les adversaires de l'exterritorialité des missions commerciales de l'U. R. S. S. à l'étranger, nous opposent le principe de la non transmission des droits

souverains sur le territoire d'un Etat étranger. Mais l'argumentation à laquelle ils ont recours nous paraît bien scolastique et peu sérieuse; elle pêche par la base. Consciemment ou inconsciemment, ces argumentateurs négligent, en effet, le fait capital que le commerce extérieur a exclusivement pour objet, par définition, l'entretien de relations commerciales avec les Etats étrangers.

Etant donnée la monopolisation du commerce extérieur dans l'Union Soviétique, l'entretien des relations économiques avec l'U. R. S. S. n'est possible que par la collaboration avec les organismes chargés du commerce extérieur.

Les principes admis dans le monde entier en matière de politique extérieure sont également applicables au commerce extérieur de l'Union. La politique extérieure est une émanation des droits souverains de l'Etat. Quand elle a pour objet l'entretien de relations avec des pays étrangers, l'Etat installe les organismes nécessaires à l'exécution de sa politique extérieure sur le territoire des autres Etats, sans être aucunement limité dans sa souveraineté par le territoire des autres Etats. Dans l'Union Soviétique le commerce extérieur, étant, comme la politique extérieure, une émanation des droits souverains de l'Etat, doit bénéficier des mêmes privilèges. L'activité des organismes du commerce extérieur de l'Union doit pouvoir s'exercer sur le territoire des autres Etats. Ainsi, logiquement et juridiquement, il y a complète analogie entre les fonctions du commerce extérieur de l'Union Soviétique et les fonctions diplomatiques d'un Etat quelconque.

Les conséquences tirées du fait de la reconnaissance « de jure » quant à l'activité *diplomatique* d'agents étrangers sur le territoire d'autres Etats, doivent être admises dans le domaine de l'activité *commerciale*.

Le monopole du commerce extérieur étant une émanation des droits souverains de l'Union, les organismes chargés du commerce extérieur, c'est-à-dire les missions commerciales, doivent donc jouir des privilèges que le droit international accorde aux organismes d'Etat dans le domaine de la politique extérieure.

Il n'est pas besoin de revenir ici sur la conception de l'exterritorialité. Retenons seulement que l'intangibilité, c'est-à-dire l'immunité, des agents diplomatiques bénéficiant de l'exterritorialité signifie avant tout que ces agents ne sont pas justiciables des tribunaux de l'Etat sur le territoire duquel ils exercent leurs fonctions. Théoriquement et pratiquement on a été unanimement amené à reconnaître que les agents diplomatiques ne peuvent exercer en toute indépendance leurs fonctions que par le privilège de l'exterritorialité. Et l'expérience a démontré que ce privilège est aussi bienfaisant à l'Etat qui l'accorde qu'à celui qui en bénéficie. L'exterritorialité des agents diplomatiques étrangers limite la souveraineté de ce dernier dans la même mesure nécessairement où il reconnaît la souveraineté de l'autre Etat.

Or, il n'est pas douteux que ces raisons théoriques et pratiques justifient tout aussi bien l'application

du principe de l'exterritorialité aux missions commerciales de l'U. R. S. S. Ces missions commerciales sont en effet comme des représentations diplomatiques sur le territoire des Etats étrangers pour y exercer des fonctions d'Etat. Elles sont chargées de protéger les relations commerciales entre l'Union et les autres peuples. Elles ont donc droit à l'indépendance, qui seule rend possible l'exercice de ces fonctions.

La *nécessité* de l'exterritorialité des représentations commerciales est théoriquement et pratiquement indiscutable.

Etant donné le caractère étatique du commerce extérieur de l'Union, l'intangibilité des missions commerciales s'impose encore par ce que les *secrets d'affaires* tendent à devenir des *secrets d'Etat*. Il est clair en effet, que de même que pour les agents diplomatiques, les Etats où résident les missions commerciales de l'Union ont intérêt à ce que ces missions soient immunisées, puisque, à cause du caractère étatique de leur activité, elles entrent en contact avec les administrations de ces Etats en ce qui concerne des modalités qui ont caractère d'Etat et sont souvent de très grande importance pour les deux pays. Cela confirme donc, à nouveau, la nécessité pour les missions de pouvoir tenir leurs archives hors de l'atteinte de tierces personnes, donc également à l'abri des recherches des administrations de l'Etat qui hospitalise la mission.

Les adversaires de l'exterritorialité des missions commerciales objectent encore que le gouvernement de l'U. R. S. S. a, de lui-même, dans plusieurs conventions, placé des affaires concernant exclusivement les missions commerciales sous la compétence des tribunaux de l'Etat qui abrite ces missions. De ce fait, ils s'efforcent de tirer la conséquence que les missions commerciales ne sont pas semblables aux missions diplomatiques, celles-ci ne pouvant, en aucun cas, faire appel aux juridictions intérieures du pays où elles se trouvent. Cette argumentation nous paraît démontrer le contraire de ce qu'elle voudrait prouver; en effet, puisque le gouvernement de l'U. R. S. S. est fondé à revendiquer pour ses missions commerciales l'exterritorialité, il est également fondé, s'il le juge nécessaire, à stipuler par convention, la limitation *précisée par lui-même* de cette exterritorialité. Qu'un Etat puisse, dans ce domaine, limiter volontairement lui-même ses droits souverains, cela est justement inclus dans la conception de la souveraineté. Dire qu'une telle auto-limitation implique l'idée qu'un Etat abandonne ses droits souverains, serait conclure bien légèrement.

Comme nous l'écrivions plus haut, les difficultés qui existent, ou, pour mieux dire, qui ont été créées en ce qui concerne la solution du problème de la situation juridique des missions commerciales, viennent du fait qu'on ne voit pas ou qu'on ne veut pas voir ce qu'est essentiellement le monopole du commerce extérieur de l'Union. De l'exposé ci-dessus, il ressort que cette forme du commerce extérieur est reconnue au moment même où l'Union Soviétique est reconnue « de jure ».

Alexandre Rappoport.

# La Réforme Monétaire et la Stabilisation du Rouble de l'U.R.S.S. en 1924

Il y a deux ans la circulation monétaire de l'U. R. S. S. n'était qu'un mélange de papier-monnaie des types les plus différents avec des limites territoriales de circulation les plus variées.

Non seulement les diverses républiques de l'Union émettaient leur monnaie particulière, mais leur exemple était parfois imité par certaines villes ou même par de grandes organisations économiques.

En plus du papier-monnaie des soviets, on voyait circuler aussi l'argent de l'Empire et du Gouvernement Provisoire qui avait son cours partout avec les primes les plus variées par rapport à l'argent légal, ce qui embrouillait définitivement tous les calculs. Il était donc devenu absolument nécessaire de concentrer la politique financière sur la réorganisation du système monétaire.

On commença par des mesures destinées à liquider l'émission du papier-monnaie spécial des provinces, afin d'obtenir l'unification de la circulation monétaire sur tout le territoire de l'U. R. S. S. et d'instituer ainsi un système monétaire unique à la place de la variété infinie des types et des cours de l'argent circulant à cette époque.

Le décret du 13 octobre 1922 a interdit, sous la stipulation d'une responsabilité pénale, à n'importe quelle administration d'émettre des obligations quelconques au porteur ; les décrets des 28 juin, 19 juillet et 8 septembre 1923 ont liquidé tous les types du papier-monnaie parus jusqu'à 1922. Après les délais fixés par ces décrets pour l'échange de l'ancien argent contre celui de l'émission 1922, tout papier-monnaie des émissions précédentes fut annulé et perdit sa force légale. Ces mesures radicales ont eu tout le succès attendu.

On a réussi de même à obtenir l'unification de la circulation monétaire sur tout le territoire de l'Union.

D'après le décret du Comité Central Exécutif du 1<sup>er</sup> mai 1923, l'émission mensuelle de l'argent-papier ne devait pas dépasser la somme de 30 millions de roubles-or, calculée d'après le cours officiel du rouble-or au premier du mois, et à partir du 1<sup>er</sup> août 1923, le droit d'émission du Commissariat des Finances a été limité à 15 millions de roubles-or calculés d'après la même base.

En régularisant les émissions, en diminuant le déficit du budget de l'Etat et en obtenant un bilan commercial favorable, on a réussi à ralentir considérablement la baisse du rouble. Cette baisse continuait cependant et le monde des affaires éprouvait un grand besoin d'une unité monétaire stable. Ce besoin se faisait déjà sentir d'une manière de

plus en plus apparente à partir de la réorganisation des entreprises industrielles et commerciales de l'Etat sur les principes de l'autonomie économique de leurs opérations. Ce besoin fit prendre des mesures législatives concernant le cours du rouble.

D'abord, on a autorisé de passer les marchés et les contrats sur la base du calcul en or et du règlement des comptes avec papier-monnaie des soviets, acceptable d'après le cours officiel du rouble-or.

Le cours officiel du rouble-or fut fixé par le Commissariat des Finances à partir du mois de novembre 1921.

Ces cours étant établis surtout dans un but budgétaire, se sont trouvés trop éloignés des réalités et on a été forcé de les remplacer en 1922 par les cours de la Banque d'Etat ; ensuite un décret spécial du Travail et de la Défense du 25 août 1922 a institué une commission spéciale de côté ayant pour but d'établir tous les jours le cours officiel du rouble-or, obligatoire pour le règlement des comptes.

Ces cours étant publiés dans les journaux du centre et télégraphiés en province pour la presse locale, on les utilisait de la manière la plus large comme obligatoires pour tous les marchés et contrats passés sur la base du cours du rouble-or sur tout le territoire de l'Union. Ces mêmes cours ont été légaux pour le paiement des impôts et des contributions et pour tous les contrats de location exprimés en roubles-or, de même pour tous les comptes des caisses d'épargne.

On voit donc que le papier-monnaie des soviets représentait un système à part, et il serait difficile d'y trouver un équivalent dans l'histoire de la circulation monétaire. Cet argent était dans certains cas compté d'après sa valeur nominale et dans d'autres cas, se rapportant aux obligations exprimées en or, on l'acceptait d'après le cours du rouble-or qui changeait incessamment.

Considérant l'amélioration générale de l'organisation financière du pays, la limitation du déficit budgétaire et de l'émission fiscale, de même que la nécessité de plus en plus évidente pour le commerce d'avoir une valeur réellement stable, garantie par l'or, on a trouvé possible de commencer l'émission bancaire au moyen de la création de billets de la Banque d'Etat basée sur l'unité monétaire nouvelle dénommée le « tchervoniète ».

Cette dénomination (le « tchervoniète ») a été donnée à de nouvelles pièces d'or dont la frappe a été décrétée le 26 novembre 1922. D'après ce décret, un « tchervoniète » contient 1 zolotnik 78,24 dolis d'or pur, ce qui correspond à la quantité d'or contenue

dans l'ancienne monnaie russe de 10 roubles. Le même décret autorise en principe le Commissariat des Finances de mettre ces nouvelles pièces d'or en circulation. La monnaie de tchervoniète devant remplacer les anciennes pièces d'or russes, il a été naturel d'utiliser cette même unité comme base pour les nouveaux billets de la Banque d'Etat garantis en or.

Le droit d'émission des billets de banque a été accordé à la Banque d'Etat par le décret du Conseil des Commissaires du Peuple du 11 octobre 1922. D'après ce texte, les billets de la Banque d'Etat sont émis en coupures de 1, 2, 3, 5, 10, 25 et 50 tchervoniètes, chaque tchervoniète devant contenir 1 zolotnik 78, 24 doli d'or pur. Les billets de la Banque d'Etat doivent être garantis pour 1/4 par des métaux précieux en lingots ou monnaies et par de l'argent étranger stable, et pour 3/4 par des marchandises facilement réalisables et par des créances ou obligations à court terme.

Le commencement du change des billets de banque en or doit être établi par une loi spéciale. Parmi les articles du décret du 11 octobre on doit noter surtout l'article 6, selon lequel les billets de banque doivent être acceptés d'après leur valeur nominale pour tous les impôts et les contributions et dans tous les cas où le paiement en or est stipulé.

D'un autre côté, les tchervoniètes étant émis par la Banque d'Etat exclusivement dans un but de crédit, conformément aux nécessités réelles du marché, et étant liés à des garanties matérielles réelles et facilement réalisables, ils ont été assurés contre l'inflation monétaire et la variation plus ou moins considérable des cours.

L'apparition du tchervoniète a joué un rôle énorme dans la consolidation du Commerce de l'Union. Il a rendu possible des calculs réels et il a permis d'assurer des ressources de caisse contre une dévalorisation continue.

Pourtant, on remarqua que la circulation du tchervoniète ne supprimait pas toutes les difficultés provenant de la pénurie d'argent pour le commerce de détail, surtout dans les contrées éloignées des grandes villes. Pendant que le trafic de gros était suffisamment alimenté par les nouveaux billets de banque et aussi par les obligations du Trésor, le petit commerce était forcé de se contenter d'un papier-monnaie toujours en baisse avec toutes les conséquences de cette situation.

Le déficit représentant toujours un pourcentage considérable du budget de l'Etat, il était clair que le papier-monnaie n'avait pas encore terminé sa mission.

Désireux d'améliorer le cours du papier-monnaie, le Conseil des Commissaires du Peuple prenait de temps en temps des mesures pour limiter son émission (jusqu'à 30 millions de roubles-or à partir du 1<sup>er</sup> mai 1923 et jusqu'à 15 millions de roubles-or à partir du 1<sup>er</sup> août 1923). Ce n'est qu'après une amélioration considérable de la situation budgétaire,

quand le déficit à couvrir par l'émission fut devenu insignifiant, qu'on envisagea la possibilité d'exécuter les dernières mesures de la réforme monétaire qui avait débuté par l'émission du tchervoniète.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1923, la valeur réelle du papier-monnaie en circulation ne baissa pas au-dessous de 11,3 millions de tchervoniètes, somme représentant le montant de tout le papier-monnaie au 1<sup>er</sup> janvier 1923.

A partir du mois de juillet commence une période de fléchissement rapide du papier-monnaie dont la valeur tomba, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, à 5,6 millions de tchervoniètes. Par la suite on fut forcé d'augmenter l'émission du papier-monnaie, ce qui releva pour une courte période la valeur de la masse monétaire jusqu'à 7,6 millions de tchervoniètes au premier novembre. Cependant les mois suivants, le développement continu de l'émission par le Trésor n'amena que l'accélération de la dévalorisation du rouble soviétique et le fléchissement progressif de la circulation du papier-monnaie jusqu'à 5,9 millions de tchervoniètes au 1<sup>er</sup> janvier 1924 et à 4 millions de tchervoniètes au 1<sup>er</sup> février.

A partir du mois de juillet 1923, l'émission des billets de banque se développa aussi d'une manière intensive: du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> octobre la circulation de ces billets tripla (de 7 millions à 21,4 millions de tchervoniètes). Ce mouvement d'émission se ralentit cependant à partir du mois d'octobre et resta pendant le mois de novembre presque stationnaire; vers le 1<sup>er</sup> janvier 1924, la circulation des billets de banque n'était montée qu'à 24,9 millions tchervoniètes et parvint au 1<sup>er</sup> février à 27,3 millions.

Ainsi la somme générale du papier-monnaie et des billets de banque en circulation qui avait monté continuellement jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1923 (où elle parvenait au chiffre de 31,1 millions tchervoniètes) non seulement n'augmenta pas les mois suivants, mais, parallèlement au ralentissement de l'émission bancaire et malgré le développement de l'émission du papier-monnaie, s'abaissa même jusqu'à 30,8 millions de tchervoniètes au 1<sup>er</sup> janvier 1924. Au mois de février, on atteint 31,3 millions de tchervoniètes, c'est-à-dire à peu près le niveau de la circulation d'octobre. Il faut noter qu'à cette époque, il y avait en circulation encore quelques succédanés d'argent comme les obligations du Commissariat des Finances, dont le montant au 1<sup>er</sup> janvier 1924 était de 6 millions de tchervoniètes, et les certificats de chemins de fer qui s'élevaient à la somme de 958 mille tchervoniètes au premier janvier et à 1,2 millions tchervoniètes au premier février.

Le total général de la circulation du papier-monnaie, des billets de banque et de leurs succédanés en circulation était au premier octobre 30,4 millions tchervoniètes, au premier novembre 36,1 millions, au premier décembre 36,8 millions, au premier janvier 1924 37,8 millions de tchervoniètes et au premier février 39,8 millions de tchervoniètes.

La valeur relative du papier-monnaie par rapport

à la masse monétaire générale du pays baissait de plus en plus. Au premier janvier, le papier-monnaie représentait 15,8 % et au premier février environ 10,2 % de toute la circulation; la valeur des billets de banque en circulation s'élevait par contre de 65,8 % à 68,5 %; en même temps l'importance des succédanés d'argent en circulation s'augmentait, passant pour les obligations du Commissariat des Finances de 15,9 % à 18,2 % et pour les certificats de chemins de fer de 2,5 % à 3,1 %. Telles étaient les statistiques de la circulation monétaire de l'Union à la veille de la réforme.

La réforme monétaire débuta, en réalité, par la mise en circulation du tchervoniète. On fut cependant forcé de poursuivre l'achèvement de la réforme plus tôt qu'on ne l'avait supposé. Le papier-monnaie n'était évidemment plus utilisable. Avec ces deux systèmes parallèles, — celui du tchervoniète et celui du papier-monnaie — l'organisme économique du pays subissait continuellement des à-coups terribles. Les pertes causées par la baisse progressive du papier-monnaie devenaient tous les jours plus grandes. La baisse atteignait 40 à 50 % pour une période de 10 jours. Le Commissariat des Voies et Communications seul estimait ses pertes pour la période d'octobre-décembre 1923 à environ 6,5 millions de roubles-or. Les pertes des organisations de l'Etat et des coopératives atteignaient des sommes encore plus considérables. Le revenu d'émission s'abaissait à zéro. Cependant, cette baisse continue de l'argent entravait de plus en plus la renaissance de l'économie nationale.

Le 6 février 1924 fut publié un décret concernant l'émission des billets du Trésor. Ce décret a ouvert, pour ainsi dire, la dernière page de la réforme monétaire. Aux termes de ce décret, le Commissariat des Finances était chargé de mettre en circulation des billets du Trésor de la valeur d'un rouble, de 3 roubles et de 5 roubles. Ces billets furent déclarés obligatoires sur tout le territoire de l'Union pour tous les paiements calculés en or ou d'après le cours officiel de l'or. La limite du droit d'émission du Commissariat des Finances par rapport à la somme totale de ces billets devait être établie le premier de chaque mois et ne pas dépasser la moitié de la somme totale des tchervoniètes en circulation, d'après le bilan de la Banque d'Etat à cette date, déduction faite du montant des dettes du Commissariat des Finances envers la Banque d'Etat. Le Commissariat des Finances était chargé de publier mensuellement la statistique de son émission au premier du mois courant.

Le trait le plus caractéristique de ce décret consista en ce que, tout en continuant l'émission bancaire, on établissait aussi l'émission fiscale, mais sur une autre base que celle de la période précédente. Les billets du Trésor sont destinés principalement à satisfaire les besoins du commerce pour la monnaie stable en petites coupures. Le profit de l'émission fiscale n'est qu'une conséquence et non pas le but essentiel

de cette mesure. Pour cette raison l'article 3 du décret donne comme limite maxima du droit d'émission du Commissariat des Finances, la moitié de la somme totale des tchervoniètes mis en circulation, c'est-à-dire que la valeur de tous les billets du Trésor en circulation ne doit jamais être supérieure à 1/3 de toute la masse monétaire en circulation. Cette proportion, étant basée sur l'expérience, tient compte de la nécessité pour la circulation monétaire d'utiliser les petites unités d'argent.

Presqu'en même temps, par le décret du 15 février 1924, on a fait cesser l'impression et l'émission du papier-monnaie du type 1923. L'émission des billets du Trésor et la fin de l'émission du papier-monnaie a été la première étape de la phase décisive de la réforme monétaire.

La deuxième étape a été constituée par la mise en circulation d'une monnaie d'argent destinée à alimenter les besoins du change. Le décret sur l'émission de la monnaie d'argent et de bronze a été signé par la Présidence du Comité Central Exécutif le 22 février 1924. D'après ce décret, la monnaie d'argent et de bronze doit être frappée dans des conditions identiques, quant à sa valeur nominale, à son poids et au contenu du métal, à celles qui étaient observées avant la guerre; la monnaie de billon en argent de la valeur de 10, 15, 20 copecks; la monnaie d'argent dite bancaire, de la valeur de 50 copecks et d'un rouble; la monnaie de bronze de la valeur de 1, 2, 3 et 5 copecks. La monnaie d'argent et de bronze doit circuler d'après sa valeur nominale mais elle n'est obligatoire pour chaque paiement que jusqu'à la somme de 25 roubles pour la monnaie bancaire et jusqu'à 3 roubles pour la monnaie de billon. Les caisses du Commissariat des Finances acceptent la monnaie d'argent et de bronze de la frappe soviétique au delà de ces limites. La monnaie d'argent et de bronze de la frappe du Gouvernement Impérial est interdite pour les paiements. L'émission de la monnaie d'argent et de bronze fait partie des cadres réservés à l'émission des billets du Trésor. Comme le Commissariat des Finances était chargé de frapper pendant 1924 de la monnaie métallique pour la somme de 100 millions de roubles, les limites de l'émission des billets du Trésor durent être réduites en conséquence, ce qui fut certainement favorable à la stabilité de ces billets. Les difficultés techniques rendant impossible la mise immédiate en circulation de la nouvelle monnaie métallique en quantité suffisante, le Commissariat des Finances fut autorisé à mettre provisoirement en circulation des bons de change de la valeur de 1 à 50 copecks, sous la réserve que l'émission de ces bons est comprise dans les limites générales de l'émission des billets du trésor et qu'on devrait le 1<sup>er</sup> janvier 1925, au plus tard commencer l'échange de ces bons contre la monnaie métallique de même valeur.

La troisième et dernière étape de cette réforme était le rachat du papier-monnaie du type 1923. Cette mesure fut décrétée le 7 mars 1924. Aux ter-

mes de ce décret, le cours du papier-monnaie fut fixé au 10 mars 1924 à la base d'un rouble-or équivalent à 50.000 roubles en papier-monnaie du type 1923, et d'après ce cours, le papier-monnaie resté en circulation devait être accepté en paiement jusqu'au 10 avril 1924.

Les caisses du Commissariat des Finances et de la Banque d'Etat devaient accepter le papier-monnaie et l'échanger contre la nouvelle monnaie. Comme cependant la circulation se ressentait vivement de l'insuffisance de la petite monnaie pour le change, le décret du Conseil des Commissaires du 22 mars 1924 prolongea le délai de circulation du papier-monnaie jusqu'au 10 mai 1924 et le délai de son échange aux caisses du Commissariat des Finances et de la Banque de l'Etat jusqu'au 31 mai 1924.

Le développement de la réforme monétaire a prouvé son entier succès au point de vue général. Le but principal — celui de créer une monnaie stable, a été effectivement atteint. Cela ne veut pas dire qu'on ne se soit pas heurté ultérieurement à quelques difficultés. Ainsi, on doit noter un malaise général occasionné par une désorganisation de la circulation monétaire durant la période transitoire.

Ce défaut et d'autres ont été progressivement atténués au fur et à mesure de l'émission des billets de la Banque d'Etat, des billets du Trésor et de la monnaie métallique. Vers le mois de septembre 1924, la circulation était déjà devenue à peu près normale. Les chiffres ci-dessous permettent de comparer la circulation de la monnaie au moment de la fixation définitive du cours, c'est-à-dire au 10 mars 1924, avec la circulation au 1<sup>er</sup> septembre 1924.

*Il y avait en circulation en millions de roubles-or :*

	au 10/3/24.	au 1/9/24.
Papier-monnaie .....	16,1	—
Billets de banque .....	292,2	331
Certificats des Chemins de fer .....	18,9	—
Billets du Trésor .....	36,6	181
Monnaie-argent .....	5,2	42
Bons de change .....	0,1	22
Monnaie de bronze .....	—	0,02
Total .....	369	578

millions de roubles.

Ainsi, la valeur réelle de l'argent en circulation a augmenté, durant cette période de 50 %, qui ont été appropriés par l'organisme économique du pays sans aucun signe visible d'excès monétaire. Il y eut évidemment quelques fluctuations des prix du marché, produites par diverses causes économiques, mais en somme le nouveau rouble à base du tchervoniète n'a subi aucun préjudice. Il faut noter que le maintien du tchervoniète, outre la politique financière proprement dite, a été puissamment aidé, d'un côté, par le monopole du Commerce Extérieur donnant à l'Union en 1924, un bilan commercial très favorable, d'un autre côté, par la concentration de la majeure partie de l'industrie et du commerce de gros entre les

maines de l'Etat, ce qui a permis de coordonner la politique de la production et de la distribution des principaux produits durant la seconde moitié de 1924 dans le but de lutter contre les tendances à la hausse du marché libre et d'amener progressivement la baisse des prix de certains produits industriels. Cette politique assurait au tchervoniète un cours très favorable et stable par rapport aux valeurs étrangères et maintenait en même temps la capacité réelle de la nouvelle unité monétaire sur le marché intérieur.

Les mesures à réaliser prochainement seraient, d'une part, le maintien des positions conquises et, d'autre part, l'introduction, dans les limites légales, des quantités nécessaires de monnaie métallique d'argent et de bronze, dont la frappe continue de manière toujours intensive et les mesures préparatoires pour la mise en circulation de la monnaie d'or tchervoniète. Ce serait pour ainsi dire, le couronnement de cette réforme, dont le succès ne peut plus être discuté.

En somme, dans la période allant du commencement de la réforme monétaire (mars 1924) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1925, la masse totale de la monnaie en circulation a plus que doublé, passant de 356 millions de roubles à 755 millions de roubles — sans toutefois diminuer la capacité d'achat du rouble. L'accroissement de la masse monétaire en circulation, en présence de la stabilité de l'unité monétaire, a amené un vif développement de l'échange commercial, raffermi la capacité d'achat des paysans et assuré les demandes de produits industriels de l'U. R. S. S.

Actuellement la question fondamentale c'est d'établir les limites rationnelles de l'émission des billets de banque.

Le gouvernement de l'U. R. S. S. traite ce problème avec une extrême prudence. Il serait possible d'augmenter la masse monétaire. Pourtant, afin d'assurer une stabilité complète de la monnaie, on a décidé d'arrêter l'émission des billets de banque, pour le second trimestre de l'exercice actuel, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars.

Comme on voit d'après ce bref exposé de la réforme monétaire de l'U. R. S. S., les pays soviétiques possèdent un système financier basé sur une unité monétaire réellement stabilisée. Cette stabilité est confirmée par son rapport depuis longtemps inchangé avec le dollar, qui vaut depuis plusieurs mois de 1 r. 94 à 1 r. 94,5 c. aux Bourses de Moscou et de Léningrad. Le rapport du nouveau rouble à la livre anglaise varie également très peu. Mais il a subi en 1924 l'influence de la hausse progressive de la livre sterling, de sorte qu'une livre valant au mois de mars 1924 environ 8 r. 50, s'est élevée jusqu'à 9 r., vers la fin de novembre et vaut actuellement (commencement de février) en moyenne 9 r. 33. Il faut remarquer toutefois que ce rapport est jusqu'à présent au-dessous du pair et, par conséquent, à l'avantage du tchervoniète.

La prudence montrée jusqu'à présent par le Gouvernement Soviétique au sujet de son nouveau système monétaire et le maintien entre les mains de l'Etat des principaux facteurs influencent la valeur réelle de l'argent du marché intérieur et à l'étranger, donne tout lieu de croire que « le tchervoniète » ne

sera inférieur en rien aux autres unités monétaires européennes et que l'on verra bientôt son apparition officielle sur tous les marchés européens qui sont actuellement en train de rétablir leurs relations avec les pays successeurs de l'ancienne Russie.

V. Slansky.

## L'Année Economique 1923-24

Dans les pays capitalistes eux-mêmes, l'institution d'une politique économique (ou l'ingérence de l'Etat dans les opérations élémentaires de l'économie nationale) transforme profondément l'ensemble de la situation économique. L'influence qu'exerce l'Etat de façon délibérée sur l'économie, a une portée bien autrement considérable lorsqu'il s'agit de notre pays, où l'Etat est maître de l'industrie tout entière, seul exportateur et importateur, principal acheteur des produits de l'agriculture, etc. La physionomie d'ensemble de l'économie, ainsi que l'orientation de ses diverses branches dépendent dans la mesure la plus large des fins que se propose le gouvernement et de la nature de ses aspirations. C'est pourquoi un tableau de l'économie de l'Union pour l'année écoulée doit être nécessairement précédé d'une analyse des buts poursuivis et des moyens employés par l'Etat dans sa politique étrangère.

Ce qui caractérise l'année 1923-24, c'est la dictature exercée par le facteur financier sur la vie économique. L'Etat s'est efforcé avant tout de libérer le pays du chaos de l'inflation. Les résultats atteints sont notables :

*Accroissement de la circulation financière en % :*

	1922-23	1923-24
1 <sup>er</sup> trimestre .....	26,1	20,8
2 <sup>e</sup> — .....	32,4	20,3
3 <sup>e</sup> — .....	26,2	6,8
4 <sup>e</sup> — .....	34,3	9,1

C'est l'émission destinée à boucler le budget qui présente la diminution la plus sensible ; peu à peu, elle disparaît. Il serait erroné, toutefois, de juger de la situation économique sur ce seul symptôme. Les caractères économiques de notre émission de Crédit tendent, en effet, à rapprocher celle-ci, dans bien des cas, de l'émission budgétaire. Lorsqu'il existe un plan de Crédit et un Monopole d'Etat du Crédit et de la Banque, ce n'est pas selon les principes stricts du crédit bancaire que l'économie nationale bénéficie de ressources financières nouvelles. Le taux d'intérêt actuel étant très bas, les fonds de crédit ne font pas à la Caisse d'Etat, un retour normal ; par suite de l'irrégularité d'amortissement des dettes et des pro-

longations fréquentes des traites, les crédits bancaires à la petite semaine ont fait place à l'investissement durable des ressources de l'Etat dans tel ou tel département économique.

Ainsi donc, — et les financiers de profession l'ont déjà déclaré à maintes reprises — l'émission bancaire ou de crédit tend à se rapprocher, par ses résultats derniers, de l'émission budgétaire. De sorte que — et ceci est très important — l'année 1923-24 a vu diminuer la circulation fiduciaire non seulement en ce qui concerne l'émission budgétaire, mais aussi quant à l'émission bancaire.

	Emission en millions de roubles		Augm. de la circul. fiduc. en o/o	
	1922-23	1923-24	1922-23	1923-24
1 <sup>er</sup> trimestre ..	—	—	29,8	14,4
2 <sup>e</sup> — ..	22,1	—	57,3	24,2
3 <sup>e</sup> — ..	44,3	172,7	4,1	1,4
4 <sup>e</sup> — ..	137,4	196,5	54,2	18,1

La décroissance de l'émission est sensible.

Le gouvernement ayant clairement exprimé son intention de renoncer à couvrir le budget au moyen d'une émission, il devint nécessaire de recourir à d'autres sources de revenus. L'on s'attacha tout particulièrement à accroître les revenus des impôts et des biens-fonds de l'Etat :

	1922-23	1923-24
	(en millions de roubles)	
Recettes provenant des impôts (d'Etat et des communes) .....	638,0	964,5
Recettes provenant des biens-fonds et entreprises d'Etat ....	549,5	1082,1

Certaines sources de revenus ont présenté au cours de l'année 1923, un accroissement considérable :

*Recettes (en millions de roubles) :*

	1923-24	Impôts sur la consommation	Biens-fonds et entrep. d'Etat
1 <sup>er</sup> trimestre .....	.....	47,9	214,9
2 <sup>e</sup> — .....	.....	68,2	241,4
3 <sup>e</sup> — .....	.....	77,7	295,6
4 <sup>e</sup> — .....	.....	94,2	334,8

Malgré toute l'énergie et toute l'ingéniosité déployées, l'accroissement des recettes de l'Etat ne put marcher de pair avec celui du déficit. L'Etat dut s'imposer dans ses dépenses la plus stricte économie. Les diverses catégories de l'économie publique s'en ressentirent, mais avant tout, l'industrie. Celle-ci, libéralement soutenue jusque-là par le budget, fut privée désormais de cet appui. Les banques, elles aussi, durent lui mesurer leur concours. Si bien que certaines branches de l'industrie, dépourvues des ressources financières nécessaires à leur production, se trouvèrent dans une situation difficile.

Mais à ne considérer que l'ensemble, l'application par l'Etat de ce principe nouveau a été très salutaire à son industrie.

L'expérience a montré, en effet, que notre industrie n'a pas toujours su employer utilement les ressources financières qu'on lui attribuait avec trop de libéralité.

Privée du concours des caisses de l'Etat, l'industrie dut se préoccuper davantage des conditions de vente et réaliser les ressources qui lui étaient nécessaires par une intensification de sa production. Elle fut ainsi conduite, à baisser ses prix de vente, à diminuer les prix de revient. On tendit à un accroissement simultané du rendement individuel et de la capacité de production de l'industrie.

Rendement en roubles, par homme  
et par jour de travail :

1923-24		%	—
1 <sup>er</sup> trimestre .....	4,29	100	
2 <sup>e</sup> — .....	4,60	107,2	
3 <sup>e</sup> — .....	4,96	115,6	
4 <sup>e</sup> — .....	5,24	122,2	

De même, il y a un progrès notable dans l'utilisation du matériel d'exploitation et des matières premières. La consommation de combustible, par exemple, est en diminution.

Consommation de combustible  
(%, moyenne de l'année) :

	1922-23.	1923-24.
Consommation en houille ..	24,0	16,1
Consommation en naphte ..	14,3	11,4

Dans l'industrie sucrière, la consommation de combustible a baissé de 29 %. Les déchets de sucre durant la fabrication ont diminué de 14 %. Le pourcentage d'extraction s'est élevé de 12 %. La technique des industries textiles et métallurgiques s'est améliorée dans des proportions semblables. Voici, par exemple, les chiffres du trust « Gosstal » (trust de l'acier) :

	1922-23	1923-24
Nombre d'ouvriers correspondant à 100 pouds de produits manufacturés par année ....	2,3	1,6

Consommation de combustible par poud de métal laminé 3,4 2,4

De même encore, dans les chemins de fer. La vitesse moyenne du transit, et la capacité de transport des trains de marchandises progressent ; la consommation de combustible diminue et le rendement quotidien moyen des locomotives et des wagons augmente.

Notons également une utilisation plus rationnelle des ressources nationales en combustible :

	Bois	Tourbe	Charb.	Naphte	Total
Avant la guerre	39,7	4,3	49,4	6,6	100
1922-23 .....	51,0	5,3	30,3	13,4	100
1923-24 .....	46,0	7,3	35,5	11,2	100

Nous constatons ainsi dans les finances de l'Etat dans son industrie et dans ses transports, une amélioration indubitable.

Le fait d'avoir renoncé au procédé si commode, mais si dangereux de l'inflation, a été des plus salutaires à notre vie économique, en obligeant l'industrie à diminuer les frais généraux et à augmenter sa production. L'industrie, il est vrai, a traversé une crise difficile, mais elle l'a surmonté et développé sa production de façon très intense.

Valeur de la production totale des industries  
d'Etat (prix d'avant-guerre)

	1922-23	1923-24
1 <sup>er</sup> trimestre .....	272,3	351,8
2 <sup>e</sup> — .....	290,4	372,6
3 <sup>e</sup> — .....	286,1	374,9
4 <sup>e</sup> — .....	280,5	410,5

Cette ascension générale de la production industrielle s'est faite, toutefois, nous ne devons pas l'oublier, aux dépens de l'ancien capital. Le capital employé n'a pu être reconstitué que pour une part minime : d'après certains calculs, seulement 100-120 millions de roubles en 1923-24, ce qui, en regard du chiffre d'affaires énorme de l'industrie, est absolument insignifiant. Cette pénurie de capitaux explique pourquoi l'industrie du fer, cette base de la production, ne joue dans le bilan général qu'un rôle secondaire, tandis que l'industrie du coton a atteint 36 % de son chiffre d'avant-guerre, celle de la laine 52 %, celle du lin 90 % ; la production du fer n'atteint en 1923-24 que 15,7 % de la production d'avant-guerre (en 1913, 256,8 millions de pouds, en 1924, seulement 40,3 millions de pouds).

Si maintenant nous passons à l'agriculture, c'est-à-dire à celui des domaines de l'économie publique, qui, tout en subissant fortement l'influence de l'Etat, demeure le champ d'activité des initiatives et des intérêts privés, nous constatons une reprise assez rapide.

La production brute n'a cependant monté — par rapport à l'année précédente — dans toute l'U. R.

S. S. (les régions frontières exceptées) que de 6.278 millions de roubles à 6.553 millions, soit de 4,4 %. (Selon d'autres calculs, l'accroissement serait de 7 %).

L'insignifiance de cet accroissement s'explique par la mauvaise récolte. L'Office Central de Statistique évalue la récolte moyenne de 1924 à 41,5 pouds par déciatine contre 50,7 en 1923.

Mais, plutôt que la production brute de l'Agriculture, extrêmement dépendante des conditions climatiques, ce qu'il est intéressant de considérer, c'est l'accroissement des surfaces cultivées, l'effectif du cheptel, l'extension des cultures scientifiques, etc.

Voici les données qui concernent les surfaces cultivées (rapport %) :

	Evaluation du Bureau Central Commissariat des Statistiques de l'Agriculture du Cadastre		
	1916	1923	1924
1916	100	100	100
1923	80,8	77,7	81,2

En 1924 on constate un accroissement d'environ 19 % sur l'année précédente.

Les diverses catégories de culture témoignent également d'un progrès sensible ainsi qu'en témoignent les chiffres ci-dessous, indiquant le rapport (avec 1922, exprimée par 100) des surfaces cultivées en Russie, en Ukraine, et en Russie Blanche :

Céréales	1923	1924
Céréales	+ 118,9	+ 106,0
Pommes de terre	+ 126,5	+ 107,3
Lin	+ 111,9	+ 117,3
Chanvre	+ 119,2	+ 123,3
Betterave	+ 140,1	+ 143,6
Tabac	+ 233,3	+ 114,3
Coton	+ 318,8	+ 221,8
Diverses (sauf céréales)	+ 127,6	+ 118,7

Le pourcentage d'augmentation des dernières catégories, notamment, témoigne de la recrudescence de la production agraire. Le développement de la culture des plantes fourragères est, lui aussi, très significatif :

Superficies cultivées en plantes fourragères

(exprimée en millions de déciats) :

1922	1923	1924
590	755	1 057
—	+ 28 %	+ 40 %

L'élevage du bétail suit, mais plus lentement, la renaissance de l'agriculture. Le nombre des chevaux est, il est vrai, en diminution de 0,7 % sur celui de l'année précédente, mais le troupeau des bovidés s'est accru de 10 %, celui des pores, de 6,4 %, celui des ovidés de 5,7 %. L'accroissement global du cheptel (pour le gros bétail) est d'environ 4 %.

Cheptel de 1924, (comparé à celui de 1916, en %) :

Chevaux	64,3 %
Bovidés	76,6 %
Totalité du bétail	71,9 %

Nous constatons donc dans tout le domaine de la production des améliorations notables. La production est organisée, aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture, dans l'exploitation, publique comme privée, de façon de plus en plus rationnelle. Cette réforme s'est accomplie, dans les divers domaines de production, avec plus ou moins de rapidité. Et dans certaines circonstances défavorables — comme les mauvaises récoltes occasionnées par le temps — nous pourrions sans nul doute enregistrer une amélioration considérable des revenus de l'Union.

Le gouvernement a consacré cette année à l'amélioration de la situation monétaire, une grande activité. D'une part, il s'agissait de créer une monnaie meilleure (réforme monétaire et stabilisation du change), d'autre part, il fallait contrôler et régler la circulation des marchandises. A ces deux points de vue, les résultats atteints au cours de l'année écoulée sont importants. Par le ralentissement des émissions, par la suppression du double change, par la substitution aux billets des Soviets entraînés dans une dévalorisation progressive, d'une monnaie nouvelle, unie au tchervonetz par un rapport stable, et enfin par une énergique réglementation des prix, l'on est parvenu à atteindre, dans la seconde moitié de l'année dernière, un tarif de prix à peu près fixé et stabilisé.

Cette stabilité relative du prix devient plus manifeste encore lorsqu'on la compare aux variations des prix durant la période correspondante de l'année 1922-23 (l'augmentation est exprimée en billets des Soviets.

(D'après l'Ind. du petit commerce du Bureau Central) :

	Prix au 1 <sup>er</sup> mars	Au 1 <sup>er</sup> octobre
1923	100	2.153
1924	100	101,5

A cette stabilité des prix, toutefois, a correspondu un accroissement lent, mais continu de la circulation fiduciaire (270 millions du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> octobre) de sorte que le problème est loin d'avoir trouvé sa solution définitive.

On a, à diverses reprises, attribué la stabilisation des prix au ralentissement de la circulation fiduciaire. Tel n'est pas notre avis, surtout si l'on considère la période qui a suivi. Il semble bien qu'on doive rechercher les causes de la stabilité des prix d'une part dans la physionomie même des tarifs quelques mois avant la réforme monétaire, mais d'autre part aussi, dans les mesures énergiques prises par l'Etat. Avant la réforme monétaire, tous les prix (qu'ils fussent ex-

primés en tchervonetz ou en papier soviétique) montaient considérablement, et il se peut fort bien que cette hausse insensée ait contribué pour une part à la stabilisation dans les mois qui ont suivi la réforme monétaire. L'extension des transactions commerciales instaurée à cette époque, concourant, elle aussi, à faire baisser les prix. C'est ainsi qu'au second semestre de 1924, le pays se trouva posséder une monnaie dont la capacité d'achat était constante.

Il fut d'autre part procédé avec énergie à la reconstitution des organisations commerciales. Cette reconstitution était indispensable ; sans elle, la baisse des prix obtenue par l'Etat n'aurait pas profité au consommateur. C'est seulement par l'institution d'exploitations commerciales d'Etat ou coopératives que la baisse a pu être imposée au petit commerce privé. De plus, cette institution donnait à beaucoup de produits de l'agriculture le débouché important dont ils avaient besoin.

Depuis l'automne 1923, l'Etat avait consacré des sommes considérables à l'acquisition de céréales et d'autres produits de notre agriculture. Ceci permit d'approvisionner régulièrement les marchés urbains, les céréales et les denrées alimentaires, et d'assurer une exportation notable de nos produits à l'étranger.

	1922-23	1923-24
	mill. de tonnes	mill. de tonnes
Exportation de céréales....	760	2 661

Cette amélioration du débit des produits de l'agriculture entraîna une hausse des prix et par là, un afflux de l'argent dans les villages, du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> août 1924, l'index des prix agricoles enregistre une hausse de 107 à 237,

En même temps se produisait sur les produits industriels livrés par l'Etat une baisse importante. D'après l'index du Conseil Supérieur de l'économie Nationale, nous notons :

en 1923 du 1/X au 1/12 une 1 <sup>re</sup> baisse de..	13 %
— 1924 du 1/II au 1/IV une 2 <sup>e</sup> baisse de ..	9 %
— 1924 du 1/VIII au 1/IX une 3 <sup>e</sup> baisse de	13 %

La répartition de la baisse dans les diverses industries se répartit comme suit d'après l'Index des prix de vente des syndicats et trusts du Conseil supérieur de l'Economie Nationale.

	1. 10. 23	1. 10. 24
Ind. Métallurgiques .....	2,07	1,77
— Chimiques .....	2,52	1,99
— du Caoutchouc .....	1,38	0,87
— Textile (ensemble) .....	2,71	1,77
— du Coton .....	2,50	1,71
— du Cuir .....	3,22	2,18
— des denrées Comestibles ..	3,25	2,11

Il s'entend que cette baisse considérable des prix

de gros n'a pas été pleinement ressentie par le petit consommateur, mais nous avons constaté cependant durant toute l'année (à l'exception des mois d'automne, lors de l'arrivée sur le marché de la récolte nouvelle) une baisse sensible des produits manufacturés et au contraire une hausse des produits agricoles.

La conséquence de ce double phénomène fut une intensification de la production industrielle et une extension générale des transactions commerciales. Nous ne possédons pas de données précises sur cette dernière extension, mais certains indices permettent, bien qu'indirectement, d'affirmer son existence.

Au cours de l'année 1923-24, le chiffre des expéditions quotidienne s'est accru de 15,4 %, celui des ventes de 40 %. L'augmentation du transit des céréales est particulièrement intéressante. D'après les données de J. Poplawsky, le transit des céréales qui avait été en 1922-23 de 598 millions de pouds a été en 1923-24 de 737 millions. Nous constatons la même progression dans les transactions commerciales.

	Transactions 1923-24 (en millions de roubles)	
	de Moscou	de province
	Bourse du Commerce	39 Bourses
	de Moscou	de province
1 <sup>er</sup> trimestre ....	304,8	196,2
2 <sup>e</sup> — ....	435,7	251,4
3 <sup>e</sup> — ....	346,3	287,6
4 <sup>e</sup> — ....	467,4	362,7

L'année écoulée présente par rapport à l'année précédente un accroissement très notable des négociations en bourse.

(En millions de roubles)

	1922-23	1923-24
Bourse de Commerce de Moscou	971,2	1553,2
39 Bourses de province .....	417,5	1097,9

L'accroissement général des transactions n'a pas été la seule cause de l'extension des affaires de Bourse qui résulte aussi de la suppression de certaines institutions commerciales. Le fait, en particulier, que l'Etat a supplanté le gros négociant a produit un accroissement des négociations en Bourse, car il est admis généralement qu'à l'inverse des entreprises d'Etat ou coopératives, le commerçant privé a tendance à conclure ses affaires en dehors de la Bourse.

Tout en constatant la reprise du commerce, il faut noter que cette progression ne s'est pas effectuée de façon régulière. L'année 1923-24 a vu deux crises commerciales très graves. L'une de ces crises dues à l'insuffisance des débouchés a éclaté au début de l'année économique. Le chiffre d'affaires de la Bourse du Commerce de Moscou est tombé de 113,3 millions de roubles en août à 98,4 en septembre et à 80,8 en octobre. L'autre crise se'est produite dans

les mois qui ont suivi la réforme monétaire. La crise dite d'automne fut due à ce que l'industrie d'Etat avait élevé exagérément ses prix sans tenir compte des capacités de paiement des acheteurs. La baisse des prix des produits manufacturés, baisse organisée par l'Etat, mit un terme aux difficultés d'écoulement des marchandises. L'arrêt des affaires au printemps fut aggravé par la crise monétaire. La dépréciation rapide du papier-monnaie, puis sa disparition, jointes aux lenteurs de l'introduction d'une monnaie nouvelle créa une tension dans la circulation fiduciaire et amena une crise de la petite monnaie qui nuisit considérablement aux transactions commerciales. Au cours du dernier trimestre de 1924, on constata une intensification de la demande de produits manufacturés. Cette demande intense de produits manufacturés intervenant après une mauvaise récolte fut évidemment due à la situation monétaire.

Un accroissement de la circulation fiduciaire qui provoqua un certain encombrement des canaux de circulation a pour conséquence habituelle une hausse des prix. Mais là où les prix ont été fixés, les ressources financières superflues amènent une demande démesurée de marchandises, et par là une disproportion entre l'offre et la demande, à l'avantage de cette dernière.

Ainsi l'année 1923-24 a manifesté que des progrès

sérieux avaient été réalisés dans la production. Les industries d'Etat ont amélioré leur organisation économique. L'agriculture a également, malgré une mauvaise récolte, poursuivi son œuvre de reconstitution. Mais ces succès ont été, surtout dans le domaine des industries d'Etat, obtenus exclusivement par une utilisation plus rationnelle de l'ancien capital. Par contre il n'a pas, ou presque pas, été créé de capital nouveau. C'est pourquoi le problème de la reproduction et de l'accumulation du capital national demeure le problème fondamental et pressant de notre économie.

En ce qui concerne la circulation fiduciaire, notons que le programme fixé au début de l'année a été rempli dans ses points essentiels. On a réussi à organiser les institutions commerciales d'Etat et coopératives, à contenir le commerce privé dans de justes limites et à créer une unité monétaire stable.

Si le domaine de la production manifeste des progrès considérables et continus, celui des transactions n'apporte pas les mêmes raisons de satisfaction. Enfin l'année économique 1923-24 a réalisé, au point de vue de la circulation fiduciaire, par la suppression de la dualité du change et la stabilisation de la monnaie, un progrès sérieux et positif.

Prof. N. Schaposchnikoff.

---

## Les Concessions Étrangères dans l'U.R.S.S.

La politique de concessions de l'U. R. S. S. compte trois années d'existence. On peut donc en parler en tenant compte de l'expérience des concessions déjà existantes et des pourparlers auxquels elles ont donné lieu.

Au cours de ces trois années, le gouvernement soviétique et les organes du ressort desquels dépendent les concessions, c'est-à-dire le Comité central des concessions près du Conseil des Commissaires du Peuple et les Commissions de concessions à Londres et à Berlin ont reçu un nombre considérable d'offres de la part de personnes désirant travailler dans l'U. R. S. S. comme concessionnaires.

En Allemagne, il n'est pas une maison importante qui ne cherche à obtenir des concessions de l'U. R. S. S. Les plus importantes et les plus anciennes maisons d'Angleterre, d'Italie, des pays scandinaves, de Hollande et même d'Amérique et de Belgique, se sont adressées aux organes compétents de l'U. R. S. S. pour étudier la possibilité d'obtenir ces concessions. Parmi ces maisons, plusieurs avaient travaillé en Russie pendant de nombreuses années, avant la guerre, et connaissent parfaitement le marché russe.

En général, les pourparlers n'ont eu lieu qu'avec les maisons les plus importantes et les plus sérieuses, les représentants du gouvernement soviétique ne voulant traiter que dans les cas où l'offre était réellement intéressante.

Le gouvernement de l'U. R. S. S. poursuit un double but lorsqu'il s'agit d'accorder une concession : d'abord, il s'efforce d'attirer les capitaux étrangers pour favoriser ainsi le développement des forces productrices du pays et ensuite, il espère acquérir de cette façon l'expérience, les connaissances et la technique des entreprises industrielles des pays plus développés au point de vue économique.

Il est prêt, par conséquent, à autoriser les firmes étrangères à travailler dans l'U. R. S. S., tout en leur accordant certaines prérogatives. Le contrat concernant les concessions est passé ordinairement pour un certain nombre d'années. La firme étrangère, qui passe ce contrat avec le gouvernement, doit prendre certains engagements pour l'organisation et le développement de certaines entreprises. De son côté, le gouvernement garantit aux concessionnaires que les droits qui leur sont accordés en vertu du contrat,

ne pourront être modifiés par aucun décret ou loi ultérieurs.

Les concessions sont qualifiées industrielles, commerciales, agricoles, forestières, de transport, etc., suivant le genre d'activité économique pour lequel chacune d'elles est accordée. 64 contrats de concessions étaient enregistrés au 1<sup>er</sup> avril 1924, sur lesquels 7 concessions agricoles, 5 forestières, 3 concernant la pêche et la chasse, 16 industrielles, 14 commerciales et 10 concernant les transports et le transit ; en outre, 9 maisons étrangères ont été admises à faire des opérations commerciales en vertu de la loi du 12 avril 1923, relative à l'immatriculation des maisons étrangères.

Les concessions sont accordées et ratifiées par le Conseil des Commissaires du Peuple de l'U. R. S. S. et sauf les stipulations contraires exprimées dans le contrat, elles s'appliquent à tout le territoire de l'Union. Chacune des républiques composant la fédération peut accorder des concessions mais seulement avec l'autorisation de l'Union.

Quant aux concessions forestières, la firme étrangère ou la Société mixte formée par cette firme avec la participation du gouvernement, doit mettre à sa disposition une certaine superficie de forêts sur laquelle le concessionnaire peut faire des coupes de bois, d'après un plan établi préalablement.

Le concessionnaire a le droit d'exporter le bois coupé, scié ou travaillé, le gouvernement s'efforçant de créer et de développer à l'intérieur du pays une industrie du bois pour occuper les ouvriers et les paysans.

Il existe dans l'U. R. S. S. beaucoup de forêts non exploitées qui pourraient faire l'objet de concessions, principalement en Sibérie, en Extrême-Orient, au Caucase et dans la région du Volga.

Le concessionnaire donne au gouvernement, à titre de compensation pour la concession, une partie du produit de la coupe.

Trois sociétés mixtes ont été formées pour l'exploitation des forêts avec des groupes capitalistes Anglais, Hollandais et Norvégiens. Chacune d'elles a reçu une concession forestière: Roussoangloles — 1.270.000 déciatines; Roussogollandoles — 1.403.000 déciatines; Roussonorvegoles — 1.979.000 déciatines. La société allemande « Mologa » (dirigée par M. Wirth, ex-président du Conseil des Ministres de l'Allemagne, et M. Haaze, député au Reichstag) possède une concession forestière de 1.000.000 de déciatines dans la région des chemins de fer Mga-Rybinsk (entre Moscou et Leningrad). Les 3 premières Sociétés travaillent depuis 3 ans environ, la dernière depuis plus d'un an, et elles ont exporté à l'étranger, au cours de la dernière période de navigation, une quantité considérable de bois.

Les concessions agricoles se trouvent surtout au sud, dans les régions du Don, du Kouban et du Volga. Jusqu'ici, la plupart de ces concessions ont été accordées à des groupes allemands (Krupp, Von Reinbaben, etc.), qui travaillent en toute indépendance, d'a-

près un certain plan économique. A titre de rémunération pour les droits de concession, ils réservent au gouvernement une partie déterminée de leur récolte. Ils emploient des tracteurs et autres machines agricoles perfectionnées. Ils sont en excellents termes avec les paysans des environs avec lesquels ils sont en contact permanent. Les concessionnaires ont le droit d'exporter leurs produits. Le gouvernement s'est réservé la priorité du droit d'achat des produits des concessionnaires en cas de famine ou de guerre, au cours de la Bourse.

Quant aux concessions industrielles, les plus intéressantes sont celles qui ont pour but la recherche, l'exploitation et la transformation des richesses minières de l'U. R. S. S., dans les régions de l'Oural, de la Sibérie, du Caucase et du bassin du Don. Pendant longtemps on fut en pourparlers au sujet des mines Kichtimsky (Oural) avec l'industriel anglais Maquerht, mais le gouvernement de l'Union refusa finalement d'accorder cette concession.

Quelques concessions, ayant pour but l'extraction de l'or, ont été accordées en Sibérie à des industriels américains et japonais. Le groupe Sinclair a reçu une concession dans l'île de Sakhaline pour la recherche et l'exploitation des sources de naphte. Tout récemment, une concession analogue a été accordée aux Norvégiens, dans la presqu'île de Boutchatchy. Un groupe italien possède une concession de naphte en Géorgie. A Bakou, une petite concession de naphte a été accordée à un groupe américain. Les négociations au sujet des concessions de naphte se poursuivent activement avec des groupes industriels de divers pays, de même qu'en ce qui concerne le manganèse de Ichiatursky au Caucase, les mines d'or de la Léna et de l'Altaï. Des pourparlers ont eu lieu avec la Société française « Krivoï-Rog » au sujet de la concession des entreprises situées dans le bassin du Don et lui ayant appartenu auparavant ; on ne connaît pas encore le résultat de ces pourparlers.

Quelques usines étrangères fabriquant les matières colorantes, les coussinets à bille, les appareils d'aviation et le papier, fonctionnent à Moscou et à Leningrad. Quelques-unes travaillent depuis deux ans.

En fait de concessions commerciales, la plus importante de toutes est celle qui a été accordée à la Société mixte « Roussgertorg », formée par la représentation commerciale de Berlin, d'une part, et le consortium Otto Wolf, d'autre part. Le gouvernement a repris l'année dernière à M. Otto Wolf son paquet d'actions et lui a payé une forte somme à titre d'indemnité. Cette société développe avec le plus grand succès son activité et au cours de l'année passée, son chiffre d'affaires a atteint plusieurs millions de livres sterling. Elle a passé en octobre dernier un contrat très important avec le consortium des usines allemandes pour la fabrication des matières colorantes.

Deux sociétés mixtes, « Roussavstorg et Ratao », ont été formées avec des industriels autrichiens. Une

Société mixte « Rousspoltorg » a été fondée avec la participation d'un groupe polonais. Le gouvernement possède la moitié du capital social dans toutes ces sociétés mixtes. Les sociétés doivent travailler sous le contrôle du Commissariat du Peuple pour le commerce extérieur et des Représentations Commerciales à l'étranger. Certaines sociétés mixtes ont été formées avec le concours de firmes étrangères. Des contrats spéciaux accordent des concessions dans le but d'exporter certains produits comme le bois, le blé, la ferraille, les soies de porc, les œufs, le beurre, les boyaux, les écailles de poisson, etc... D'après ces contrats, les firmes étrangères sont autorisées à exporter une quantité fixe de marchandises. Quant au gouvernement, il participe seulement aux bénéfices pouvant résulter de ces opérations.

Des sociétés mixtes semblables, pour le commerce avec les pays d'Orient, tels que la Turquie, la Perse, la Khiva, la Boukharie et la Mongolie, ont été formées particulièrement pour le commerce du coton, du sucre, de la soie et autres marchandises d'importation et d'exportation.

Une société mixte « Rousstransit » pour le commerce avec la Perse a été formée avec la participation d'une maison allemande. Cette société envoie ses marchandises directement de Hambourg à Enzola (Perse) via Léningrad, par le système des canaux, le Volga et la mer Caspienne. Pour les transports il a été formé en participation avec Hambourg-Américainie et Harriman une Société russo-allemande de transport « Deroutra », (qui existe depuis quatre ans) ; une autre société russo-norvégienne « Roussonorg » avec un groupe norvégien ; une société russo-allemande de communications aériennes « Deroulouft » avec le groupe allemand Aéro-Lloyd Union ; cette dernière société assure les transports

aériens réguliers entre Koenigsberg et Moscou depuis trois ans.

Toutes les concessions étrangères ne sont pas comprises dans la liste ci-dessus. Nous n'avons indiqué que les plus importantes et les plus connues. Les concessions dont dispose l'U. R. S. S. sont encore très loin d'être épuisées et dans plusieurs domaines ne sont pas encore accordées. Tels sont, par exemple, l'élevage des moutons, la culture du coton, l'élevage des vers à soie, la pêche, les sources de naphte, surtout dans la région de l'Oural-Emba (la plus riche région en naphte), la grande industrie, la construction des automobiles et des tracteurs, l'industrie chimique et électrotechnique (radio-industrie).

Le plus bel avenir est assuré à toutes ces branches de l'industrie dans l'U. R. S. S. qui possède toutes les matières premières nécessaires pour la fabrication et un immense marché à l'intérieur du pays, ainsi qu'une grande facilité d'écoulement des marchandises en Orient.

De plus, les trusts de production de l'U. R. S. S. ont conclu avec des maisons étrangères des contrats ayant pour but de venir en aide aux entreprises russes au point de vue technique, de leur fournir des plans et de mettre à leur disposition les inventions et les brevets que possèdent les firmes étrangères. Des contrats de ce genre ont été conclus avec les maisons allemandes appartenant à l'industrie électrotechnique et à l'industrie de construction des machines et avec la société française de T. S. F. pour la radiotélégraphie.

L'affluence des capitaux étrangers en U. R. S. S. prend des proportions de plus en plus considérables ; elle est due au développement économique de l'U-

**Jules Goldstein.**

# A TRAVERS LA PRESSE FRANÇAISE

## Les polémiques s'apaisent. - Le traité Russo-Japonais. - La nécessité d'un rapprochement Franco-Russe. - Les prochaines négociations.

Tous ceux qui lisent attentivement la presse française ont pu observer au cours des derniers mois une évolution extrêmement intéressante. Jusqu'à la reconnaissance « de jure » de l'U. R. S. S. par la France — et même après cette reconnaissance — beaucoup de journaux ne cessèrent pas d'affirmer que l'existence du pouvoir soviétique était très fragile et qu'on devait escompter sa mort très prochaine. Bien entendu, ceux qui prophétisaient ainsi la chute imminente du régime instauré par la Révolution du 7 novembre 1917, préconisaient « dans l'intérêt du malheureux peuple russe et pour l'aider à secouer la tyrannie cruelle d'une bande de bolcheviks insensé sou criminels » une politique d'intervention économique, sinon militaire, contre l'U. R. S. S.

Or, depuis le début de l'année 1925, la plupart de ces prophètes de malheur se sont tus. Les ennemis les plus acharnés des Soviets n'osent plus parler sérieusement de la fragilité du nouveau régime. Ils n'osent plus conseiller l'intervention directe dans les affaires intérieures de l'Union. Et, répétons-le, ce changement assez brusque est hautement significatif. Il convient de le souligner car rien ne manifeste plus nettement la force du pouvoir des Soviets que ce respect qu'il inspire progressivement à tous ses adversaires.

Cette évolution s'est produite dans la presse modérée, en même temps que dans la presse réactionnaire. C'est ainsi que le *Journal des Débats* qui, à la fin de 1924, reprochait encore violemment à M. Herriot d'avoir reconnu le gouvernement soviétiste, celui-ci étant appelé à être renversé d'un jour à l'autre, modifie son attitude en janvier 1925. Tout récemment, son principal rédacteur, M. Auguste Gauvain, qui se fait remarquer par la virulence de son anti-soviétisme écrivait :

« Nous ne méconnaissions pas que le régime soviétique ou un régime analogue peut durer longtemps en Russie ».

L'*Echo de Paris* accomplit, à peu près à la même date une évolution semblable. Aucun journal ne s'est montré plus hostile envers la Révolution russe. C'est donc avec un plaisir mélangé de stupeur que nous avons lu le 10 janvier 1925, un article dans lequel, rapportant les impressions recueillies en Rus-

sie par deux voyageurs d'opinion ultra-modérée, un des rédacteurs de l'*Echo de Paris* écrivait :

Le premier (de ces voyageurs) n'est pas loin d'admettre que les ouvriers et les paysans de l'U.R.S.S. dans toute leur masse considèrent l'ancien régime comme un passé sans retour, irrévocablement aboli.

Même note chez le second qui en donne les raisons dans l'article publié par lui dans la « Revue catholique des idées et des faits » du 2 janvier: absence d'opposition organisée à l'intérieur du pays...; adhésion formelle au régime des cinq millions de juifs de Russie...; volonté chez les paysans (plus de cent millions) de conserver les terres...; croissance d'un sentiment national...

La lecture de l'*Echo de Paris* en ces dernières semaines prouve que cet organe, réactionnaire par excellence, se résigne désormais à faire admettre par ses lecteurs qu'ils doivent renoncer à l'espérance si longtemps entretenue en eux d'un changement de régime politique dans l'Union Soviétiste.

Même observation pour l'*Action Française*, le quotidien royaliste de MM. Daudet et Maurras. Tout récemment, M. Jacques Bainville qui rédige pour ce journal le bulletin de politique étrangère constatait notamment que le pouvoir soviétique est fort, qu'il est en mesure d'écraser tout mouvement hostile, qu'il n'y a pas de révolte paysanne qu'il ne soit capable de maîtriser. La presse française, dans son ensemble, constate la stabilité du régime de l'Union. Le 27 décembre 1924, dans le « Petit Parisien », M. Lucien Bourguès reconnaissait que :

le peuple russe a pour la mémoire de Lénine, fondateur de l'ordre nouveau une ferveur profonde... Beaucoup de reconnaissance, une sorte de piété filiale. Tous les simples, ouvriers des cités et moujiks des lointaines campagnes, ont vu dans ce chef rude, positif, dialecticien subtil et politique d'une rare ténacité, leur homme, l'homme qui matérialisa enfin leurs désirs séculaires de plus large aisance et de dignité accrue.

Ainsi, la popularité du gouvernement des Soviets, gage de sa stabilité, est reconnue par la presse française comme son reconnues les qualités exceptionnelles des hommes d'Etat qui dirigent les des-

tinées de l'Union. Et, de plus en plus, dans presque tous les partis, on regrette que la reconnaissance de l'Etat Soviétiste ait été si lente. Personne ne songe plus guère à protester quand M. le Député Yvon Delbos écrit dans le *Quotidien* :

Il serait absurde d'ignorer un peuple de 130 millions d'habitants et un gouvernement qui est viable puisqu'il vit depuis plus de sept ans. La reconnaissance était nécessaire pour défendre nos intérêts et faire valoir nos droits.

M. Caillaux pouvait sembler à beaucoup de français être trop audacieux quand, en 1921, il développait l'idée d'un « Etat Economique qui ferait la synthèse de la démocratie de type occidental et du soviétisme russe » et qu'il ajoutait qu'il y avait « dans le soviétisme une idée à laquelle il fallait faire sa part ». Mais il ne parut nullement audacieux au « français moyen » quand, examinant la politique étrangère du Bloc National, le 19 février 1925, à Magic City, il s'écria :

On n'était pas plus heureux vis-à-vis de la Russie dont nos rétrogrades s'éloignaient du jour où elle cessait d'être tsariste. Inconscients du danger que présentait un recul vers l'Est du grand pays dont la mission historique est de contenir les frémissements de l'Asie, ils laissaient échapper toute les occasions qui s'offraient de retenir nos alliés en Europe. Ils précipitaient, ils aggravèrent la rupture entre l'Orient et l'Occident en commandant follement l'armée de Condé contre Robespierre.

Ces phrases de M. Caillaux constituent une juste critique des fautes malheureusement irréparables, commises contre la Russie par les précédents gouvernements français. Notons d'ailleurs que les reproches formulés par l'ancien Président du Conseil contre la politique russe suivie par MM. Clémenceau, Millerand et Poincaré ne sont pas plus sévères que ceux qui leur furent adressés, dès 1924, non seulement par la presse de gauche, mais par le *Temps* lui-même.

\*\*

L'U. R. S. S. s'avère de plus en plus comme un Etat d'une puissance déjà formidable et sans cesse en état d'accroissement. La signature du traité russo-japonais fut, pour les publicistes une occasion nouvelle de rendre hommage à la grande habileté avec laquelle les leaders soviétistes, et notamment M. Tchitcherine, réalisent leurs grandioses desseins politiques. A diverses reprises dans *La Journée Industrielle*, M. Romier a manifesté son admiration pour les qualités d'ingéniosité, de ténacité et de réalisme du Commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères. De *l'Avenir* au *Quotidien*, la presse d'opinion a commenté passionnément ce traité qui, de l'avis général, fortifie considérablement le pouvoir des Soviets et est de nature à « bouleverser le statut du Pacifique dans l'Extrême-Orient ».

La presse de droite croit ou feint de croire que

cette montée de l'influence soviétiste dans l'Orient et dans l'Extrême-Orient est menaçante pour l'Europe Occidentale.

« Moscou, écrit « l'Eclair », est devenue la vraie capitale de l'Orient. Son influence s'étend en Mongolie, en Chine, dans le Turkestan, aux Indes, en Perse, en Asie Mineure. L'Egypte est en partie gagnée. »

Et *l'Echo de Paris* commente longuement la déclaration suivante, faite par M. Tchitcherine à « La Nation Belge » :

La politique de Lénine, que nous continuons, est celle des mains libres vis-à-vis des puissances européennes. Avec les peuples d'Orient nous cherchons, au contraire, à conclure des accords de longue durée. Un de nos diplomates orientaux a dit: « Nous allons constituer les Etats Unis d'Asie, capitale Moscou. »

\*\*

Mais ce ne sont pas seulement des raisons politiques qui poussent la presse française à regarder de plus en plus vers la Russie. Ce sont également des raisons économiques. On connaît de mieux en mieux l'immensité des richesses de toutes sortes accumulées sur le territoire de l'Union. On commente avec un intérêt de plus en plus vif les renseignements et les statistiques qui viennent de Russie. Et beaucoup de journalistes, dans tous les milieux, approuvent l'éminent économiste Charles Gide, quand il écrit :

La Russie n'est pas à bout de ses ressources car elles sont illimitées et à peine entamées. Elle a même des mines d'or et d'argent. Déjà les roubles d'argent, en attendant les roubles d'or, tintent joyeusement dans la main de moujiks.

A l'intérieur, stabilité de plus en plus grande du régime soviétiste. A l'extérieur, prestige et force réelle sans cesse accrus de l'U. R. S. S. Richesses naturelles formidables. Relèvement économique incontestable. Telles sont les constatations essentielles auxquelles arrive généralement la presse française au début de 1925. Tous les journaux ont pris en considération les impressions rapportées de Russie par la Commission d'Enquête envoyée par les Trade Unions anglaises dont on connaît bien le réalisme et les opinions extrêmement modérées. Cette délégation est revenue pleinement satisfaite de son voyage d'études, écrit le *Temps*, qui résume ainsi que suit les observations du Président et du Secrétaire de la Délégation :

1° Les conditions sociales, industrielles et économiques de la Russie se sont considérablement améliorées depuis la dernière visite de la Délégation Travailleuse britannique en 1920; 2° l'état des finances russes est devenu stable; le budget est presque équilibré; 3° l'industrie, en particulier l'industrie électrique, s'est rapidement développée. Les ouvriers sont pleins d'enthousiasme pour le régime d'étatisation; 4° l'état des habitations ouvrières est très satisfaisant; 5° l'instruction publique a fait de

grands progrès; 6° l'administration des Soviets est admirablement organisée; 7° la liberté religieuse est partout respectée.

L'attitude qu'adoptent les uns après les autres les journaux français les plus sérieux, journaux de grande information aussi bien que journaux d'opinion, montre qu'ils sont bien près de se rallier aux conclusions des délégués des Trade-Unions. On en sera convaincu notamment après avoir lu l'enquête remarquable menée en Russie par M. Lucien Bourguès et dont les résultats sont publiés par le *Petit Parisien*.

De son côté, le *Temps* analysant l'orientation nouvelle « du régime soviétiste, le fait en termes tels qu'il semble bien plutôt chercher à déterminer une orientation nouvelle de ses propres lecteurs. Il écrit en effet :

Certaines décisions paraissent indiquer que le gouvernement soviétiste envisage une politique plus conciliante que celle qu'il suivit à la suite de la dernière crise du parti communiste. On a décidé d'étendre à nouveau le champ d'action du commerce privé et de lui accorder certaines facilités afin d'encourager la formation de ce capital indigène qui manque plus que jamais à la Russie. On introduit dans certains organes du pouvoir une proportion plus considérable de membres n'appartenant pas au parti communiste. Enfin, on examine l'éventualité de suivre, en matière de concessions, une politique plus favorable aux étrangers désireux de participer à la reconstruction du pays.

Et le 21 février 1925, revenant sur le même sujet, le *Temps* rend hommage au redressement tout à fait remarquable qui a été opéré dans les finances soviétistes :

En une seule année, écrit-il, en dépit du rendement déplorable de l'industrie, malgré des dépenses extraordinaires aussi considérables que celles qu'a entraînées la mauvaise récolte, malgré les efforts nécessités par la revalorisation du rouble, ils ont pu thésauriser, grâce aux seules ressources budgétaires de l'année écoulée, 35 millions de roubles en or ou en devises étrangères, et prévoir pour l'année en cours la constitution d'un fonds de réserve de 80 millions et des dépenses extraordinaires s'élevant à 279 millions de roubles...

Il convient d'ajouter que l'augmentation de 20 % du budget en cours par rapport au précédent « n'entraîne d'aucune manière une augmentation d'impôts pour les travailleurs ». Au contraire même, « une diminution de 5 millions de roubles or sur l'impôt agricole a été faite pour faciliter le paiement de l'impôt aux paysans pauvres ».

L'impôt agricole direct ne représente d'autre part que 11 % des recettes budgétaires et M. Rykof, pré-

sident du Conseil des Commissaires du peuple, parlant à Rostof-sur-le-Don devant 50.000 personnes le 1er de ce mois, n'a pas hésité à affirmer: « Les impôts prélevés sur les paysans sont en ce moment deux fois moindres que ceux d'avant-guerre. »

\*  
\*\*

Dans le prochain numéro de cette revue, nous examinerons l'attitude adoptée par les organes les plus représentatifs de l'opinion française quant aux prochaines négociations franco-russes. Bornons-nous, aujourd'hui, à signaler, d'après l'*Eclair* — et sous toutes réserves — les instructions qui auraient été données par le gouvernement français à M. Herbet, son ambassadeur à Moscou, en ce qui concerne la question des dettes.

L'*Eclair* du 3 février, rappelle d'abord que dans le grand discours sur la politique extérieure qu'il a prononcé à la fin du mois de janvier, M. Herriot a proclamé — au sujet des dettes russes — sa volonté de renoncer « aux âpres controverses théoriques..., d'essayer peu à peu d'apaiser l'irritation qui existe de part et d'autre..., de dissiper les malentendus et de chercher de bonne foi des solutions pratiques ».

Puis, l'*Eclair* ajoute :

Les instructions données à M. Herbet rappellent à notre ambassadeur qu'en nous maintenant, depuis plusieurs années, sur le terrain juridique, nous n'avons obtenu aucun résultat en ce qui concerne la question des dettes; qu'il n'y a donc pas lieu de nous en tenir dans ce point de vue; qu'il conviendra au représentant de la France à Moscou d'étudier avec la meilleure volonté tous les projets qu'on lui présentera, notamment ceux qui se rattachent à certaines suggestions dont le gouvernement français est officieusement saisi.

Nous croyons être en mesure de dire qu'à l'heure actuelle, notre gouvernement est décidé à ne pas repousser les principes formulés par le représentant en France de l'U.R.S.S. et à les accepter comme point de départ d'une discussion.

Or, le premier de ces principes pose comme impossible la reconnaissance par les Soviets de la légalité des dettes russes. Toutefois, l'U.R.S.S. affirme qu'elle est prête à chercher un arrangement et voici schématiquement dans quel esprit pourrait être conclu cet arrangement: la légalité des dettes n'étant pas reconnue par les Soviets, il ne pourrait être question d'établir un règlement d'ensemble. On ferait de chaque affaire un cas d'espèce. Des sociétés mixtes seraient constituées entre les porteurs et le gouvernement de Moscou. Un certain nombre de parts reviendraient à ce gouvernement comme apportant les concessions, les autres seraient réparties entre les anciens porteurs et de nouveaux apportants de capitaux.

Argus.

# REVUE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE

## AGRICULTURE

### *Les perspectives de la récolte*

Le 4 février, à la Direction Centrale de Statistique, sous la présidence de M. P. J. Popoff, a eu lieu une conférence ayant pour but d'étudier l'état actuel des semailles d'automne et d'établir des prévisions météorologiques pour le printemps et l'été prochains.

Les délégués de l'Observatoire Central, de la section météorologique du Commissariat de l'agriculture, des agronomes et autres spécialistes y ont pris part.

Le chef de la section de statistique rurale de la Direction agricole Centrale, a souligné dans son rapport que le total de la superficie ensemencée de la République Soviétique Socialiste Fédérative de Russie est de 104,5 % de celle de l'année passée; prise dans son ensemble avec l'Ukraine, elle est de 100,6 % de celle de l'année passée. L'état actuel des blés d'hiver sur tout le territoire de la R.S.S.F.R. et de l'Ukraine, peut être considéré comme satisfaisant. Il est un peu supérieur dans les régions consommatrices et inférieur dans les régions productrices.

Le délégué de l'Observatoire de Léninegrad, a attiré l'attention sur les brusques changements de température, habituellement très rares en hiver, froid rigoureux et dégel, qui se produisent depuis le mois de décembre. Il signale en même temps, comme une particularité de cet hiver, une couche de neige insuffisante.

Vers le 10 janvier, une couche de neige très compacte n'est signalée qu'au Nord et à l'Est d'une ligne allant de la Duna aux sources du Volga, de la Desna et du Don, jusqu'au Volga, un peu en aval de Samara. Au Sud et à l'Ouest de cette ligne la neige a fondu et en plusieurs endroits laisse la terre à découvert. Et, ce n'est qu'à l'extrême Nord-Est que la couche de neige atteint le niveau normal, c'est-à-dire 50 centimètres.

Presque toute la partie Sur-Ouest de l'U.R.S.S. d'Europe est couverte d'une couche de neige dont l'épaisseur ne dépasse pas 10 centimètres.

Une couche de glace s'est formée sur toute la surface de l'U.R.S.S. d'Europe, mais elle a disparu de place en place pendant le dégel. De toute façon, cette couche de glace n'était pas assez compacte pour pouvoir nuire à la récolte.

Elle ne s'est formée que dans les ravins et les lieux les plus bas qui seront inévitablement recouverts d'eau à l'approche du printemps.

Quant à la gelée, elle se fait surtout sentir dans les régions suivantes: 1) Sur la rive gauche du Dniepr et dans le bassin du Donetz, où l'on peut constater une gelée excessivement forte et pénétrant profondément

le sol. 2) Dans la région de Tsaritzine où les changements de température ont été surtout brusques; 3) Dans la région du Nord-Ouest où la gelée a été peu importante.

Passant ensuite aux prévisions météorologiques, telles qu'elles s'annoncent pour la prochaine saison, M. Vangengueim s'arrête sur les travaux de M. V. Moultanovsky qui essaie pour la première fois et d'après ses propres méthodes de prédire le temps probable pour le printemps et l'été jusqu'à la fin du mois de juin.

Le printemps sera tardif et se prolongera, ce qui n'exclut pas la possibilité des orages vers la fin. Au Sud-Ouest, le printemps peut s'annoncer plus tôt mais le retour du froid n'est pas impossible.

En attendant, aucune raison de craindre pour l'été une sécheresse excessive et prolongée. Les périodes de sécheresse seront de courte durée et alternées de pluie.

Plus loin le rapporteur indique les prévisions météorologiques probables, mois par mois.

Ce rapport a donné lieu à une discussion au cours de laquelle il est ressorti des différentes opinions, que l'état actuel des blés d'hiver est susceptible de s'améliorer, attendu que les prévisions météorologiques pour la deuxième moitié de l'hiver sont plutôt favorables. De même il a été signalé que le rapport sur le temps probable n'inspire aucune inquiétude en ce qui concerne les perspectives de la récolte.

A ce propos, on a pu constater que les plantes arrachées dans les stations d'essai, suivant les instructions du Commissariat de l'Agriculture, sont en très bonne voie de croissance.

Dans son résumé, M. Popoff a souligné que les conditions météorologiques de l'hiver ainsi que les perspectives du temps probable n'ont rien d'angoissant. Si le printemps se prolonge, les blés d'hiver peuvent encore s'améliorer. De toute façon, il est nécessaire de constituer des réserves de semences et d'être prêt pour le cas où un nouvel ensemencement deviendrait indispensable par suite d'un brusque changement dans l'état actuel des blés.

### *La situation de l'élevage en Russie*

La guerre qui, par ses conséquences, a fortement diminué la production de l'agriculture russe, a également provoqué une décadence rapide de l'élevage. Le cheptel est tombé de 183,9 millions de têtes en 1916, à 117,4 millions en 1922, c'est-à-dire de 36,2 p. 100. En premier lieu, c'est l'élevage des porcs qui a rétrogradé (de 19,3 à 8,6 millions de têtes, c'est-à-dire de 56 p. 100 pour la période mentionnée), parce qu'il est basé sur une nourriture substantielle et onéreuse. De même, le nombre des bovidés a diminué de 50,3 à 35 millions de

têtes, le nombre des chevaux de 31,3 à 20,2 millions et celui des moutons, de 79,9 à 52,4 millions.

Cette décadence de l'élevage devient particulièrement évidente quand on observe les changements produits dans les diverses catégories du cheptel. Presque dans toutes les branches de l'élevage, c'est dans ce qu'on appelle la remonte, c'est-à-dire dans le jeune bétail, que l'on constate les pertes les plus considérables. Les raisons en sont trop manifestes pour que nous nous y arrêtions longuement. Plus l'agriculture a périclité, plus elle s'est appauvrie, plus elle a dû diminuer sa production et entamer le fonds de réserve dans des proportions de plus en plus considérables et à des intervalles de plus en plus rapprochés. Tandis que le nombre des bêtes adultes tombait de 25,8 à 21,9 mil-

lions de têtes, l'effectif du jeune bétail tombait de 7,2 à 3,4 millions. C'est précisément cette rapide diminution du bétail jeune qui a le plus affaibli la remonte du troupeau et rendu plus difficile le rétablissement de l'élevage.

Les années 1922-23 ont apporté dans tous les domaines de l'agriculture des modifications profondes. La politique économique nouvelle et la bonne récolte de 1922 infusèrent à l'agriculture épuisée un renouveau de forces. Cette année marque également une grande reprise de l'élevage. La reconstitution du cheptel marcha de pair avec le développement de l'agriculture. Voici, d'après les données du Bureau central de statistique, le tableau de l'accroissement du cheptel, de 1922 à 1923 : (en millions d'unités) :

ZONES	CHEVAUX		BOVIDÉS		OVIDÉS		PORCS	
	Total	Pourcentage par rapport à 1922	Total	Pourcentage par rapport à 1924	Total	Pourcentage par rapport à 1924	Total	Pourcentage par rapport à 1924
Zone de consommation.....	4467,0	103,9	9480,1	103,8	14044,7	107,8	3090,5	91,2
» production.....	6359,1	109,3	12638,8	127,4	20686,4	118,9	205,7	164,0
» Sud-Est.....	1087,9	97,8	3027,8	106,7	3811,8	93,8	558,9	155,2
» S. S. R. Kirghises.....	1336,1	99,6	2376,6	111,9	3809,0	108,3	90,6	84,1
» Sibérie.....	2983,1	85,6	3613,0	104,0	6033,9	91,4	861,1	119,7
Total pour les R.S.F.S.R.....	16233,2	101,1	31136,3	113,2	48385,8	108,5	6716,8	113,6
S.S.R. Ukrainiens.....	3801,4	92,5	7430,8	98,7	8358,7	94,2	2387,9	90,2
Total pour les U.R.S.S.....	20034,6	99,3	38567,1	110,1	56744,5	105,8	9104,7	106,3

Au total, le cheptel de l'U. R. S. S. s'est accru depuis 1922 de 7015 milles têtes, ou de 6,0 p. 100. C'est chez les bovidés que nous constatons l'accroissement le plus considérable : 3.522 mille têtes (10,1 p. 100 d'augmentation en un an). Les porcs et les chèvres, par contre, présentent l'accroissement le plus faible (6,3 p. 100 et 5,8 p. 100). Le nombre des chevaux est resté à peu près constant : 20.034,6 mille têtes en 1923, contre 20.156,4 mille en 1922.

Les modifications qu'a présentées l'élevage au cours de l'année écoulée varient, comme le montre le tableau ci-dessus, selon les diverses régions. Dans la **zone de consommation**, le mouvement de reprise qui s'était dessiné au cours des trois dernières années, a continué en 1923. Par comparaison avec l'année 1922, toutes les catégories de bétail, les porcs exceptés, présentent un accroissement de 3,8 à 7,8 p. 100. Le nombre de porcs par contre, a diminué de 8,8 p. 100. Somme toute, l'élevage a considérablement progressé, même si l'on prend l'année 1916 comme terme de comparaison. L'on peut évaluer cet accroissement à 3 p. 100 pour les chevaux, et à 8,6 p. 100 pour les bovidés. Seul, l'élevage des porcs n'a pas encore atteint, — il s'en faut de 20 p. 100 — son développement d'avant-guerre. Les chiffres cités plus haut montrent en général, pour la zone de consommation, une prédominance des bovidés.

En 1922, les paysans de la **zone de production** ont pu, grâce à l'excellence de la récolte, procéder énergiquement à un commencement de reconstitution du cheptel, ruiné par la famine de 1921. On peut noter là un accroissement des diverses catégories de bétail,

encore que les vides causés par l'année de famine soient loin d'être comblés. Les porcs, les bovidés et les moutons sont tout particulièrement en reprise (64 p. 100, 27,4 p. 100, 18,9 p. 100); l'accroissement des chevaux est moindre : (9,3 p. 100)..

Dans la zone du **Sud-Est**, la reprise de l'élevage est moins nette. Bovidés et porcs sont en progression (5,7 p. 100 et 55,2 p. 100), tandis que les autres espèces sont en décroissance, même durant cette année 1924 ; le nombre des chevaux a diminué de 2,2 p. 100, celui des moutons, de 6,2 p. 100. L'élevage de cette zone a été tout particulièrement éprouvé par la famine de 1921.

On constate un commencement d'amélioration dans les **R. S. S. Kirghizes**, où l'élevage avait grandement souffert des mauvaises récoltes répétées de ces dernières années. L'élevage des moutons a notablement progressé (8,3 p. 100), ainsi que celui des bovidés (11,9 p. 100). Le nombre des chevaux est demeuré stationnaire; le nombre des porcs a, par suite de l'insuffisance des récoltes de 1922, très nettement diminué (15,9 p. 100). Mais il est à noter que cette branche de l'élevage ne joue dans cette zone qu'un rôle secondaire et n'est pratiquée que par la population russe.

En **Sibérie**, la situation de l'élevage présente la même instabilité. Au cours des années précédentes, la production du beurre et le nombre des bovidés ont baissé dans la même proportion. Mais en 1923, le nombre des bovidés a monté de 4 p. 100, tandis que l'élevage des porcs subissait, lui aussi, une amélioration notable. Mais pour les autres espèces, la modification se produisit en sens inverse: le nombre des bovidés di-

minue de 8,6 p. 100, celui des chevaux, de 14,4 p. 100, cette dernière diminution portant surtout sur les chevaux de labour ; c'est en première ligne la Sibérie qui a fourni le bétail de labour acheté par l'Etat pour les provinces éprouvées par la mauvaise récolte de 1921.

En ce qui concerne l'élevage **ukrainien**, les statistiques signalent une régression générale de 2 à 10 p. 100, par rapport à l'année 1922. C'est l'élevage des pores qui a le plus périéclité : le troupeau a diminué de moitié par rapport à ce qu'il était en 1916 et presque de 10 p. 100 par rapport à 1923. L'on constate égale-

ment une notable diminution des chevaux : 1/3 par rapport au troupeau de 1916 et 9 p. 100 depuis 1923.

Les changements survenus dans l'élevage au cours de l'année 1923, sont plus manifestes encore si, comme nous l'avons dit plus haut, l'on considère par rapport à la période de guerre les variations en effectif des diverses catégories (d'âge) du bétail.

Le tableau ci-après montre nettement une tendance à l'accroissement du jeune bétail, c'est-à-dire un retour aux conditions sanitaires normales du troupeau.

ZONES	NOMBRE DE CHEVAUX EN 1923						PROPORTION DU BETAIL JEUNE AU BETAIL ADULTE					
	par 1.009 têtes			% par rapport à 1922			1916		1921		1933	
	Chevaux de labour	d'un an au-dessus aptitude au travail	Poulains au-dessous d'un an	Chevaux de labour	d'un an au-dessus aptitude au travail	Poulains au-dessous d'un an	d'un an au-dessus aptitude au travail	Poulains au-dessous d'un an	Aptes au travail	Poulains au-dessous d'un an	Aptes au travail	Poulains au-dessous d'un an
Zone de consommation .....	3778,1	379,4	309,5	103,1	110,1	106,2	10,2	8,9	9,4	7,9	10,0	8,2
» production .....	5405,4	412,4	541,3	106,4	88,0	202,9	14,7	14,3	9,2	5,3	7,6	10,0
Sud-Est .....	862,1	114,4	111,4	95,1	90,7	139,1	16,0	16,2	13,9	8,8	13,3	12,9
R.S.S. Kirghizes .....	903,6	211,2	221,2	89,5	139,2	122,3	28,3	31,5	13,0	17,3	23,4	24,5
Sibérie .....	3344,1	421,7	217,3	82,4	79,8	71,4	21,4	13,3	19,9	11,5	18,0	9,3
Total pour les R.S.F.S.R. ....	13293,4	1539,1	1400,8	99,8	95,1	124,6	16,6	15,0	12,2	8,4	11,6	10,5
R.S.S. de l'Ukraine .....	3142,2	390,8	268,4	91,2	105,5	91,7	12,6	11,7	10,7	8,5	12,4	8,5
Total pour l'U.R.S.S. ....	16435,5	1929,9	1669,2	98,1	97,0	117,8	15,9	14,3	11,9	8,5	11,7	10,2

Les modifications qui affectent les diverses catégories d'âge varient selon les différentes zones.

Dans les gouvernements de la zone de consommation, on constate un accroissement de toutes ces catégories, mais avant tout du jeune bétail (le nombre des poulains de moins d'un an, s'accroît de 6,2 p. 100, celui du jeune bétail non encore apte au travail de 10,1 p. 100). Il s'en suit que les proportions intérieures, par catégories, du troupeau sont à l'heure actuelle, sensiblement les mêmes qu'en 1916 : pour 100 chevaux de labour, on compte 8,2 poulains de moins d'un an et 10,0 de plus d'un an. Les chiffres correspondants sont, pour l'année 1916 : 8,9 et 10,2.

Les différences que l'on observe entre la zone de production et la zone du sud-est sont celles qui présentent le plus d'intérêt. L'on peut constater d'ailleurs entre ces deux zones une certaine analogie dans la physionomie des caractères différentiels. Dans l'ensemble, voici ce que l'on peut observer : le jeune bétail est, jusqu'à la première année, en voie d'accroissement (du simple au double dans la zone de production, de 39 p. 100 dans le sud-est). Au-dessus d'un an, cette catégorie est en décroissance, et cela dans les mêmes proportions — 10 à 12 p. 100 — pour les deux zones. Le nombre des chevaux de labour s'est accru de 6,4 p. 100 dans la zone de production, mais a diminué de 5 p. 100 dans la zone du sud-est. L'augmentation des chevaux de labour dans la zone de production s'explique pour une grande part par l'importation dans les provinces particulièrement frappées par la famine de 1921 de bétail de labour provenant surtout de Sibérie, et aussi par l'adjonction d'animaux plus jeunes à l'effectif de bêtes de labour.

Le troupeau de chevaux des R. S. S. Kirghizes présente, lui aussi, une augmentation du jeune bétail. L'accroissement des deux groupes de cette catégorie est considérable : 22,3 p. 100 pour les poulains de moins d'un an, 39,2 p. 100 pour les autres. La diminution du nombre des chevaux adultes (10,5 p. 100) s'explique en grande partie par l'exportation d'une partie du bétail de labour dans les provinces ayant souffert de la famine. Le troupeau des chevaux est encore, pour ce qui est de la répartition des catégories d'âge, notablement inférieur au troupeau de 1916, mais c'est dans cette zone que l'accroissement du jeune bétail présente le pourcentage le plus important.

En Sibérie, l'élevage des chevaux a perdu au cours de l'année 1923 de son extension. Non seulement le nombre des chevaux de labour a diminué, mais cette diminution a affecté les deux catégories de jeune bétail : le nombre des poulains de moins d'un an a diminué de 28,6 p. 100, celui des autres, de 20,2 p. 100.

La réserve de jeune bétail est ainsi, dans cette zone, très notablement inférieure à la réserve d'avant-guerre ; toutefois la proportion de jeune bétail dans le troupeau, n'est pas inférieure en Sibérie à ce qu'elle est dans les autres provinces, les R. S. Kirghizes excepté.

En Ukraine l'on constate chez les chevaux de labour et les poulains de moins d'un an sensiblement la même diminution (8,8 p. 100 et 8,3 p. 100) ; seules les catégories moyennes du jeune bétail au-dessous d'un an se sont accrues (de 5,5 p. 100).

L'élevage des bovidés présente les mêmes variations que celui des chevaux. La reprise du jeune bétail y est manifeste, comme le montre le tableau ci-après :

ZONES	EFFECTIF DU BÉTAIL EN 1923						PROPORTION DU JEUNE BÉTAIL AUX VACHES					
	par 1.000 têtes			% par rapport à 1922			1916		1922		1923	
	Vaches	Génisses au-dessus d'un an 1/2	Jeune bétail au-dessus d'un an 1/2	Vaches	Génisses au-dessus d'un an 1/2	Jeune bétail au-dessus d'un an 1/2	Génisses au-dessus d'un an 1/2	Jeune bétail au-dessus d'un an 1/2	Génisses au-dessus d'un an 1/2	Jeune bétail au-dessus d'un an 1/2	Génisses au-dessus d'un an 1/2	Jeune bétail au-dessus d'un an 1/2
Zone de consommation .....	5620,1	392,0	3258,9	100,6	67,9	184,8	9,4	64,2	10,3	49,5	7,0	58,0
» production .....	6732,2	383,3	4755,3	105,0	109,0	185,6	16,0	91,9	5,5	40,0	5,7	70,7
Sud-Est .....	1136,5	99,7	1074,0	100,2	75,8	115,9	36,5	122,3	11,6	81,6	8,8	94,5
R.S.S. Kirghizes .....	937,8	88,1	975,2	100,3	86,4	135,4	24,5	131,3	10,9	77,0	9,4	104,0
Sibérie .....	1891,3	88,3	1414,8	99,0	71,2	120,1	24,1	77,7	13,8	61,7	9,9	74,8
Total pour la R.S.F.S.R. ....	16317,9	1151,4	11478,2	102,1	80,7	142,6	17,9	86,0	8,9	51,0	7,1	70,4
R.S.S. de l'Ukraine .....	3773,5	288,8	2309,9	106,1	46,0	103,8	17,8	102,4	17,7	62,6	7,7	61,2
Total pour les U.R.S.S. ....	20091,4	1440,2	13788,1	102,4	70,1	132,9	17,9	13,7	10,5	53,1	7,2	68,7

Le nombre des vaches présente donc, pour le pays entier, et depuis 1922, un accroissement de 2,9 p. 100. Cet accroissement porte surtout sur la zone de production et sur l'Ukraine ; dans les autres provinces, le troupeau de vaches ne s'est accru que dans des proportions insignifiantes. Des modifications importantes et de tendances contraires, se sont produites dans la première et la seconde catégorie de la remonte : le nombre des génisses de plus d'un an et demi a fortement baissé. Seule fait exception à cette règle la zone de consommation, où le nombre des génisses s'est accru de 9 p. 100. Par contre, le troupeau de jeune bétail est en voie d'accroissement rapide. D'une manière générale, la remonte s'est améliorée depuis 1922 sur tout le territoire, sauf en Ukraine. De plus, le cheptel a récupéré, dans la zone de consommation, la proportion de jeune bétail qu'il présentait en 1922. Dans les autres zones, par contre, le pourcentage de jeune bétail reste encore notablement inférieur à la norme d'avant-guerre.

Des chiffres précités ressort clairement une tendance ascendante qui, amorcée en 1922, a persisté sans faiblir en 1923. C'est l'élevage des bovidés qui présente les progrès les plus manifestes, avec, au cours de l'année 1923, un accroissement de 10 p. 100. De même, l'élevage du menu bétail s'est accru, dans sa totalité, et pour toute l'U. R. S. S., de 5 à 6 p. 100. Il va sans dire que, malgré cette amélioration, l'élevage du bétail est loin d'avoir récupéré son niveau d'avant-guerre. Mais l'essentiel de son développement durant ces dernières années est que la base même de l'élevage, le jeune bétail, a été raffermie et reconstituée. Et c'est là un gage certain que notre élevage ne tardera pas à atteindre de nouveau son développement normal.

Il est impossible quant à présent, de rien présager des modifications que pourra apporter à l'élevage l'année 1924-25.

Il est possible que la mauvaise récolte de 1925 suspende momentanément l'amélioration en cours. Mais les mesures prises en temps opportun par le gouvernement et qui s'opposent à la liquidation du bétail — avant tout, naturellement, à celle du jeune bétail — permettent d'espérer avec une quasi-certitude qu'en tout état de cause, l'élevage sera garanti contre une décadence nouvelle.

## INDUSTRIE

### *L'industrie métallurgique en 1923-24. Son programme de production pour 1924-25.*

La nécessité de développer l'industrie métallurgique encore retardataire, de façon à la faire marcher au même rythme que l'ensemble de l'industrie, amena les organismes centraux du Gouvernement à prendre les dispositions indispensables pour assurer le développement de cette industrie.

Dans l'année 1923-24, la production de l'industrie lourde avait pris un grand accroissement, de même que l'industrie de transformation. L'industrie lourde dépassait de 116 0/0 la limite fixée par le programme. (en millions de pouds)

	1922-1923	1923-24	en 0/0 sur 1922-23
Fer brut .....	18.356	40.053	218
Acier .....	35.994	59.291	165
Métal laminé .....	27.750	41.946	151

Malgré cette progression considérable, la production restait pourtant encore bien en arrière de la production d'avant-guerre. Ainsi, la production d'acier atteignait seulement 22,9 0/0, celle du fer brut, 15,6 0/0 et celle du métal laminé 19,6 0/0 de la production de 1913.

Pourtant, on constate une série d'améliorations techniques : économie du combustible, élévation de la productivité du travail, établissement de rapports plus normaux entre le nombre des ouvriers et celui des employés, etc...

De même on relève une augmentation considérable du rendement moyen par ouvrier : pour l'industrie lourde, cette progression atteint 149 0/0, pour la construction des machines, 119 0/0 et, en moyenne, pour toute l'industrie métallurgique, 125,6 0/0. Tandis que le nombre des employés en 1922-23 atteignait 14,7 0/0 de l'effectif total du personnel dans l'industrie du fer, ce nombre tombe pour l'année 1923-24 à 13,2 0/0.

Le programme de production prévoit pour l'année 1924-25 une importante augmentation de la produc-

tion dans l'industrie métallurgique. Tandis que le programme pour les années passées prévoyait surtout des commandes pour les organisations d'Etat, le programme pour 1924-25 tiendra compte pour ces commandes des besoins des masses considérées comme une catégorie très importante de consommateurs.

Sans doute cette augmentation de la production n'est possible que par une importante baisse des prix.

Le coefficient de cherté en comparaison avec les prix d'avant-guerre atteint 1,47, tandis que l'année précédente il atteignait 1,72.

Cette diminution considérable du coefficient de cherté dans l'industrie métallurgique ouvre sans doute de larges perspectives à l'écoulement de la production.

Des progrès considérables sont exigés dans la production des machines agricoles. Ces exigences sont justifiées, d'une part, par la progression remarquable en 1923-24, de la demande de ces machines par les consommateurs et, d'autre part, par les mesures prises pour assurer à cette branche d'industrie un crédit important et avantageux.

Le programme établi pour 1924-25 prévoit une élévation du nombre des travailleurs de 5 0/0, une augmentation de la production de 40 0/0, une augmentation du rendement du travail, de 32 0/0. Le nombre des employés doit être abaissé à 11 0/0 de l'effectif travaillant dans l'industrie métallurgique.

L'année économique 1923-24 a donné des résultats considérables en ce qui concerne l'abaissement des prix ; le programme pour 1924-25 prévoit un abaissement encore plus important.

Malgré les progrès prévus dans la production métallurgique pour 1924-25 et qu'on évalue à environ 40 0/0, le chiffre des entreprises travaillant est à peu près sans changement, ce qui démontre une plus saine utilisation.

La justesse des prévisions du programme est confirmée par les premières indications que l'on a sur l'importance de la production en septembre et octobre 1924. Ainsi, en octobre, la production du fer atteignait 100 0/0 du chiffre établi par le programme primitif et celle de l'acier 112 0/0 ; dans le Centre, la production de l'acier atteint 134 0/0 du programme pour le trust « Mosmach » et 159 0/0 pour le trust « Gomsa ».

Les prévisions financières du programme fixent le chiffre des subventions de l'Etat à 36 millions de roubles et le crédit en banque à 25 millions de roubles. Une partie importante des ressources financières accordées doit être consacrée à la production des tracteurs et des machines textiles, domaines dans lesquelles le pays est jusqu'à présent tributaire de l'Etranger.

Pour l'année 1924-25, on prévoit un bénéfice atteignant 5.572.000 roubles, tandis qu'en 1923-24 on avait constaté une perte de 6.388.000 roubles et en 1922-23 une perte de 19.318.000 roubles.

Malgré ces résultats importants, de grandes difficultés subsistent dans l'industrie métallurgique.

### *La réorganisation de l'industrie du naphte à Bakou*

L'industrie du naphte, à Bakou, a traversé deux crises très dures : la crise de 1905 et celle de 1918 à 1922.

La crise de 1905 naquit en pleine prospérité de l'industrie du naphte de Bakou, alors que cette industrie occupait la première place et rivalisait dans la concurren-

ce du marché mondial avec la production américaine du pétrole. Pendant la crise de 1905, se manifesta l'insuffisance d'organisation de l'industrie russe du naphte à Bakou. La conséquence immédiate de la crise fut la perte du marché extérieur du naphte. Le développement de l'industrie du naphte s'arrêta pendant l'année 1905 jusqu'à 1917 et le niveau de la production du naphte de Bakou stagna tandis que la production mondiale progressait rapidement. Les indications suivantes peuvent nous éclairer en ce qui concerne le développement de l'exploitation dans le district de Bakou et les chiffres atteints dans la période 1905-1919 (1).

#### *Extraction du naphte dans le district de Bakou de 1890 à 1919*

(en millions de pouds).

1890	226,0	1900	600,4	1910	478
1891	227,0	1901	671,5	1911	454
1892	286,0	1902	636,0	1912	463
1893	325,0	1903	597,0	1913	446
1894	297,0	1904	615,0	1914	413
1895	377,0	1905	410,0	1915	439
1896	386,0	1906	448,0	1916	465
1897	422,0	1907	476,0	1917	392
1898	486,0	1908	467,0	1918	185
1899	525,0	1909	490,0	1919	226

Ces chiffres indiquent une progression rapide de la production de 1890 à 1904 ; après le recul de la production en 1905, cette production s'est tenue dans le courant des années 1906 à 1917 à peu près au même niveau (400 à 500 mill. pouds par an). En 1918 naquit une nouvelle crise qui fit de nouveau rapidement diminuer la production.

Au contraire de la crise de 1905, la crise de 1918 à 1922 n'interrompt pas une phase de prospérité de l'industrie russe du naphte, mais survint dans une période stationnaire, alors que les conditions extérieures, au milieu desquelles la crise arrivait étaient de beaucoup plus compliquées qu'au début des années 1905-1906. L'industrie du naphte de Bakou avait, en 1905, perdu le marché extérieur, mais elle conservait encore le marché russe. Après les secousses de la Révolution, elle perdit ce marché. A la crise de production s'ajoutait encore la crise d'écoulement. La crise de production de l'industrie de Bakou prit une acuité extraordinaire pendant la révolution. Elle naquit à l'époque de la guerre nationale, de la guerre civile, du blocus, et enfin en pleine réorganisation intérieure de l'industrie.

Ces circonstances devaient également influencer l'industrie du naphte et les oscillations de ses diverses branches rappellent les courbes de température d'un malade. La crise éclata au début de l'année 1918 ; la production du naphte du district de Bakou tomba rapidement. Dans la première moitié de l'année, la production mensuelle tomba de 9 millions de pouds à 11 millions. Puis, on entra dans une période de stabilisation et la production s'éleva même un peu. Mais les événements de septembre 1918 (occupation de Bakou par les Turcs) eurent pour conséquence un nouveau recul de la production, qui s'abaissa à 5 millions de pouds par mois. La fin de la guerre mondiale et l'installation d'un gouvernement local (Mussawat) amena un ac-

(1) L'année 1919 est la dernière année d'exploitation privée du naphte à Bakou.

croissement d'exploitation qui atteignit en 1919, 19 millions de pouds par mois (1). En 1920, pour la deuxième fois, Bakou retomba aux mains des Soviets.

L'année 1921 fut une année de basse production dans le district de Bakou, année où la production mensuelle ne dépassait pas en moyenne 13 millions de pouds. En décembre 1921, se produisit un nouvel essor et, depuis, la courbe de production monte d'une façon ininterrompue, comme l'indiquent les données suivantes sur la production du naphte de 1918 à 1924.

	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924
Janvier	28,4	15,8	18,7	12,9	15,7	18,1	21,1
Février	22,6	15,9	17,4	12,3	14,8	16,4	20,6
Mars	19,7	17,6	19,1	13,5	16,1	18,1	21,8
Avril	17,7	18,5	17,2	13,3	14,8	18,3	20,7
Mai	11,0	16,8	16,5	13,7	17,1	19,3	21,5
Juin	17,9	19,5	15,0	13,8	15,5	19,1	21,7
Juillet	17,2	22,3	13,3	11,7	16,3	19,1	22,5
Août	11,2	20,6	12,2	11,8	15,6	19,0	22,2
Septembre	5,7	19,5	10,9	11,7	15,8	18,9	21,5
Octobre	9,5	20,5	11,8	12,6	16,5	20,5	24,5
Novembre	11,7	18,8	11,9	13,5	16,8	21,0	
Décembre	12,4	19,3	11,6	15,2	17,8	22,1	
	185,0	225,1	175,6	156,0	192,8	230,3	

De ces chiffres il ressort que l'amélioration n'est pas provisoire, mais durable. La nationalisation de l'industrie mit fin à l'incroyable morcellement des champs de naphte. Elle rendit possible également une statistique des productions de naphte de la presqu'île Apscheron. Les statistiques du professeur Goloubiatnikoff sur les réserves de naphte démentent toutes les affirmations concernant l'épuisement en naphte du district de Bakou.

Le professeur Goloubiatnikoff divise le domaine de naphte d'Apscheron en plusieurs sections: 1° anciens domaines: Bibi-Eibat, Surachany, Ramany, Sabuntschi, Balachany, Binagady, Ile Actoma (côté Nord);

2° Nouveaux domaines non encore explorés: champs d'Illitsch (Bibi-Eibat Bucht), Ataschki (Schubany), Kirmaki (Chorossan), Sangli-Piri, Sugly-Tepe, Ile Artema (côté Sud), Kiri, Sych.

Les domaines suivants ne sont pas encore explorés: Fatjam, Nowchany, Puta. (2)

Le provisions des champs explorés sont, d'après les données du professeur Goloubiatnikoff, les suivantes: dans les dix sections anciennes, il y a 1.644 déciatines. La provision totale des anciens champs atteignait 45.435 millions de pouds; 14.640 millions pouds sont déjà explorés, de sorte que 30.795 millions de pouds n'ont pu encore être exploités. La superficie des 8 nouveaux champs égale 2.302 déciatines, qui renferment une provision de naphte de 24.578 millions de pouds. Le chiffre total dans le district de Bakou (sans les trois domaines inexplorés), égale 55.372 millions de pouds.

1) L'amélioration de l'année 1919 fut accidentelle: sous le gouvernement de Mussawat la production du naphte, qui était séparée du marché russe, subit une crise de débouché très grave et se trouve être au début de 1920 devant le dilemme: jeter à la mer toute la production de naphte extrait ou arrêter la production, ce qui aurait eu comme conséquence l'inondation des nappes.

(2) A l'exception d'Apscheron, il y a dans l'Est transcaucasien les régions de naphte suivante: Kabristan, Adschikabul et Salian; elles n'ont pas encore été explo- rées.

Cette quantité se divise en 30 milliards de pouds de naphte, 21 milliards de pouds de pétrole (quérossine), et 4 milliards de pouds d'huile.

Ces provisions sont immenses et présentent une base solide pour le développement de la production du naphte de Bakou. L'augmentation actuelle de la production n'est donc pas due au hasard, mais correspond à la nature des choses. L'accroissement prévu du travail de forage prouve justement la justesse de la politique du naphte suivie par le pouvoir soviétique. Avant la guerre, les travaux de forage dans le district de Bakou atteignaient annuellement en moyenne 60.000 sagènes (maximum (1899): 85.869 sagènes; minimum (1905): 35.655 sagènes). Dans les dernières années avant la révolution, le résultat du travail de forage était caractérisé par les chiffres suivants: 1913, 76.938 sagènes; 1914, 66.807; 1915, 59.217; 1916, 55.520 sagènes. A partir de 1917 les travaux de forage commencèrent à diminuer d'une façon continue, et cela dura jusqu'à l'année 1921. A partir de 1922, les travaux de forage ont repris et atteint en 1924 70 % du chiffre normal d'avant la révolution. Les indications suivantes caractérisent les travaux de forage de 1917 à 1924.

1917, 32.430 sagènes; 1918, inconnu; 1919, 6.216; 1920, 2.861; 1921, 2.309; 1922, 8.655; 1923, 29.514; 1924, 28.802.

De 1918 à 1924, on constate dans les travaux de forage encore plus d'oscillations que dans l'extraction. Il y eut des périodes où le résultat mensuel des travaux de forage tomba au-dessous de 50 sagènes et atteignit moins d'un p. 100 du chiffre normal. Le tableau suivant éclaire les oscillations qui se sont produites dans les travaux de forage de 1919 à 1924.

#### Travaux de forage (en sagènes)

	1919	1920	1921	1922	1923	1924
Janvier	254	537	48	237	1.577	2.772
Février	214	530	59	417	1.787	2.809
Mars	303	611	130	819	1.959	2.689
Avril	350	445	172	952	2.230	3.098
Mai	403	incon.	151	816	2.230	3.535
Juin	533	220	179	499	2.952	4.235
Juillet	690	175	221	667	2.824	3.267
Août	688	70	236	534	2.730	2.538
Septem.	892	92	229	1.274	2.928	2.669
Octobre	679	94	210	545	2.715	
Novembre	588	38	375	805	2.810	
Décembre	622	49	269	1.090	2.772	

Si actuellement on remarque dans la production du naphte une certaine amélioration, il reste néanmoins toute une série d'obstacles. Un de ces obstacles est, sans aucun doute, la basse productivité du travail. D'après un rapport de Barinoff du 12 octobre 1924, à Bakou, au Comité du parti communiste d'Azerbeïdjan, la production d'un travailleur est tombée de 1.448 pouds par mois en 1913, à 837 pouds en 1924, ce qui représente 57,9 % de la production d'avant-guerre.

En même temps que l'abaissement de la productivité du travail doit entrer aussi en ligne de compte la technique très ancienne et vieillie employée dans la production. Ainsi dans le district de Bakou 50 % de la production du naphte sortent d'entreprises qui fonctionnent d'une manière tout à fait primitive et qui utilisent une main-d'œuvre beaucoup plus grande que celle qui est utilisée avec les pompes et les compres-

seurs employés dans les autres pays, producteurs de naphte. Le recul de la productivité du travail et les méthodes anciennes de technique de la production élèvent les dépenses et le prix de revient. Il faut aussi prendre en considération les frais de transport élevés. Le réseau des canalisations de naphte est encore très peu développé dans l'Union soviétique. Sa longueur n'égale pas plus d'un p. 100 de la longueur du réseau des Etats-Unis et ne dépasse pas 1.500 verstes. Le port d'expédition pour le naphte de Bakou, Batoum, est relié avec Bakou par un seul pipe-line réservé au pétrole. Tous les autres produits du naphte destinés à l'exportation, sont transportés par chemin de fer, ce qui élève d'une façon très considérable les frais de transport. Malgré cela, on remarque un progrès dans l'exportation des produits du naphte sur les marchés étrangers.

La crise révolutionnaire agit surtout très fortement sur la capacité de réception du marché intérieur. Cette capacité a beaucoup diminué. Déjà avant la guerre, la Russie ne pouvait employer complètement toute une série de produits spéciaux, comme l'huile de graissage, le pétrole, etc..., qui étaient travaillés dans le district de Bakou. Les besoins russes ne demandaient pas la consommation complète de ces sous-produits du naphte. Une partie importante de ces produits précieux émigrerait à l'étranger. Actuellement, puisque les besoins de l'Union Soviétique sont réduits, la quantité des produits du naphte destinés à l'exportation sur les marchés extérieurs a augmenté considérablement.

Quant à la résurrection de la production du naphte de Bakou, il ne peut y avoir aucun doute. Les immenses ressources souterraines de Bakou et l'organisation d'une nouvelle économie confirment ce fait, bien que subsistent les obstacles dont nous avons parlé plus haut. L'industrie de Bakou a cependant dans les dernières années vaincu d'autres difficultés et qui n'étaient pas moins sérieuses que celle-ci. Elle a surmonté la pénurie du matériel, de la main-d'œuvre, etc...

La réorganisation de la production du naphte est conditionnée par le passage à une économie plus rationnelle, l'économie nationalisée. La nationalisation de la production du naphte à Bakou a mis fin à l'immense morcellement des champs de naphte. Ce morcellement conduisait à une exploitation aveugle dans laquelle le travail de forage se faisait sans qu'on tînt compte de ce qui se passait chez le voisin. L'exploitation privée déterminait un véritable pillage et conduisait à l'épuisement de nombreux champs de naphte des précieuses régions de Balachan, Ramanoff qui donnaient l'huile grasse, et aussi de Bibi-Eibat. Mais, après la nationalisation, toutes les régions de naphte du district de Bakou furent réunies; cela rendit possible une exploitation systématique et géologique des champs, condition indispensable pour une exploitation rationnelle.

Assurément, le passage d'une forme d'exploitation à l'autre n'est pas facile, et il y eut au début de la nationalisation toute une série d'organismes administratifs très lourds. Ce fait était un grand obstacle au rendement de l'industrie. Ces formes imparfaites disparaissent peu à peu et l'organisation de l'industrie du naphte devient de plus en plus scientifique. Les organismes administratifs inutiles disparaissent. Il est certain que la nationalisation crée des formes d'exploitation bien meilleures que celles de l'économie privée. C'est pourquoi la nationalisation de la production du

naphte de Bakou est pour sa réorganisation et son développement ultérieur, une condition aussi indispensable que le sont les riches ressources souterraines du district de Bakou.

Grun.

## COMMERCE EXTÉRIEUR

### *La quatrième année du Commerce extérieur*

L'année économique récemment écoulée 1923-1924 (1er octobre 1923 au 30 septembre 1924) est caractérisée sur le domaine du commerce extérieur par les chiffres suivants : Exportation : 340 millions roubles-or ; importation, 208 millions roubles-or. Chiffres d'affaires total : 548 millions roubles-or ; solde actif du bilan commercial : 132 millions roubles-or.

Si nous comparons ces indications sommaires aux chiffres des années précédentes, nous obtenons le tableau suivant, en millions de roubles-or, d'après les prix de 1913 :

	Import.	Export.	Chiff. tot.	Bilan.
1920-21	181	10	191	171
1921-22	270	64	334	206
1922-23	148	133	281	15
1923-24	208	340	548	132

Pendant l'année 1920-21, notre commerce extérieur qui se réveillait à peine, atteignit seulement 8 p. 100 du chiffre d'avant-guerre ; en 1921-23, 13 p. 100 et en 1922-23 seulement 11 p. 100, en raison de la politique de limitation de l'importation qui était alors suivie, mais la dernière année a apporté un accroissement du chiffre d'affaires dans le commerce extérieur qui a atteint 21 p. 100 du chiffre d'avant-guerre.

En fait, dans les quatre dernières années, les chiffres de notre commerce extérieur ont presque triplé. On peut affirmer que l'accroissement du chiffre d'affaires est surtout la conséquence du développement des exportations de l'U. R. S. S.

Si, pour la première année de notre commerce extérieur, c'est-à-dire pour l'année 1920-21, nous donnons les chiffres en prenant comme base 100, nous avons le tableau suivant du développement des importations et des exportations dans les dernières années.

	Import.	Export.	Chif. total.
1920-21	100	100	100
1921-22	149	640	180
1922-23	82	1330	147
1923-24	115	3400	288

Pendant ces quatre années, les exportations n'ont pas cessé de s'accroître.

En accord avec cela, la structure de notre commerce extérieur se transformait peu à peu, comme l'indique le tableau suivant :

en p. 100 sur le chiffre total d'affaires

	Importation	Exportation.
1920-21	94,3	5,7
1921-22	80,8	19,2
1922-23	52,6	47,4
1923-24	38,0	62,0

Tandis que dans les deux premières années, le commerce extérieur de l'U. R. S. S. était surtout importateur, dans la dernière année, il est devenu nettement exportateur.

Pendant les trois premières années (si l'on prend comme base les prix de l'année 1913) le bilan commercial de l'Union demeura passif. En 1920-21, le passif s'élevait à 171 mill. roubles-or ; en 1921-22, à 200 mill. roubles-or ; en 1922-23, seulement à 15 mill. roubles-or. Si l'on compare ce solde passif avec le chiffre d'affaires du commerce extérieur, on peut constater que son importance relative s'abaisse notablement. Tandis qu'en 1920-21, elle atteignait 90 p. 100 du chiffre total, en 1921-22, encore 67 p. 100 et en 1922-23, seulement 5 p. 100. En 1923-24, il y a au contraire un solde actif, qui en rapport au chiffre total atteignait le chiffre élevé de 24 p. 100. Nous nous bornons à citer ici quelques chiffres fondamentaux, qui caractérisent le développement général du commerce extérieur entre 1920 et 1924. Dans la suite, nous considérerons quelques facteurs de l'exportation et de l'importation russe.

On a considéré l'importance croissante de l'exportation comme un signe caractéristique du développement du commerce extérieur de l'U. R. S. S. pendant les quatre dernières années. Le commerce extérieur, en général et l'exportation en particulier, sont fonctions du développement économique général d'un pays. Précisément, le développement général des forces productrices de l'Union en 1923-24 fut le facteur significatif de cette montée de l'exportation.

En premier lieu, nos importations furent influencées par le redressement de notre agriculture, surtout de certaines branches qui, en 1919-21, étaient très affaiblies. D'autre part, dans les exportations de l'U. R. S. S. intervinrent toute une série de marchandises, qui auparavant manquaient, ou jouaient un rôle insignifiant.

Le tableau suivant montre la structure générale de nos exportations dans l'année 1923-1924 (en millions de roubles) aux prix d'avant-guerre.

	1 <sup>er</sup> trimes.	2 <sup>e</sup> trimes.	3 <sup>e</sup> trimes.	4 <sup>e</sup> trimes.	Ensemble
Alimentation	75	47	38	36	196
Matières premières et mi-fabriquées	32	32	34	35	143
Bétail	0	0	0	0	0
Objets manufacturés	0,4	0,2	0,2	0,7	1
Ensemble	107	79	72	82	340

Les exportations, nous l'avons dit, ont atteint en 1923-24, 24 p. 100 des chiffres de 1913. Mais si l'on tient compte de l'amointrissement du territoire et de la diminution de la population de l'Union, le pourcentage atteint à peu près 28-29 p. 100, tandis qu'il ne s'élevait dans l'année 1922-23, qu'à 11 p. 100.

Les exportations ont atteint leur maximum dans les six premiers mois de l'année 1923-24. Ici intervient l'influence de l'exportation du blé qui atteignit son maximum pendant cette période. Mais pour bien apprécier le rôle de l'exportation, on doit comparer les chiffres d'exportation de 1923-24 avec les chiffres de 1922-23 et avec les chiffres moyens d'exportation pour 1909-1913.

1923-24	Exportation en % pour la période en question 1922-23 (= 100)	Export en % pour la période en question 1909-13 (= 100)
1 <sup>er</sup> Trimestre	384,6	25,7
2 <sup>e</sup> »	394,7	30,5
3 <sup>e</sup> »	210,2	21,5
4 <sup>e</sup> »	160,2	19,8
Toute l'année	255,1	23,9
d'où :		
1 <sup>er</sup> Semestre	388,9	27,6
2 <sup>e</sup> »	180,0	20,6

Les exportations se rapprochent davantage des chiffres d'avant-guerre, dans la première moitié de l'année et surtout dans le deuxième trimestre lorsque l'exportation atteignit 30,5 p. 100, ou avec le correctif de la diminution de territoire et de population, presque 35 p. 100 des chiffres d'avant-guerre.

Parmi les marchandises d'exportation, le Naphte, est celle dont les chiffres d'exportation se rapprochent le plus des chiffres d'avant-guerre. Il atteint 77 p. 100 ; les semences, 46 p. 100 ; le caviar, 44 p. 100 ; le manganeuse, 41 p. 100 ; les tourteaux, 40 p. 100, le beurre, 28 p. 100 et le blé, 25 p. 100.

Dans les exportations de 1923-24, le blé occupe la première place, avec 145 millions de roubles au prix d'avant-guerre, c'est-à-dire 42,6 p. 100 de l'exportation totale. En deuxième rang viennent les produits du naphte avec 44 millions de roubles, soit 12,9 p. 100 de l'exportation totale.

Les produits du naphte prennent actuellement une place bien plus importante qu'avant la guerre (12,9 p. 100 au lieu de 2,5 p. 100). Comme on l'a déjà indiqué, notre exportation de produits du naphte atteignit cette année 77 p. 100 de l'exportation de 1913. Les différentes espèces de bois donnent des chiffres très importants, et dans l'exportation de 1923-24 prennent la troisième place. Leur valeur atteint 38 millions de roubles, soit 11,2 p. 100 de l'exportation totale. En pour cent, le bois occupe cette dernière année, à peu près la même place qu'avant la guerre. Le beurre, comme le blé, est intervenu pour la première fois cette année dans l'exportation russe. L'importance des fourrures et des tourteaux s'est également élevée. La nécessité de veiller sur l'industrie textile qui renaissait rapidement et de lui fournir une quantité suffisante de matières premières, rendit inévitable une forte limitation de l'exportation du lin, de sorte que l'exportation de cette marchandise en 1923-24 atteignit seulement 11 p. 100 de l'exportation d'avant-guerre.

Les principaux marchés pour l'exportation russe furent en 1923-24, l'Angleterre qui prenait 20 p. 100 des exportations totales de l'U. R. S. S., l'Allemagne, 18,9 p. 100, la Lettonie, 11 p. 100, l'Italie, 4,5 p. 100, la France, 4,3 p. 100, la Finlande, 2,8 p. 100 et d'autres pays. Le nombre des pays acheteurs s'est accru considérablement.

Le tableau suivant fournit une comparaison quant à la participation proportionnelle des principaux Etats à l'exportation russe pendant les années 1921-22, 22-23 et 23-24.

	en % sur l'export. totale pour l'année donnée		
	1921-1922	1922-1923	1923-1924
Belgique .....	0,6	0,6	2,7
Angleterre .....	38,9	26,3	23,1
Allemagne .....	10,3	26,8	18,9
Hollande .....	4,0	8,9	4,6
Danemark .....	—	1,5	3,1
Italie .....	1,1	2,9	4,5
Lettonie .....	11,7	11,7	11,0
Pologne .....	1,7	1,3	0,9
Etats-Unis .....	0,0	0,2	1,8
Turquie .....	5,5	3,2	7,1
Finlande .....	11,9	4,7	2,8
France .....	1,4	0,6	4,3
Esthonie .....	5,9	6,1	4,4

Les marchandises russes pénètrent dans un nombre de marchés toujours plus grand.

Si nous comparons les trois dernières années, nous voyons que la participation de l'Angleterre s'abaisse en général. Aussi la Russie qui, en 1921-22, pouvait placer sur le marché anglais 38,9 p. 100 de son exportation totale, en plaçait seulement 26,3 p. 100 en 1922-23 et 23,1 p. 100 en 1923-24. L'Allemagne qui, en 1921-22, pouvait seulement participer à 10,3 p. 100 de notre exportation totale accroissait ses capacités de réception en 1922-23 et contribuait à notre exportation pour 26,8 p. 100. L'incident que l'on connaît, du mois de mai 1924 arrêta cependant le développement des relations commerciales entre l'U. R. S. S. et l'Allemagne et fit tomber à 18,9 p. 100 la contribution allemande à notre exportation pour 1923-24. Comme on le sait l'U. R. S. S. dû, pendant le conflit, placer sur d'autres marchés toute une série de marchandises destinées à l'Allemagne. La position de l'exportation pour l'Angleterre et pour l'Allemagne est tout à fait différente. Dans le tableau suivant, nous donnons les indications comparatives sur les exportations vers l'Angleterre et vers l'Allemagne, avec une caractéristique des sortes d'exportation pour les deux pays, en p. 100 sur l'exportation totale pour ces pays (en 1.000 roubles aux prix d'avant-guerre).

	Angleterre en 1000 rbl.	% sur le total des export. d' Angleterre	Allemagne en 1000 rbl.	% sur le total des export. d' Allemagne
Blé .....	6938	8,8	39828	61,0
Bois .....	25593	32,5	1441	2,2
Lin et chanvre .....	1278	1,6	619	1,9
Œufs .....	3280	4,2	1578	2,4
Beurre .....	13398	17,1	998	1,6
Naphte .....	12890	16,4	6164	9,6
Pains de colza .....	1945	2,5	1615	2,5
Fourrures .....	5818	7,4	3624	5,5
Crins .....	831	1,1	174	0,3
Autres marchandises	6674	8,4	8862	13,3
	78645	100,0	64403	100,0

Vers l'Angleterre, un tiers de notre exploitation consiste en bois ; le beurre vient au deuxième rang ; puis, les produits du naphte. Le blé et les fourrures occupent une place importante. Vers l'Allemagne c'est le blé qui vient au premier rang. Il représente les deux tiers de notre exportation totale en Allemagne. Au deuxième rang, viennent les produits du naphte ; les autres marchandises interviennent seulement dans une proportion insignifiante.

Dans quelle mesure chacun de ces pays peut être considéré comme marché pour nos principales mar-

chandises d'exportation, c'est ce qui ressort du tableau suivant :

	en p. 100 sur le total des marchandises exportées	
	en Angleterre	en Allemagne
Blé .....	4,8	27,1
Bois .....	66,4	3,7
Lin .....	11,2	5,4
Chanvre .....		
Etoupe .....	35,9	17,3
Œufs .....		
Beurre .....	65,1	4,9
Produits du naphte .....	26,3	12,6
Fourrures .....	33,6	21,0
Crins .....	31,5	6,6
Ensemble .....	23,1	13,9

En ce qui concerne les importations de l'U. R. S. S. le tableau suivant indique leur structure générale dans l'année 1923-24, par groupes de marchandises et par trimestres (en millions de roubles, aux prix d'avant-guerre) :

	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	Ensemble
Alimentation	3	2	4	9	78
Matières premi- ères et semi-fabr.	28	24	26	48	126
Objets manufac.	15	12	16	20	64
Ensemble	47	38	46	77	208

Les importations ont atteint leur maximum dans le quatrième trimestre (77 millions de roubles) et leur minimum dans le deuxième trimestre (38 millions de roubles). Pour apprécier à sa juste valeur le rôle des importations, on doit comparer le rapport des importations 1923-24 aux importations 1922-23 et à la moyenne des importations dans les années 1909-1913.

1923-24	Importation en % sur la période en question 1922-23 (= 100)	Importation en % sur la période en question 1909-13 (= 100)
1 <sup>er</sup> Trimestre	94,0	17,7
2 <sup>e</sup> " "	187,3	17,0
3 <sup>e</sup> " "	125,4	18,1
4 <sup>e</sup> " "	186,2	29,3
Pour toute l'année	121,2	17,4

Ainsi, pendant le quatrième trimestre 1923-1924, le chiffre des importations s'est élevé à 29,3 p. 100, ou, en tenant compte de l'amointrissement du territoire et de la population, à environ 35 p. 100 du chiffre d'avant-guerre. Pour quelques marchandises, les importations se rapprochent du chiffre d'avant-guerre, d'abord le bois (116 p. 100), le salpêtre (50 p. 100), les lampes à incandescence et les articles électriques (39 p. 100), le papier (35 p. 100), les produits chimiques (27 p. 100), les alliages (30 p. 100), la laine (20 p. 100). Le tableau suivant précise ces comparaisons :

	Millions de roubles	en % sur les import 1925-24	Proportion de ces march. rela- tivement aux im- port 1909-13
Coton brut	53	25,5	8,3
Papier	12	4,9	1,8
Teintures	10	4,8	1,1
Alliages	9	4,3	4,1
Laine	9	4,3	4,4
Caoutchouc	8	3,8	2,9
Locomotives	7,5	3,6	0,0
Fer et Acier	6,6	3,2	9,2
Thé	6,5	3,1	4,5
Produits chimiques	5	2,4	2,4
Machines	5	2,4	9,4

Avant la guerre, les articles de consommation représentaient les 3/10 et les marchandises destinées à la production, 7/10 des importations russes. En 1920 et 1921, et dans un moindre degré, en 1922, nous avons le rapport inverse : un fort accroissement des articles de consommation, surtout de l'alimentation. Depuis 1922-23, l'essor général des forces productrices du pays, rend possible la limitation de l'importation des objets de consommation et l'année 1923-24 fut marquée par un grand progrès dans le sens d'une forte diminution de l'importation des articles de consommation.

Dans les dernières années, le nombre des pays important en Russie, n'a pas cessé de s'accroître. D'autre part, l'importance des pays importateurs se transforma. Les plus grands marchés d'achat en 1922-24 ont été l'Angleterre avec 25,8 p. 100 des importations totales de l'U. R. S. S. ; l'Allemagne, avec 25,5 p. 100 ; les Etats-Unis, avec 20,7 p. 100 ; la Suède, avec 4,9 p. 100 ; la Finlande, avec 3,80 p. 100.

Le tableau suivant permet de comparer la participation des plus importants pays dans l'importation en Russie, en 1921-22, 22-23, 23-24.

	En % sur le total des importations		
	1921-22	1922-23	1923-24
Angleterre	17,4	25,2	25,8
Allemagne	32,9	41,3	25,5
Hollande	0,7	1,6	1,3
Chine	0,0	0,0	2,4
Lettonie	3,5	4,9	0,8
Norvège	4,7	2,2	1,9
Perse	0,3	1,6	1,9
Pologne	2,8	6,1	1,7
Etats-Unis	16,2	3,9	20,7
Finlande	3,8	3,8	3,8
France	0,4	0,1	1,0
Tchéco-Slovaquie	1,2	0,1	1,2
Suède	3,9	4,9	4,9
Esthonie	5,4	3,2	2,0

L'Angleterre a, dans les dernières années, occupé presque sans changement, un quart de l'importation russe. La participation des Etats-Unis a beaucoup augmenté en raison de nos achats de coton. L'oscillation d'importance de l'Allemagne pour notre importation est très intéressante à examiner. Tandis que dans l'année 1921-1922, l'Allemagne occupait 32,9 p. 100 de notre importation totale, elle s'éleva en 1922-23 à 41,30 p. 100, c'est-à-dire qu'elle atteignait le pour cent d'avant-guerre. L'incident que l'on connaît força cependant l'U. R. S. S. à donner ses préférences à d'autres pays, de sorte que la participation de l'Allemagne diminua et qu'à sa place, l'Angleterre prit le premier rang.

Il est également intéressant de constater l'importance croissante du commerce avec l'Orient, dans nos importations.

L'importance de l'Orient croît pour nous d'année en année (ces indications ne se rapportent pas à notre commerce total avec l'Orient, mais seulement les importations qui ont lieu par les frontières européennes).

Par contre, nos voisins de l'ouest : Esthonie, Lettonie, Pologne et Roumanie, voient leur rôle diminuer. En 1921-22, ils occupent 13,2 p. 100 de nos importations, en 1922-23, 14,2 p. 100, et en 1923-24, seulement 4,5 p. 100.

Les caractères de l'importation des deux principaux pays d'importation, Allemagne et Angleterre, sont très différents.

	Angleterre en 1000rbl.	o/o sur le total des importat. d' Angleterre	Allemagne en 1000rbl.	o/o sur le total des importat. d' Allemagne
Machines et pièces de machines	235	2,3	4,485	9,4
Diverses objets métall.	3,951	7,4	10,588	20,7
Coton	11,601	21,7	1,473	3,7
Charbon	3,277	6,1	1	0,0
Thé	321	0,6	6	0,0
Laine	1,980	3,7	5,077	9,6
Caoutchouc	7,348	13,7	7	0,0
Machines et outils agric.	319	0,6	833	1,6
Métaux	7,341	13,7	2,762	5,2
Blé et Riz	253	0,5	5	0,0
Divers articles chimiq. et pharmaceutiques	1,569	2,9	5,138	9,7
Papier et carton	58	0,1	1,507	2,8
Harengs	536	1,0	12	0,0
Teintures	427	0,8	8,066	15,2
Autres marchandises	13,365	24,9	11,233	22,7
Ensemble	53,527	100,0	52,893	100,0

Les objets principaux que nous importons d'Angleterre sont le coton, le caoutchouc et les métaux, tandis que d'Allemagne avant tout, nous importons les métaux, les teintures, les produits chimiques et le cuivre.

Dans quelle mesure chacun de ces deux pays doit entrer en ligne de compte comme marché d'achat pour nos principales marchandises d'importation, le tableau suivant nous le montre :

	d'Angleterre	d'Allemagne
Machines et pièces de machines	8,0	32,1
Divers objets métalliques	16,8	45,1
Coton	22,1	2,8
Charbon	98,9	0,0
Thé	4,9	0,0
Laine	22,2	56,8
Caoutchouc	95,7	0,1
Machines et outils agricoles	9,3	24,2
Blé et riz	81,9	1,6
Métaux	69,0	26,0
Articles chimiques et pharmaceutiques	17,0	55,0
Papier et carton	0,5	12,7
Harengs	15,4	0,3
Teintures	4,2	79,7
Autres marchandises	32,8	29,4
Ensemble	25,8	25,5

# FINANCE ET CRÉDIT

## *Le développement des institutions de crédit dans l'U.R.S.S.*

Le réseau des institutions de crédit s'est développé l'année dernière, de façon particulièrement intense.

Un nouvel et important établissement de crédit, la Banque Commerciale de l'Asie Centrale, s'est ouvert le 3 mars 1924, dans la zone frontière. Fondée par la Commission Nationale des Finances de l'U. R. S. S. par les gouvernements des républiques de l'Asie Centrale et le Trust des Cotons, cette banque dispose d'un capital de 7 millions et demi de roubles-or. Dès les premiers jours de son exercice, la Banque de l'Asie Centrale, dont la direction et le comptoir principal siègent à Tachkent, a fusionné avec la Banque d'Etat de Buchara, absorbant par l'achat des actions acquises par le gouvernement des N. S. R. de Buchara tout l'actif et le passif de cet établissement.

La Banque Commerciale de Russie a été, sans changer de nom, transformée à la fin du mois de mars 1924, en une banque de commerce extérieur, d'accord avec les fondateurs de la Banque d'Exportation. Du même coup, l'on procéda à un accroissement du capital, qui se trouve porté de 10 à 20 millions de roubles et fit de la Banque l'un des centres les plus importants de la finance du commerce extérieur. Les statuts furent révisés et modifiés ; l'on abolit certaines dispositions qui tendaient à limiter son activité et dataient de l'époque où la Banque était un établissement privé ; ainsi, par exemple, la clause qui obligeait la Banque à déposer à la Banque d'Etat 25 0/0 de son capital, dépôt improductif qui servait de garantie aux déposants, mais forçait la Banque à retirer de ses opérations courantes environ 2.5 millions de roubles-or.

En avril enfin, s'ouvrit la Banque Agraire Centrale, le second, par ordre de grandeur, des établissements de crédit de l'U. R. S. S. Elle était destinée à assurer financièrement la vie économique du pays, à soutenir l'agriculture et les industries qui s'y rattachent. Les tâches que se propose la Banque, en activité depuis le 25 avril 1924, et le rôle qu'elle a à jouer dans l'économie politique de l'Union sont d'une portée considérable. Le capital de la Banque se monte, selon les statuts, à 40 millions de roubles-or, mais, d'après les calculs budgétaires, il ne sera versé cette année que 20 millions de roubles-or. Lors de l'ouverture de la Banque Agraire Centrale, il fut question de créer une Banque Agraire pour le territoire des R. S. F. S. R. ; mais, par la suite, l'on jugea préférable de confier les intérêts des R. S. F. S. R. à la Banque Agraire Centrale, cette dernière pouvant mettre à la disposition des R. S. F. S. R. des capitaux considérables. En ce qui concerne les finances agraires, la Banque Agraire Centrale constitue donc l'établissement de crédit central de l'U. R. S. S. et remplacera les Banques Agraires d'Etat locales. Dès octobre 1923, il a été fondé en Ukraine une Banque Agraire Ukrainienne. En Transcaucasie, l'on prépare, par la fusion des banques d'Etat des trois Républiques importantes constituant la Fédération Transcaucasienne : la Géorgie, l'Azerbeïdjan et l'Arménie, l'organisation des Banques Agraires autonomes. Enfin, la Société de crédit Agraire de la Russie Blanche s'unit à la Banque Agraire de la Russie Blanche.

Le nombre des établissements de crédit locaux s'accroît avec la même rapidité. Le 30 mars 1924, la Banque Tatare de Kasan, organisée selon le système des banques communales et disposant d'un capital de 300.000 roubles-or, est entrée en exercice. La Banque Tatare est, par ordre de grandeur, la quatrième des banques commerciales de province ; elle vient immédiatement à la suite des Banques d'Extrême-Orient, d' Sud-Ouest et de l'Asie Centrale. Le réseau des banques commerciales comporte douze centres principaux : 8 banques sur le territoire de la R.S.F.S.R. dans la République des Soviets de l'Ukraine et 4 dans la République socialiste Fédérative des Soviets Transcaucasiens. A l'heure actuelle, l'on prépare activement l'organisation de banques communales à Samara, Toula et Rostow-sur-le-Don, banques dont la fondation est en principe décidée. Le développement du système des banques communales et l'extension considérable des opérations de certaines d'entre elles (à Moscou, Lénin-grad, Kharkof et Nijnenovgorod) suggèrent la création d'une Banque Centrale de Crédit Communal, ce qui accroîtrait les ressources des Banques Communales de Construction Urbaine et d'Exploitation communale. Le besoin d'une institution de ce genre se fait d'autant plus vivement sentir que les projets primitifs, qui tendaient à confier ces intérêts à la Banque d'Etat par la fondation d'un département de Crédit communal, n'ont pu, pour des raisons techniques diverses, se réaliser. La création d'une Centrale de cet ordre permettrait l'organisation du prêt sur le matériel technique aux entreprises si nécessaires de construction communale. Cet établissement rendrait également les plus grands services à la Coopération des Maisons Ouvrières.

Quant aux sociétés de Crédit Agraire, elles adaptent aujourd'hui leurs organisations à la division provinciale en gouvernements. Il y a des républiques fédératives où ces sociétés présentent depuis longtemps déjà les caractères d'institutions gouvernementales. C'est ainsi qu'il existe en Ukraine, correspondant au nombre de gouvernements, 9 de ces sociétés. La Transcaucasie ne possède pas encore de sociétés de crédit agraire ; il y en avait une en Russie Blanche, mais elle a, comme nous l'avons rapporté plus haut, fusionné avec la Banque Agraire de la Russie Blanche. Dans la R. S. F. S. R., l'on projette d'adjoindre aux 24 sociétés actuellement existantes, 5 sociétés nouvelles (à Briansk, Archangelsk, Iwanowo-Wosnessensk et à Werkhne-Udinsk pour le Mongolie-Buriate) dont l'activité s'étendra sur tout le territoire de leurs gouvernements respectifs.

Le réseau des sociétés de Crédit Mutuel s'est, lui aussi, considérablement étendu. Dans la R. S. F. S. R., fut décidée le 1<sup>er</sup> mai la fondation de 74 sociétés de Crédit Mutuel ; à l'heure actuelle, 49 de ces sociétés sont en exercice. En Ukraine, il existe 20 sociétés de Crédit Mutuel. Mais ces institutions sont moins développées dans les autres républiques fédératives : 2 sociétés seulement pour la Transcaucasie entière.

Depuis la fin de l'année dernière, les Monts-de-Piété présentent une certaine animation ; après une période de stagnation, le réseau de ces établissements qui répondent avant tout aux besoins des petits emprunteurs, commence, lui aussi, à prendre de l'extension. En divers endroits, le manque d'établissements de crédit de ce genre, accessibles aux grandes masses, se fait

sentir. Au 1er mai 1924, on comptait, pour le territoire entier, 9 de ces établissements. On a publié les statuts de deux autres comptoirs, l'un à Rostow-sur-le-Don, l'autre à Nijninovgorod. En pratique, l'organisation communale des Monts-de-piété s'est avérée viable.

Les institutions de crédit auxquelles participent le capital privé et le capital public de l'U. R. S. S. méritent une étude particulière, et notre attention doit se porter avant tout sur la fondation d'établissements de ce genre dans les pays limitrophes de l'U. R. S. S. à l'Orient, car ceux-ci exercent sur l'Union une attraction toute particulière. Le Comptoir Russo-Persan, fondé à Téhéran le 8 septembre 1923 (capital : 500.000 livres sterling) par la « Société Commerciale et Industrielle Russo-Asiatique » a commencé depuis le début de 1924 à étendre le réseau de ses succursales sur la Perse entière et sur le territoire de l'U. R. S. S. Le Comptoir ouvrit une agence à Mesched (Perse occidentale) et c'est à cette agence qu'ont été remis le bilan et les affaires de la succursale à Mesched de la Banque d'Etat, présentement fermée. Tout récemment, une agence de ce même comptoir s'est ouverte à Moscou en vue de favoriser le troc de marchandises entre la Perse et le centre industriel de l'U. R. S. S. et particulièrement l'agriculture et l'élevage persans qui sont des consommateurs importants des produits industriels russes.

La Banque Mongole pour le Commerce et l'Industrie, vient d'être fondée à Ourga (Mongolie) par le gouvernement de l'U. R. S. S. et la République démocratique de Mongolie. Son capital est insignifiant (100.000 roubles-or).

Le début de son activité a été retardé par quelques difficultés d'ordre technique soulevées par le gouvernement Mongol lors de l'examen des statuts. Cette banque a pour tâche formidable de soutenir financièrement l'économie politique de la Mongolie, économie qui n'en est qu'au tout premier stade de son développement.

L'importance de cet établissement pour l'extension de l'influence de l'U. R. S. S. en Mongolie et dans les provinces proches de la Chine sera très certainement considérable.

Plus loin encore, en Extrême-Orient, la Banque d'Extrême-Orient à Kharbine est en activité, depuis plus d'un an. Elle a été fondée avec des capitaux de l'U. R. S. S. et entretient avec la Banque d'Extrême-Orient, située dans le territoire de l'U. R. S. S. (direction à Tchita), des relations financières étroites. De même, les Sociétés de Crédit Mutuel de Mandchourie et de Chailan sont en relations étroites avec la Banque d'Extrême-Orient et se trouvent en partie sous sa dépendance. Le premier de ces établissements est situé aux confins immédiats de la Chine, le second dans le nord-est de la Mandchourie.

Le réseau de succursales de banques n'a pas cessé de continuer sa progression rapide et atteint d'autres points de moindre importance. Au cours du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année financière 1923-24, la Banque d'Etat a ouvert dans des localités de moyenne importance de l'U. R. S. S. plus de 30 succursales ; elle recouvre notamment notre Extrême-Orient d'un réseau assez serré de succursales, de sorte que la Banque d'Extrême-

Orient qui, succédant à la Banque de l'Ancienne République d'Extrême-Orient, avait jusque-là tenu les caisses de l'Etat, a dû peu à peu céder celles-ci à la Banque d'Etat. La Banque Prom et la Banque Wijeko continuent à étendre le réseau de leurs succursales. La Banque Roskow a projeté après sa réorganisation la fondation de 22 succursales dans les villes d'industrie et de commerce, plus particulièrement propres aux opérations financières d'importation et d'exportation ; 9 de ces succursales seront très prochainement organisées.

Les banques communales ont peu à peu, elles aussi, un réseau serré de succursales. Tant que le siège central d'une banque fonctionne normalement, l'abondance de succursales est un signe de prospérité. Seul, un fort accroissement des filiales dans les circonscriptions et les petites villes de province permettra aux banques communales de rendre à l'industrie et au commerce locaux les services financiers en vue desquels ces banques ont précisément été fondées. La Banque Municipale de Moscou possède un réseau étendu de succursales (28, dont 6 dans la ville même et 22 dans le gouvernement de Moscou).

Parmi les autres banques de province, la Banque d'Extrême-Orient dispose déjà d'un bon système de succursales : 8 sur le territoire russe d'Extrême-Orient, 4 à l'étranger et 1 à Moscou. Elle a décidé récemment de fonder un comptoir au Kamtschatka ; d'autre part, son réseau s'étend jusqu'en Sibérie, où elle a été autorisée à fonder des succursales à Nicolajewsk. La Banque d'Asie Centrale commence à ouvrir des succursales dans la République de Turkestan et dans les républiques d'Asie Centrale limitrophes ; elle a déjà fixé son choix sur plus de 20 localités pour y établir des comptoirs destinés à soutenir financièrement le troc de marchandises entre le centre d'industrie de l'U. S. S. R. et les territoires riches en matières premières de l'Asie Centrale. Et il en est de même des sociétés nationales et provinciales de crédit agraire, qui prennent souvent le nom de « banques agraires ».

La Société de Crédit Mutuel n'a, conformément aux principes généraux qui ont présidé à sa fondation, pas de succursales ; elle a, toutefois, ouvert à Moscou, une série de caisses dites de versement ou de paiement qui, à l'ordre de la Direction, acceptent ou versent l'argent de leurs clients.

En résumé, voici le tableau de l'extension du réseau de succursales des établissements de crédit au 1er avril 1924 :

	Centrales	Succursales
Banque d'Etat .....	1	334
B. du Commerce et de l'Industrie.....	1	57
B. par actions du Commerce .....	4	17
Banques Coopératives .....	3	130
Banques Communales .....	12	40
Sociétés de Crédit Mutuel .....	71	71
Sociétés de Crédit et Banques agraires..	36	49
Monts-de-Piété .....	9	1
Unions coopératives agraires et de crédit..	67 (1)	1
Coopératives de Crédits et autres .....	2038	
Caisses d'épargne .....	3146	

(1) seulement dans la R.S.F.S.R.)

# DROIT SOVIÉTIQUE

## *La nouvelle loi russe sur les brevets*

Le Comité Central Exécutif de l'U.R.S.S. a émis, le 15 septembre 1924, un décret par lequel la protection des brevets et des modèles commerciaux de l'Union, est désormais réglementée.

La législation des brevets réunit dans les mains de l'Office des Brevets du Conseil Supérieur économique la délivrance des brevets d'invention ainsi que celle des certificats concernant l'usage exclusif de modèles et d'échantillons pour toute l'U.R.S.S. Les brevets seront délivrés aux nouvelles découvertes qui peuvent être utilisées industriellement, à l'exception des médicaments, des produits alimentaires, et des produits chimiques; pourtant, on prévoit l'établissement d'une nouvelle forme de patente pour ces produits.

On doit au brevet le véritable auteur de l'invention ou son ayant-droit, reconnu comme tel. La loi prévoit aussi la possibilité d'une invention faite par un établissement quelconque (à la condition que l'invention ait été faite dans une entreprise et n'ait pas été attribuée à une personne déterminée); la loi envisage ensuite la transmission de l'invention des travailleurs et des employés à l'entreprise même, mais tout en conservant à ceux-là l'honneur de l'invention.

Les inventeurs étrangers peuvent obtenir un brevet dans la même mesure que les citoyens de l'U.R.S.S. Les personnes qui demeurent en dehors de l'U.R.S.S. doivent nommer un représentant résidant dans l'U.R.S.S.

Le possesseur d'un brevet a le droit exclusif de réaliser son invention dans l'U.R.S.S.; il peut la vendre, la transporter, et surtout en faire un usage industriel. Il peut vendre le brevet, le léguer, et donner à une tierce personne licence d'utiliser l'invention. Le brevet est accordé pour une durée de 15 ans; si le possesseur de la patente prouve qu'il y a des obstacles insurmontables pour réaliser le brevet, l'office des brevets peut prolonger ce délai de 5 ans.

Le possesseur du brevet est tenu de réaliser son invention dans l'U.R.S.S., dans un délai de 5 ans, lui-même ou en donnant licence; cette réalisation doit rendre possible une utilisation industrielle. En cas de non-réalisation dans le délai prescrit, toute entreprise ou personne intéressée peut demander l'établissement d'une contrainte. En cas de non-réalisation intentionnelle, le brevet est retiré.

Le brevet d'une invention qui intéresse la défense nationale ou, en général, le pays, s'il n'y a pas eu entente, peut être aliéné d'autorité en faveur de l'Etat, par disposition particulière du Conseil du Travail et de la Défense, et avec indemnité correspondante accordée au possesseur du brevet ou de la licence. Une autorisation de contrainte peut, s'il en est besoin, être accordée en faveur d'une institution ou d'une entreprise d'Etat, et contre indemnité proportionnelle.

Un brevet s'éteint après expiration de sa durée, par non-paiement des taxes afférentes, par renoncement du possesseur à ses droits, et quand une action judiciaire est engagée pour cause de non-réalisation de

l'invention dans les délais prescrits. Un brevet est, devant la justice, considéré comme nul, si l'invention n'est pas susceptible d'être brevetée, ou si le déclarant ou son ayant-droit ne sont pas reconnus comme les auteurs de l'invention.

Les possesseurs de privilèges et certificats de protection datant d'avant le régime soviétique, et qui n'ont pas été enregistrés, ni reconnus par l'Office des Brevets du gouvernement soviétique, ont cependant le droit de faire une demande pour obtenir un nouveau brevet — mais à la condition que le certificat ou le privilège ait été en vigueur jusqu'à 7 septembre 1917 et que la première déclaration n'ait pas été faite après le 1er janvier 1910. La demande peut être présentée seulement par le véritable inventeur. En cas d'obtention d'un nouveau brevet, la durée de valabilité de 15 ans est abrogée en tenant compte du temps qui s'est écoulé depuis la délivrance de l'ancien brevet.

Par le décret concernant les modèles industriels, la protection des nouveaux modèles fabrication est rendue possible. Le droit d'avoir un modèle enregistré est accordé au créateur ou à son ayant-droit, pour une durée maximum de 10 ans. Un modèle enregistré peut être l'objet d'une licence. Il est protégé par la législation civile et pénale. Les étrangers peuvent obtenir le droit à la protection du modèle de la même façon que les citoyens de l'U.R.S.S.; ils doivent seulement avoir un représentant demeurant sur le territoire de l'U.R.S.S.

Le décret du 10 novembre 1922 règle la protection des échantillons. Etant donné que l'enregistrement des échantillons sous l'ancien régime n'était plus en effet, de par le décret du 15 août 1918, un échantillon doit être à nouveau déclaré et enregistré. La protection des échantillons est accordée aux seules firmes étrangères qui jouissent de la capacité civile dans l'U.R.S.S. Jusqu'à l'obtention de cette capacité civile, les échantillons déclarés par une firme étrangère en U.R.S.S. sont seulement portés à la connaissance de l'Office des Brevets; pourtant, la priorité de l'échantillon est assurée.

## *Dispositions concernant la sortie et le transfert des valeurs à l'étranger*

En opposition aux dispositions antérieures concernant la réglementation de la sortie et du transfert des valeurs à l'étranger, le Comité Central Exécutif et le Conseil des Commissaires du peuple de l'U.R.S.S., le 12 septembre 1924, a pris une nouvelle disposition, parue dans le n° 211 des « *Ivestia* » et qui, en substance, s'exprime comme suit:

Le personnes allant à l'étranger ont le droit de sortir librement des valeurs étrangères: mandats, chèques, lettres de change, pierres précieuses, métaux précieux (lingots ou bijoux) — jusqu'à une valeur totale de 300 roubles par personnes, plus 150 roubles pour chaque membre de la famille, chiffre porté sur le passeport du chef de famille.

Exception est faite dans deux cas :

- 1) S'il existe une convention internationale: dans ce cas, la limite est celle, fixée par la convention;
- 2) Dans les cas importants, la section spéciale des valeurs du Commissariat du peuple aux finances a le droit de sortie et de transfert de valeurs à l'étranger au-dessus du chiffre fixé.

En ce qui concerne les transferts et les expéditions de valeurs à l'étranger, ils sont réglés par la Banque d'Etat ou par d'autres établissements de crédit qui ont le droit de réaliser ces opérations. Le transfert et l'envoi de valeurs à l'étranger sont autorisés jusqu'à la limite de 200 roubles-or par mois. Cependant, dans le cas où l'arrivée d'une contre-valeur correspondante de l'étranger, la nécessité de couvrir des dépenses d'affaires, la réalisation de frais concernant des administrations, etc., sont démontrées, le transfert des valeurs dépassant 200 roubles-or est permis.

Si la Banque d'Etat ou les autres établissements de crédit refusent le transfert à l'étranger de valeurs dépassant la limite, le Commissariat du peuple aux finances de l'U.R.S.S. peut permettre aux organismes d'Etat et aux entreprises d'expédier immédiatement ces valeurs à l'étranger, si la légitimité du transfert est démontrée. Les personnes qui viennent de l'étranger pour un séjour provisoire en U.R.S.S., qui apportent avec elles des valeurs étrangères ou en reçoivent par l'entremise des banques, ont le droit de sortir ou de transférer librement à l'étranger par les banques le même chiffre de valeurs, pendant deux mois, à partir du jour de leur entrée sur le territoire de l'U.R.S.S.

Les valeurs qui ont été illégalement sorties, sont considérées par les organismes douaniers comme marchandises de contrebande; si les valeurs n'ont pu être vendues (par exemple, chèque nominal, lettre de change, etc.), le fisc prélève pour lui une amende correspondant au montant de la valeur (selon le cours officiel). Les coupables sont en outre poursuivis judiciairement.

### *La protection des «modèles» du commerce et de l'industrie*

En même temps que l'établissement d'une législation des brevets, le Comité Central Exécutif et le Comité des Commissaires du peuple de l'U.R.S.S. ont fait une disposition concernant les modèles commerciaux (Dessins et modèles); disposition, parue dans le n° 213 des « Ivestia », du 18 septembre 1924.

D'après cette disposition, le droit du modèle est établi :

- a) d'après la forme et la facture **nouvelles**, pour les dessins d'art industriels, destinés à la reproduction;
- b) d'après la forme, la façon, la disposition et l'arrangement pour les nouveaux modèles, destinés à l'industrie, au commerce, à l'usage particulier et, enfin, à toute activité.

Les modèles ne seront pas reconnus comme **nouveaux**, si à l'époque où ils ont été déclarés sur le territoire de l'U.R.S.S., on a constaté publiquement l'existence de modèles identiques ou très semblables — ou

bien, si ces mêmes modèles ont été décrit en littérature, avec suffisamment de détails, dans les 50 années précédentes. Le droit au modèle appartient à son créateur ou à l'ayant-droit de celui-ci. Si le modèle a le caractère d'une invention, la déclaration de l'auteur ne l'empêche pas d'avoir un brevet. Le premier déclarant est reconnu comme l'auteur du modèle, tant que le contraire n'est pas prouvé. Des entreprises ont le droit, pour l'établissement d'un modèle, de faire un contrat avec leurs employés, par lequel ces employés peuvent céder à l'entreprise leur droit sur le modèle. Pour obtenir le droit sur un modèle, il faut déclarer et enregistrer le modèle au Comité pour les inventions. Le droit sur un modèle enregistré est valable pour trois ans, à partir du jour de la déclaration; on prélève une taxe de 5 roubles-or; à verser au moment de la déclaration. Le droit peut être encore effectif pour plus de trois ans, si, avant l'expiration de la 3<sup>e</sup> année, une somme se montant à 25 roubles-or est versée. La durée du droit sur le modèle est prolongée jusqu'au maximum de 4 ans, si l'on verse, avant la fin de la sixième année, une somme de 100 roubles-or. Le versement n'est pas remboursé.

Après l'enregistrement du modèle, formalité qui ne doit pas être faite plus de deux semaines après la déclaration, le déclarant reçoit un certificat, et il est fait de cela notification dans l'organe officiel du Comité pour les inventions. Chacun peut à sa guise consulter le registre des modèles. Si le modèle ne correspond pas aux conditions exigées par la loi, toute personne intéressée peut faire devant la justice une déclaration en nullité. Dans le cas de nullité d'un enregistrement, le Comité pour les inventions indique cela sur le registre et en fait notification dans son organe officiel. La personne qui fait enregistrer le modèle, a le droit exclusif de l'utiliser dans sa totalité ou dans ses parties caractéristiques, — en un mot, il peut s'en servir à son entière liberté. Le modèle enregistré peut être l'objet d'une licence. Le droit de transformation du modèle (dans sa totalité, ou avec certaines limitations), le legs du modèle sont autorisés avant, comme après, la déclaration. Tout changement opéré par le possesseur du droit sur le modèle est porté au registre par le Comité pour les inventions et notifié dans l'organe officiel.

Les citoyens étrangers bénéficient du droit de protection des modèles dans la même mesure que le citoyens de l'U.R.S.S. Pour les prétentions qui peuvent naître, en raison de la réglementation concernant les modèles commerciaux, les personnes qui ne résident pas dans l'U.R.S.S. doivent nommer un représentant demeurant dans l'U.R.S.S. L'imitation commerciale du modèle d'une autre façon, par d'autres procédés, et avec des transformations qu'un examen superficiel ne peut discerner — de même l'imitation du modèle pour d'autres branches du commerce — sont considérées comme des infractions à la loi sur la protection du modèle. Quand cette infraction se produit, les personnes intéressées reçoivent, en compensation, l'équivalent du dommage causé, par jugement, et selon le droit civil de l'U.R.S.S. En outre, l'infraction à la loi de protection du modèle est poursuivie par la voie juridique et pénale et sur plainte de la personne lésée.

# AVIS ET COMMUNICATIONS OFFICIELS

## *L'activité de la Représentation Commerciale de l'U.R.S.S. en France en janvier 1925.*

Le mois de janvier de l'année courante est le premier mois de l'activité de la Représentation Commerciale de l'U.R.S.S. en France, car celle-ci n'a commencé à se former qu'à la fin de décembre dernier. L'organisation de la Représentation Commerciale est actuellement encore loin d'être terminée, et le développement de ses opérations s'en ressent nécessairement.

Néanmoins, la Représentation Commerciale et les organisations soviétiques à Paris qui lui sont subordonnées, ont réussi à conclure pendant le mois écoulé plusieurs affaires importantes. En premier lieu, il faut citer le contrat conclu en mi-janvier avec le Consortium de grandes sociétés d'importation française, ayant à sa tête la Société Anonyme PETROFINA, pour la livraison, pendant deux ans, de 80.000 tonnes d'essence et de 40.000 tonnes d'huiles lubrifiantes, pour la somme annuelle d'environ 200.000.000 de francs. En dehors du droit de vente exclusive, accordé à ce Consortium, les organisations soviétiques se sont réservé le droit de vente directe de produits de naphte au Gouvernement Français. Des négociations à ce sujet sont déjà entamées. Ensuite, on peut citer encore le contrat pour la livraison immédiate de grandes quantités d'huile de gaz et de pétrole paraffiné pour la Belgique, qui vient d'être approuvé par la Représentation Commerciale.

Parmi les autres marchandises de l'U.R.S.S., la Représentation Commerciale a traité plusieurs affaires pour l'exportation des cocons de soie, des émeraudes, des fourrures, des bois merrains et du bois d'allumettes, du lin, des haricots, de l'asbeste. Des quantités importantes de ces marchandises sont actuellement disponibles.

Quant à l'importation dans l'U.R.S.S., la Représentation Commerciale s'est consacrée, pendant le dernier mois, à une étude détaillée du marché français par rapport aux articles d'importation intéressant l'U.R.S.S., ainsi qu'aux achats de diverses marchandises. Malgré la complexité des questions et le fait que les relations avec les organisations industrielles et commerciales françaises sont actuellement encore en train de s'établir, la Représentation Commerciale et ses organisations subordonnées ont déjà fait des achats et des commandes considérables en France, dont le montant atteint plusieurs dizaines de millions de francs. Ils se rapportent principalement aux automobiles de différentes marques, des motocyclettes, des machines diverses, des tours, des instruments, des métaux, etc. Des négociations sont également en cours pour l'achat de grandes quantités de tissus, d'articles de mercerie, de cuirs apprêtés, de matières colorantes et d'autres marchandises.

Le développement du chiffre d'affaires de la Repré-

sentation Commerciale de l'U.R.S.S. en France éprouve encore certaines difficultés par suite de l'absence de règlements dans les rapports économiques entre les deux pays, et en particulier des relations douanières et financières. Ainsi, par exemple, le bois et les matériaux de bois russe sont soumis aux droits d'entrée du tarif général des douanes, tandis que d'autres pays, exportateurs de ces marchandises, bénéficient des taux du tarif minimum, de quatre fois moins élevés. L'importation de toutes sortes de viande, offertes par l'U.R.S.S. en quantités considérables et aux prix très avantageux, n'est pas encore réalisable par suite de la défense d'importation de viande de l'U.R.S.S., conditionnée au règlement des relations d'ordre hygiénique et vétérinaire entre les deux pays, etc. Il faut espérer que ces questions trouveront incessamment la solution nécessaire. Les questions concernant le crédit, la cote en Bourse de notre monnaie, ainsi que d'autres problèmes financiers doivent également être réglés au plus tôt. De la solution de ces problèmes dépendra le sort du commerce extérieur de deux pays et de nos bonnes relations amicales.

## *Le Comptoir des Centres Panrusses de la Coopération rurale à Paris, 56, Faubourg Saint-Honoré.*

Le Comptoir réunit les représentations de toutes les coopératives rurales de Russie. Selscosoyouz, Maslo-centre (Union des Coopératives russes de producteurs du beurre), Linocentre (Union des coopératives russes de cultivateurs du lin et du chanvre).

Il est à noter que Linocentre travaille déjà en France depuis un an et demi et qu'il a ici son représentant autorisé, Mr N. A. Lazarkévitch.

Au cours de la saison actuelle, commencée au mois de septembre 1924, Linocentre a vendu en France, environ 3.000 tonnes de lin, pour le montant approximatif de 350.000 livres sterling; un crédit de 240.000 livres sterling, lui a été ouvert en France pour l'approvisionnement en lin.

Les autres centres ont commencé leurs opérations en janvier seulement.

## *L'U.R.S.S. à la Foire de Lyon*

Dans les rapports commerciaux qui s'établissent entre l'U.R.S.S. et la France, la Foire de Lyon a joué un rôle très important qu'elle conservera certainement dans l'avenir.

Le Commissariat du Commerce Extérieur n'a pas présenté actuellement à Lyon un ensemble complet de nos produits d'exportation. Néanmoins, près de 60 organisations économiques de notre Grande Union des Républiques Soviétiques prennent part à cette manifestation commerciale. Elles ont surtout eu soin d'envoyer à Lyon les marchandises disponibles pouvant être exportées immédiatement.

Parmi ces envois citons:

**Céréales:** Blés, grains, tourteaux etc. **Plantes:** fourragères, oléagineuses, médicinales; **Semences.** Huiles végétales.

**Matières et produits textiles:** crins de cheval, soie de porc, boyaux, cornes, sabots, collé de poisson, duvets, plumes etc.

**Pelleteries:** fourrures brutes et confectionnées, peaux brutes et travaillées.

**Matières et produits des mines:** Platine, Manganèse, Asbest, Graphite, Naphte et produits de distillation du naphte. Huiles lubrifiantes.

**Matières et produits chimiques. Caoutchouc.**

**Bois:** bois de construction, bois merrain, bois de plaquage, traverses de chemin de fer.

**Tabac:** Cigarettes. Caviar. Poissons. Pierres brutes et articles travaillés. Produits « koustars » (industrie paysanne), bimbloteries, articles de ménage, tapis, dentelles, broderies, objets d'art, Philatelie.

## L'activité du Syndicat du naphte (Neftsyndicat)

La représentation du Syndicat du naphte à Paris a passé pendant la période du 1<sup>er</sup> décembre 1924 au 1<sup>er</sup> février 1925, les marchés suivants avec des maisons françaises:

	en 1925	en 1926
	tonnes	
Mazout à graisser .....	6.000	3.000
Huiles à machines N° 1.....	25.000	34.000
Benzine légère .....	30.000	31.000
Essence lourde .....	57.500	58.000
Gozoïl .....	11.000	—
Huile à fuseau .....	1.500	1.500
Huile à cylindre .....	1.000	1.000
Mazout combustible .....	75.000	—

# CHRONIQUE

## Foires et expositions

### La foire de Nijni-Novgorod en 1924 et en 1925.

A la foire de Nijni-Novgorod de 1924 un chiffre de 76,5 mill. rbl. fut atteint, égalant 50 0/0 du chiffre de 1925. L'apport des marchandises fut de 25 0/0 moindre qu'en 1923, de sorte que la foire manque de marchandises. Entrent en ligne de compte comme **vendeurs** les Trusts et Syndicats, comme **acheteurs** les organisations coopératives. L'ensemble des marchandises apportées à la foire de 1924 atteignit 3,5 mill. pouds et l'apport des marchandises textiles égala le chiffre de 1923.

La Foire accusa en 1924 une liaison plus étroite avec le marché oriental; en 1923 participaient à la foire de Nijni-Novgorod 55 firmes orientales, avec un chiffre d'affaires de 585.000 rbl. dans les achats et 1,7 mill. rbl. dans les ventes, mais en 1924, participèrent 199 firmes orientales, avec un chiffre de 7,8 mill. rbl. pour l'achat et de 8,5 mill. rbl. pour la vente.

Dans leurs délibérations sur l'organisation future de la foire, la commission d'état du programme appuya sur les résultats obtenus par cette foire: la liaison toujours plus grande avec l'Orient et la possibilité de faire rentrer dans le réseau commercial de l'U.R.S.S. un certain nombre de localités retardataires. La Commission attache une particulière attention à l'inauguration de la Foire de 1925 — organisation dont le succès de la Foire dépend en grande partie. Les travaux préparatoires sont assurés par le commissariat du peuple aux Commerce intérieur, avec la collaboration du Conseil Supérieur Economique, du Commissariat au Commerce Extérieur et du Commissariat aux Finances.

### Exposition commerciale à Kharkov

Le 22 janvier s'est ouverte à Kharkov l'exposition commerciale du Conseil Supérieur économique. Elle possède une importante section étrangère.

### Ouverture de la Foire de Sverdlov

La foire de Sverdlov (ex-Iekatrinnbourg), qui remplace la foire d'Irbitsk, s'ouvrira le 15 février 1925. Jusqu'au 10 janvier, on s'est déjà inscrit aux bureaux de la foire pour une offre s'élevant à 12 mill. rbl. et pour une demande s'élevant à 4,5 mill. rbl.

### Exposition Sino-russe à Kharbin

L'exposition sino-russes s'ouvrira le 1<sup>er</sup> mai à Kharbin. A côté d'autres trusts et de syndicats, le syndicat textile participera également à l'exposition, car nos marchandises textiles peuvent compter sur un bon écoulement en Mandchourie, où les prix sont les mêmes que dans d'autres pays.

### La participation de l'U.R.S.S. à l'exposition des Arts décoratifs de Paris.

Dans la section russe de l'exposition d'art industriel à Paris, toute une série de départements spéciaux seront réservés aux nationalités de l'Union. On pourra y voir: une salle de lecture, le foyer d'un ouvrier des villes et une série de salles qui donnent une idée de la conception d'art industriel dans l'U.R.S.S. Les plus grandioses des plans d'architecture seront exposés: le nouveau plan de Moscou, des palais du travail, une reproduction de la station électrique du fleuve Wolchow (« Wolchwstroï »), etc.

Dans l'ensemble, participent à l'organisation de l'exposition 10 organismes différents et la section principale.

## Électrification

### Les travaux d'électrification à l'usine de Wolkhov

Les travaux à l'usine de Wolkhov sont entrés dans une nouvelle phase. Après l'achèvement du travail sous le fleuve, on a commencé la construction de l'autre partie. On prévoit pour 1925: l'installation de turbines, la construction de la partie de la station qui se trouve sur l'eau, et l'électrification de toute une série de constructions en fer et béton. En rapport avec les transformations dans l'accomplissement des travaux, on prévoit pour la nouvelle année l'introduction de nouveaux ouvriers participant aux travaux. Le contingent principal se composera de mécaniciens et de monteurs-électriciens.

Récemment une commission spéciale suédoise, dont faisaient partie les personnalités les plus compétentes en la matière, a visité la station; elle reconnut l'importance considérable de la station et approuva sans réserve le projet.

### L'usine de force « Schatur »

L'usine de force Schatur, en tant qu'usine travaillant à la tourbe, est appelée à jouer un rôle primordial parmi les usines de Moscou.

D'après le projet établi pour donner l'énergie électrique au métropolitain de Moscou, c'est l'usine Schatur qui en fournira la principale source d'énergie. L'usine sera également d'une grande importance en ce qui concerne l'électrification des lignes de Kazan et du Nord.

En prévision de cette extension de l'usine de force relativement au projet primitif, la première partie du montage, qui actuellement se compose de deux machines de 16.000 kilowatts, sera portée jusqu'à l'ampleur prévue par le plan (48.000 kilowatts).

L'achèvement de l'usine sera fait en 1926, mais déjà dans l'année présente l'usine commencera à travailler avec deux machines; elle fonctionnera même à titre d'essai du 15 avril au 15 mai. Les travaux de construction sont en grande partie terminés: il reste encore une petite partie à réaliser.

Une grande partie du montage commandé en Angleterre, est déjà arrivé.

## Divers

### Les premiers travaux pour l'électrification des transports.

Les travaux d'électrification de nos transports ont commencé cette année.

Le commissariat du peuple aux transports, après examen des conditions d'électrification des transports, est arrivé à la conclusion que les frais de lignes seraient couverts par le trafic important: de ces lignes, il existe 1700 km de lignes de montagnes, et 1300 km d'autres lignes, — ensemble 3000 km.

Doivent être électrifiées prochainement: la ligne de Surachany, du chemin de fer du Nord jusqu'à Roushchino et Schischelkova, et la ligne de Moscou-Kazan jusqu'à Ramenskoïe: Pour tous ces travaux, on demande environ 32 mill. de rouble.

Les travaux doivent être effectués cette année, et pour cela, 1 million de roubles est déjà prévu.

### Importante livraison de pétrole pour l'Angleterre

D'après des renseignements de Londres, le syndicat de Naphte en Angleterre a fait un contrat pour une livraison de 40 à 50.000 tonnes de pétrole et 3.500 tonnes de benzine de Bakou.

### Extraction et Expédition du « Dontopliwo »

D'après les indications du Comité Minier de Khar'kov, pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année économique 1924-25, ont été transportés 156,9 mill. pouds de combustible minéral. Ce chiffre est le plus élevé qui ait été atteint dans les 6 dernières années, et égale les 28,7 0/0 du plan annuel. D'après des données provisoires, l'extraction brute de combustible égala 205 mill. pouds dans ce trimestre.

### Les premiers tracteurs des usines Poutiloff.

Les « Usines Rouges de Poutilow » livrent leurs premiers tracteurs (40). Au 15 février, une nouvelle livraison de 16 tracteurs s'effectuera, au 15 mars, 50 et au 15 avril 100. A partir d'avril, 100 tracteurs seront fait mensuellement.

### Augmentation de production dans l'industrie aurifère en Sibirie.

La grande industrie aurifère de Sibirie, organisée dans le « Lensoloto », a réalisé dans la mesure de 109 0/0 son programme annuel; l'exploitation totale a dépassé de 30 0/0 celle de l'année précédente. Grâce à la mécanisation des entreprises, l'industrie aurifère du « Lensoloto » a pris un rapide essor. Dans la deuxième partie de l'année 18 0/0 de la production totale lui revenaient. Le programme de production de l'année était réalisé dans une mesure de 102 0/0.

### Les réserves de minerai dans la région de Kriwoy-Rog.

D'après les recherches géologiques récemment faites, et les travaux d'une commission spéciale, les provisions minières de la région de Kriwoy-Rog atteignent environ 10 milliards de pouds. En outre, il y a là un gisement de minerai de fer (Eisenplaspit), qui avait été pris jusqu'alors pour du cuivre. Une nouvelle organisation rend possible l'exploitation de ce gisement. Les provisions de ce minerai de fer se montent à 500 milliards de pouds. Notre industrie lourde peut employer ce minerai pour longtemps. Ce minerai entre également en considération pour l'exportation.

# “SEVEROLESS”

TRUST D'ETAT POUR L'INDUSTRIE DU BOIS DE LA REGION DU NORD  
ET DE LA MER BLANCHE

(Fondé par décision du Conseil du Travail et de la Défense Nationale du 17 août 1921)

DIRECTION: MOSCOU, Miasnitzkaïa, 13

ADMINISTRATIONS LOCALES: à Arkhangel, Petrozavodsk, Kem, Soroka, Korda, Mesen, Oust-sysolsk.

COMPTOIR: LONDRES E. C. Moorgate, 156.

REPRESENTATIONS: BERLIN SW 68, Lindenstrasse, 20-25.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE: SVEROLESS

LE TRUST S'OCCUPE:

I. De L'EXPLOITATION de 28 scieries avec 106 scies à cadre, situées dans les ports de la Mer Blanche.

II. De L'EXPORTATION du bois débité, poteaux, poutres, traverses, troncs, etc.

LES SOCIETES MIXTES ORGANISEES PAR LE « SEVEROLESS »

pour l'exploitation des forêts et l'exportation de bois

„RUSSANGLOLESS“, „RUSSNORVEGOLESS“, „RUSSHOLANDOLESS“

En outre, les sociétés suivantes pour la vente et le transport du bois, en qualité de marchands et brokers, ont été fondée par le Severoless:

SOCIETE ANONYME RUSSO - NORVEGIENNE

COMPAGNIE DE NAVIGATION RUSSO - NORVEGIENNE

AGENCE RUSSE DU BOIS

# SYNDICAT TEXTILE

de l'U. R. S. S.

au Capital de 26.000.000 de roubles or

---

*Le Syndicat comprend 45 Trusts, dirigeant 405 Usines.*  
**IL FOURNIT** par l'intermédiaire de ses succursales sur tous les territoires de l'U. R. S. S. de même qu'en Perse, les produits suivants des fabriques faisant partie du Syndicat :

**Cotonnades, Lainages, Toiles de Lin et Soieries**  
ainsi que tous les Produits de l'industrie  
du Chanvre.

*Le Syndicat dispose à cet effet de 80 magasins pour la vente en gros et de 11 pour la vente au détail.*

**LE SYNDICAT IMPORTE pour les Trusts :**  
**le Coton, la Laine, les Machines, les Produits**  
**techniques et chimiques.**

**IL EXPORTE :** les produits de ses trusts, de même que les divers résidus de la production tels que les chiffons de laine, les vieilles cordes, les bourres de lin, les déchets de coton, etc...

---

Il possède des représentations à l'Étranger dans les villes suivantes :  
**BERLIN, Lindenstrasse, 25-25, Syndicat Textile de l'U. R. S. S.**  
**LONDRES, 49, Moorgate, Syndicat Textile de l'U. R. S. S.**  
**RIGA, Albertovskaïa, 11, Syndicat Textile de l'U. R. S. S.**

---

Adresse à **MOSCOU, Varvarovka, n° 9**

Téléphone : 53-81, 53-97, 53-98, 54-27, 54-18

Adr. télégr. : Moscou, Textilsyndicat

Les Éditions de la Délégation Commerciale de l'U.R.S.S. en France

Vient de paraître

# GUIDE

DU

## COMMERCANT ET DE L'INDUSTRIEL

DANS L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES DES SOVIETS

[Russie, Ukraine, Transcaucasie et Russie Blanche]

Édité par la Délégation Commerciale de l'U. R. S. S. en France

### TABLE DES MATIÈRES

**I. Statistique Générale:** 1. Superficie et population, 2. Agriculture, 3. Economie forestière, 4. Industrie, 5. Commerce extérieur. **II. Commerce Extérieur :** 1. Principes généraux. **A)** Le monopole du commerce extérieur. **B)** Règles concernant les opérations du commerce extérieur. **C)** Formes et conditions de participation des maisons étrangères au commerce extérieur de l'U.R.S.S. 2. Organes du commerce extérieur. 3. Douanes. **A)** Autorités douanières. **B)** Tarifs douaniers. **C)** Accises et droits supplémentaires. **D)** Formalités de douane. **III. Concessions:** 1. Organes des concessions, 2. Formes fondamentales des concessions, 3. Eléments fondamentaux d'un contrat de concession industrielle, 4. Sociétés mixtes, 5. Liste des concessions octroyées jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1924. **IV. Commerce Intérieur:** 1. Formes du commerce, 2. Organisations destinées à stimuler le commerce intérieur, 3. Institutions pour la réglementation du commerce intérieur, 4. Eléments du droit commercial. **V. Industrie :** 1. Industrie d'Etat, 2. Entreprises industrielles affermées, 3. Industrie coopérative, 4. Industrie privée. **VI. Finances d'Etat :** 1. Monnaie, 2. Institutions de crédit, 3. Circulation des devises étrangères et opérations de bourse, 4. Impôts industriels et commerciaux. **VII. Législation politique et sociale :** 1. Principes généraux, 2. Engagements des ouvriers, 3. Protection du travail, 4. Syndicats ouvriers. **VIII. Transports :** 1. Chemins de fer **A)** Transport en commun et des bagages, **B)** Transport des marchandises, 2. Transports maritimes, 3. Navigation intérieure, 4. Service de transport aérien. **IX. Postes, Télégraphes, Poste aérienne et T.S.F.:** 1. Service postal intérieur, 2. Service postal extérieur, 3. Service télégraphique intérieur, 4. T.S.F. à l'intérieur, 5. Service télégraphique avec l'étranger. **X Consuls et formalités d'entrée et de sortie :** 1. Fonctions des consuls étrangers, 2. Règlements pour l'entrée et la sortie. **XI. Traités de Commerce de l'U.R.S.S. :** 1. Traité avec la Pologne, 2. Traité avec l'Allemagne, 3. Traité avec l'Autriche, 4. Traité avec la Suède, 5. Traité avec l'Empire Britannique, 6. Traité avec la Norvège, 7. Traité avec la Tchécoslovaquie, 8. Traité avec le Danemark, 9. Traité avec l'Italie, 10. Traités et conventions sur des questions spéciales. **XII. Droit civil et organisation judiciaire :** 1. Droit civil, 2. Organisation judiciaire. **XIII. Poids et Mesures Russes:** 1. Poids et mesures russes, 2. Rapports entre les poids et mesures russes et le système métrique. **Appendice :** 1. Décrets. **A)** Sur les sujets du commerce extérieur. **a)** Arrêté du 16 octobre 1922. **b)** Arrêté du 12 avril 1923. **B)** Sur les contingents, licences et certificats. **C)** Sur l'activité des maisons étrangères dans l'U.R.S.S. **a)** Arrêté du 12 avril 1923. **b)** Instruction concernant l'application de l'arrêté du 12 avril 1923. 2. Extrait du tarif douanier, 3. Liste des trusts d'Etat les plus importants, 4. Journaux et revues économiques.

Prix : 15 FRANCS

Dépôt de l'Édition : PARIS - 55, Rue de Rivoli, 55 - PARIS

A paraître prochainement, EN LANGUE RUSSE, pour être distribuée à toutes les Organisations Économiques et Commerciales de l'U. R. S. S.

# GUIDE

## du Commerçant et de l'Industriel en France

Recueil de renseignements généraux sur la situation économique de la France actuelle. Renseignements statistiques. Descriptions de différentes branches de l'économie nationale en France: Entreprises commerciales et industrielles. Les Marchés. Indicateur de firmes et institutions économiques. Le Droit commercial. Tarif des Douanes etc.

PROSPECTUS DÉTAILLÉ SUR DEMANDE

Publicité et Annonces au Bureau des Éditions de la Délégation Commerciale de l'U. R. S. S. en France  
PARIS - 55, Rue de Rivoli, 55 - PARIS

# LES EDITIONS

## de la Représentation Commerciale de L'U.R.S.S. en France

55' Rue de Rivoli, 55 PARIS (1<sup>er</sup>)

Téléphone : Louvre 63-83, 63-84

LA REPRESENTATION COMMERCIALE DE L'U.R.S.S. FAISANT PARTIE DE LA MISSION DIPLOMATIQUE SOVIETIQUE EN FRANCE, EST APPELEE A RENOUER ET A DEVELOPPER LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET L'U.R.S.S. ELLE ENTREPREND ACTUELLEMENT LA PUBLICATION D'UNE REVUE BI-MENSUELLE „ LA VIE ÉCONOMIQUE DES SOVIETS “ QUI S'ADRESSERA AU MONDE DES AFFAIRES ET AU GRAND PUBLIC FRANÇAIS.

LE BUT DE CETTE PUBLICATION EST D'INFORMER SES LECTEURS SUR LA VIE ECONOMIQUE DE L'U.R.S.S., ET DE LEUR FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES AU DEVELOPEMENT DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES DEUX PAYS.

LA REDACTION DE LA REVUE SE PROPOSE DE DONNER AUX LECTEURS FRANÇAIS UNE DOCUMENTATION ET UNE INFORMATION AUSSI COMPLETES QUE POSSIBLE SUR LA VIE ECONOMIQUE DE L'U.R.S.S. ; LA REDACTION LES RECUEILLERA SUR PLACE ET LES PUISERA A LA SOURCE MEME DES ORGANISATIONS ET ADMINISTRATIONS OFFICIELLES SOVIETIQUES.

LE PREMIER NUMERO DE LA REVUE, ENVOYE GRACIEUSEMENT A TITRE D'INFORMATION, VOUS FERA CONNAITRE LE CARACTERE ET LE PROGRAMME DE CETTE PUBLICATION.

« LA VIE ECONOMIQUE DES SOVIETS » PARAITRA TOUS LES 15 JOURS, LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnements : Pour la France et les Colonies: trois mois — 10 fr., six mois — 20 frs. jusqu'à la fin de l'année (10 mois — 20 numéros) 35 frs.

Pour l'Étranger: six mois — 30 frs. jusqu'à la fin de l'année — 50 frs.

**PRIX DU NUMERO — 2 FR**

### Bulletin d'Abonnement.

Veillez m'inscrire pour un abonnement  
de .....

à la revue «La Vie Économique des Soviets»

Ci-jointe la somme de .....

en mandat, chèque, etc.

Adresse .....

*Signature* .....

# La Banque Industrielle de l'U. R. S. S. **PROMBANK**

au Capital de 40.000.000 de roubles

*Conseil d'Administration* : **MOSCOU, Place Karoninskaïa**  
*ci-devant place de la Bourse, (maison 2/7)*

Téléphone : COMMUTATEUR MUNICIPAL 1-15-96, 1-06-14

## **LA BANQUE INDUSTRIELLE**

EFFECTUE TOUTES LES OPERATIONS BANCAIRES

## **LA BANQUE INDUSTRIELLE s'occupe principalement**

DU FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'ETAT ET DU COMMERCE. LA BANQUE INDUSTRIELLE FAVORISE, EN OUTRE, TOUTES LES OPERATIONS DU COMMERCE EXTERIEUR ET DU TRANSPORT DES ORGANISATIONS COOPERATIVES ET DES BANQUES DE PROVINCE.

## **LA BANQUE INDUSTRIELLE**

ASSURE LES BIENS APPARTENANT AUX ORGANISATIONS ECONOMIQUES DU RESORT DU CONSEIL SUPERIEUR DE L'ECONOMIE NATIONALE DE L'U.R.S.S. TOUTES OPERATIONS DE TRANSFERT EN MONNAIE ETRANGERE ET RUSSE, ENTRE LA RUSSIE ET LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, LE CANADA ET AUTRES PAYS. TOUTES LES OPERATIONS EN GENERAL PREVUES PAR LES STATUTS DE LA BANQUE.

### **COMPTOIRS :**

Comptoir de la Russie Blanche à Minsk, comptoir Pangéorgien à Tiflis, comptoir Panukrainien à Kharkoff, comptoir de la région de Novo-Nikolaïevsk à Novo-Nikolaïevsk, comptoir de la région Nord-Ouest à Léninograd, comptoir de la région de l'Oural à Ekaterinbourg, comptoir du Sud-Est à Rostov-sur-Don.

### **SUCCESSALES :**

Armavire, Artémievsk, Astrakhan, Bakou, Voroniège, Ekaterinoslav, Ivanovo - Vosnésensk, Irkoutsk, Kasan (succursale tartare), Kiev, Krasnodar, Koursk, Léninograd: 1. Succursale Siéonovskiy, rue du 3 Juillet (ci-devant rue Sadovaïa); 2. Succursale Kalachnikovskiy, Perspective du 25 Octobre, 9; 3. la succursale du faubourg Léninograd; Novorossisk, Odessa, Omsk, Orenbourg Perme, Samara, Saratov, Simféropol (succursale de la Crimée), Staline (ci-devant Yousovka), Tachkent, Tchéliabinsk, Tzaritzine, Yaroslav et les succursales pour les foires à Nijni-Novgorod et Irbitk (pendant les foires); succursales de Moscou: 1. d'Arbate, 2. de la place Spartakovskiy (ci-devant place Gavrikovskiy), 3. du pont Kousnetskiy, 4. de la rue Miasnitskiy, 5. de Soukharévka (Sréténka, 30).

### **COMMISSIONNAIRES à**

Barnaoul, Boukhara, Vinnitza, Grozny, Jitomir, Zaporoje, Zinovievsk, Kertch, Cokande, Krasnojarsk, Kremenchtoug, Kourgan, Lougansk, Nicolaev, Samarcande, Soumy, Tomsk, Tioumen et Tchéliabinsk.

### **AGENCES :**

Kieff (une à Podol et l'autre à Mangan), Odessa (ancien marché), Simféropol et Kharkoff (une, Passage Souzdalskiy et l'autre, Marché aux Poissons).

### **CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE L'U.R.S.S.**

Correspondants de la Banque Industrielle à l'étranger: les grandes Banques dans les centres importants de l'Europe et, en outre, tous les services bancaires des représentations commerciales du Commissariat du Commerce Extérieur à l'étranger.

# GOSTORG

COMPTOIR COMMERCIAL D'ETAT AUPRES DU DELEGUE DU COMMISSARIAT DU  
PEUPLE DU COMMERCE EXTERIEUR AU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE  
DE LA R. S. F. S. R.

## EXPORTATION — IMPORTATION

DIRECTION: Moscou, Pliinka, 14

LE GOSTORG ENGLOBE LES COMPTOIRS SPECIAUX SUIVANTS : CEREALES,  
FOURRURES BRUTES, LIN, BEURRE D'EXPORTATION, PRODUITS ALIMENTAIRES  
D'EXPORTATION (ŒUFS, VOLAILLE), BOYAUX, EXPORTATION DE DIVERSES MAR-  
CHANDISES TECHNIQUES, COMMERCIALES, PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMA-  
CEUTIQUES.

LE GOSTORG A 244 SUCCURSALES

LE GOSTORG TRANSMET LES COMMANDES DES ENTREPRISES ETRANGERES  
POUR LA RUSSIE

LE GOSTORG A DES DEPOTS DE CONSIGNATION POUR LES FIRMES ETRANGERES  
ET DES REPRESENTANTS A L'ETRANGER

### EXPORTATION:

DE MATIÈRES PREMIÈRES ANIMALES;

FOURRURES DE TOUTES SORTES, PEAUX, SOIES DE PORCS, CRINS, CORNES, LAINES  
DE TOUTES ESPECES, BOYAUX, ŒUFS, BEURRE, VOLAILLE.

DE MATIÈRES PREMIÈRES VÉGÉTALES:

BOIS, LIN, CHANVRE, FILASSE, PLANTES MEDICINALES, NATTES, SACS, ETC.

### IMPORTATION:

INSTRUMENTS, ARTICLES ELECTROTECHNIQUES, MACHINES AGRICOLES, AR-  
TICLES DE MENAGE, ARTICLES D'APPROVISIONNEMENT TECHNIQUE.

PRODUITS CHIMIQUES :

PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PRODUITS CHIMIQUES BRUTS, MATIERES  
COLORANTES.

ARTICLES DE GRANDE CONSOMMATION :

TISSUS, PRODUITS ALIMENTAIRES, FOURNITURES DE BUREAU, PAPIERS.

MATIÈRES TEXTILES BRUTES :

COTON, LAINE.